Le fédéralisme chinois et l’autonomie locale : recherche historique (1898–1947) — généalogie constitutionnelle, preuves du Zhejiang au niveau des xian et comparaison États-Unis–République de Chine – Free China Movement

Free China Movement

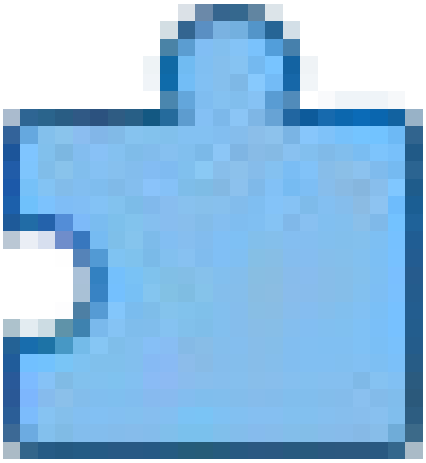
Version: v2.0 | 2026-10-21

© 2026 Free China Movement. All rights reserved.

Canonical edition:

https://freechina.live/china-news-updates/research-historical-verification/fr-ct04-historical-research-master-1898-1947/

This document was generated from the final published text. The PDF is the authoritative download copy; the online edition above is the version of record.



Télécharger : PDF（权威版） · Word（DOCX）

v2.0 ｜ 2026-10-21 ｜ Auteur : Free China Movement

Articles associés : version anglaise : Chinese Federalism and Local Self-Government, 1898–1947（English edition）； articles de la même série :《未竟的地方自治：1909—1947 年中国省县宪制》、《从清末咨议局到民国省议会》、《从流亡咨询到民主制宪》； index thématiques : 中国联邦主义史研究文库、中国联邦主义论文集

Portée et position : le présent texte est une recherche historique sur le fédéralisme chinois et l’autonomie locale, formant un tout autonome. La partie consacrée à la généalogie historique lit de manière croisée le règlement d’autonomie locale de 1909, la Loi fondamentale provisoire de 1912, les constitutions provinciales de 1921–1924 et les voies de l’autonomie des xian — l’équilibrage des pouvoirs (均权), la Loi fondamentale de tutelage de 1931, le Projet de Constitution du 5 mai (1936) et les arrangements constitutionnels de 1946–1947 ; la partie empirique consacrée au Zhejiang porte essentiellement sur 1921–1947. La couverture des sources primaires pour 1898–1908, 1913–1919 et 1937–1945 restant insuffisante, le présent texte ne prétend pas avoir achevé une histoire générale de 1898–1947. L’ancien texte maître de 82 pages n’a pas été retrouvé, et il ne peut prouver une succession complète paragraphe par paragraphe ; tous les autres points non vérifiés sont signalés un par un dans le texte et dans la note de limitations en fin de texte.

Résumé

Le présent article retrace l'évolution des arrangements des pouvoirs provinciaux et des xian depuis le règlement d'autonomie locale de la fin des Qing jusqu'à la Constitution de la République de Chine de 1947, en comparant les compétences légales d'autonomie, les pouvoirs fiscaux, les modes de désignation des chefs locaux et la supervision administrative supérieure. Le règlement d'autonomie locale de 1909, la Constitution provinciale du Zhejiang de 1921, la Loi fondamentale de tutelage de 1931, le Projet de Constitution du 5 mai de 1936 et la Constitution de 1947 montrent que des dispositions d'autonomie et un commandement administratif central peuvent coexister ; une répartition normative des pouvoirs n'équivaut pas à une autonomie locale réalisée. Prenant pour cas l'administration des xian du Zhejiang, la construction routière et les états financiers, le présent article distingue l'autorisation légale, l'allocation budgétaire, les statistiques d'ingénierie et les paiements effectifs, et compare, à l'aide de la loi fédérale américaine sur les routes (Federal Highway Act) de 1921, la coopération et la supervision entre les différents niveaux de gouvernement. Les coûts de construction routière déclarés de 1933 ont fait l'objet d'une retranscription indépendante en aveugle et d'un rapprochement, poste par poste, avec les sous-totaux et le total imprimés (voir la note sur le texte et l'annexe 13) ; mais les coûts de construction déclarés n'équivalent toujours pas aux paiements effectifs de la trésorerie du xian : le présent article n'en calcule donc pas la charge réelle pesant sur la trésorerie du xian, n'en conclut ni violation financière ni succès ou échec institutionnel ; les dispositions légales dont la source imprimée n'a pas encore été vérifiée ne servent qu'à une comparaison textuelle à grade indiqué, sans qu'on en déduise une incidence directe ou une mise en œuvre. La recherche montre que la question clé de l'autonomie locale en Chine n'est pas seulement de savoir si la constitution énumère les compétences locales, mais aussi si la responsabilité fiscale, le commandement administratif, les procédures électorales et les dossiers d'exécution contrôlables parviennent à former une contrainte institutionnelle cohérente.

Mots-clés / Keywords：联省自治；浙江省宪；县自治；财政联邦主义；道路行政；中华民国宪法 / provincial constitutionalism; Zhejiang Constitution; county autonomy; fiscal federalism; highway

administration; ROC Constitution

Note sur le texte

Introduction

Pourquoi un effort constitutionnel explicitement tourné vers l’autonomie locale n’a-t-il pas produit un ordre stable des pouvoirs provinciaux et des xian ? Les recherches existantes attribuent souvent le problème à la politique des seigneurs de la guerre, à la guerre d’unification ou à la tradition centralisatrice, mais ces explications ne suffisent pas à expliquer : pourquoi, alors même que des textes constitutionnels provinciaux existaient, les budgets des xian devaient encore passer par des approbations hiérarchiques ; pourquoi la responsabilité administrative du chef de xian pouvait encore pointer vers les organes provinciaux ; et pourquoi, dans la construction routière, le financement et l’exécution des travaux n’appartenaient pas nécessairement au même gouvernement. Le présent article ne présuppose pas que la décentralisation locale soit nécessairement supérieure à la coordination centrale, mais prend pour critère d’évaluation commun « si le système peut réellement fonctionner et être soumis à des contraintes vérifiables ».

Matériaux et méthodes : les fac-similés des textes imprimés originaux et les pages juridiques officielles peuvent prouver le texte normatif ; les ordres administratifs contemporains, les règles budgétaires et les rapports statistiques peuvent prouver la conception administrative et les catégories déclarées ; seuls les pièces de recettes et de dépenses, les réceptions de travaux et les archives d’exécution des institutions peuvent prouver le fonctionnement effectif. Le présent article utilise le grade A pour désigner les fac-similés imprimés originaux dont la présente recherche conserve un relevé de contrôle visuel, ou les textes juridiques originaux officiels ; le grade B pour les transcriptions historiques de textes juridiques non encore collationnées avec l’original, ou les interprétations officielles à source vérifiable ; le grade C pour les recherches postérieures, les catalogues et les statistiques provisoirement relevées (les articles académiques déjà vérifiés et lus en texte intégral doivent encore être classés à part comme « sources secondaires ») ; les données sans retranscription

indépendante sont explicitement marquées comme non résolues. Ce classement n’est pas un jugement définitif sur l’ensemble des faits historiques.

Pont historique : la Loi fondamentale provisoire de 1912 et le point de départ de la question du constitutionnalisme interprovincial

La présente section relève du cadre historique nouvellement ajouté au texte de recherche maître, et non d’une réécriture complète de l’histoire de l’autonomie locale à la fin des Qing ou du mouvement interprovincial sous la République. Elle utilise le texte normatif de la fondation de l’État de 1912 pour établir les coordonnées temporelles permettant de comparer les constitutions provinciales de 1921, la constitution nationale de 1923 et la constitution de 1947 ; les dispositions du droit national et leur exécution effective doivent être vérifiées séparément.

1. Souveraineté nationale et statut juridique des provinces. Les articles 1 et 2 de la Loi fondamentale provisoire de la République de Chine de 1912 rattachent respectivement la base organisationnelle et la souveraineté de la République au peuple chinois et à l’ensemble des citoyens ; l’article 3 énumère la composition territoriale de la République ; l’article 4 place le pouvoir de gouvernement de l’État au Sénat, au président provisoire, aux secrétaires d’État et aux tribunaux. On peut ainsi établir que les provinces étaient alors des unités importantes du territoire national et des arrangements de représentation, mais on ne peut pas en déduire directement que chaque province jouissait d’une souveraineté originaire de membre fédéré. Pour déterminer s’il s’agissait d’un système fédéral, il faut encore vérifier si les compétences locales étaient garanties par la constitution, comment les litiges étaient tranchés, comment la constitution était révisée et si le pouvoir fiscal était indépendant.

2. La représentation territoriale et la compétence fiscale doivent être jugées séparément. Les articles 17 et 18 prescrivaient que le Sénat provisoire serait composé de représentants désignés par chaque région : chaque province ainsi que la

Mongolie intérieure et extérieure et le Tibet désignaient chacun cinq personnes, le Qinghai une personne, les circonscriptions électorales et les modalités d'élection étant décidées localement. L'article 19 attribuait en même temps au Sénat le pouvoir de délibérer sur la législation fiscale nationale, le budget national et les emprunts du Trésor national. Le premier élément prouve que l'organe législatif national provisoire comportait une composante de représentation territoriale, mais le second ne peut pas prouver que les localités possédaient un pouvoir fiscal indépendant, immuable par le centre. Pour juger si l'« autonomie » se manifestait dans les procédures électorales, le pouvoir discrétionnaire fiscal ou la délégation administrative, il faut rechercher les avis électoraux, les décisions fiscales et les relevés effectifs de recettes et de dépenses.

3. Les compétences militaires ne peuvent pas être assemblées à cheval sur plusieurs périodes. L'article 32 de la Loi fondamentale de 1912 prescrivait que le président provisoire commanderait en chef les armées de terre et de mer nationales, et les articles 33 à 35 concernaient l'organisation administrative, le personnel, la déclaration de guerre et la conclusion de traités, avec différentes procédures d'approbation du Sénat. Les arrangements provisoires de la loi d'application de la constitution du Zhejiang de 1921 relatifs aux affaires d'État avant l'établissement de la constitution nationale, ainsi que les dispositions de la constitution nationale de 1923 limitant les armées permanentes provinciales, appartiennent à des étapes institutionnelles différentes. Le présent article ne les prend pas à tort pour un régime constitutionnel unique simultanément en vigueur ; en particulier, il ne réécrit pas à tort le « pouvoir statutaire de commandement suprême » en contrôle effectif des diverses forces armées.

4. Cadre d'interprétation et questions falsifiables. De 1912 à 1947, il convient d'enregistrer successivement les changements du sujet de souveraineté, de la représentation territoriale, des compétences législatives, des paiements fiscaux, du commandement armé, de la responsabilité des chefs et de l'arbitrage des litiges, plutôt que de présupposer

que le constitutionnalisme chinois aurait nécessairement glissé de l’autonomie interprovinciale vers la centralisation. La Constitution de la République de Chine de 1947 énumère les compétences du centre, des provinces et des xian, ainsi que les organes d’autonomie du xian, offrant un arrangement normatif différent de celui des organes d’État provisoires de 1912 ; pour déterminer s’il hérite du projet institutionnel du Zhejiang de 1921, il faut le vérifier par les procès-verbaux de la conférence constitutionnelle, les révisions de projets, les archives officielles et les matériaux d’exécution effective. L’inventaire des routes de xian du Zhejiang de 1933 peut servir à vérifier les catégories déclarées de l’administration routière, mais ne peut à lui seul expliquer la formation du mouvement fédéraliste national.

史料等级与引证 / Source status: [A—1912 Chinese official original facsimile personally inspected] 《臨時政府公報》第三十五號，1912-03-11，原印第 1–7 頁（PDF zero-based pp0–6），《中華民國臨時約法》第 1–4、17–19、32–35 條，https://commons.wikimedia.org/wiki/File:ROC1912-03-11 臨時政府公報 35.pdf. [A—official U.S. historical diplomatic reproduction, English translation] FRUS 1914, document52, 1912-03-20 enclosure,https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1914/d52. [B—later Chinese transcription, checked against the original for the specified articles only]https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國臨時約法. [A—official ROC legal webpage]https://www.president.gov.tw/Page/284/1241. The specified 1912 clauses were visually checked against the Chinese original; no claim of full 56-article collation, administrative implementation, or automatic federal status.

V. La réorganisation de facto du pouvoir en 1911 et sa constitutionalisation ultérieure

Le projet comparatif Taiping–Xinhai fournit un cadre analytique qui doit être intégré au présent projet, mais qui doit rester séparé des preuves tirées des textes constitutionnels : pour savoir si un pouvoir politique local existait, on ne peut pas seulement regarder si une province a déclaré son indépendance ou si un système d’autonomie a été inscrit dans un texte ; il faut observer séparément le commandement militaire, la levée et le paiement des impôts, la

continuité des organes administratifs, la coopération des élites locales et si les ordres du centre étaient encore exécutés. La valeur de ce cadre pour la présente recherche n’est pas de prouver que la sortie politique provinciale de 1911 aurait directement « produit » l’autonomie interprovinciale, l’équilibrage des pouvoirs (均权) ou l’autonomie des xian de 1921–1947, mais d’aider à distinguer les deux niveaux différents que sont la réorganisation de facto du pouvoir et la constitutionalisation juridique des compétences. La prise en charge militaro-politique provinciale de 1911 appartient à un transfert de facto d’autorité au cours de l’effondrement dynastique ; les constitutions provinciales, les lois d’autonomie provinciale, l’autonomie des xian et les dispositions de compétences centre–province–xian de 1921–1947 tentaient quant à elles de convertir le pouvoir local en compétences normatives dotées de limites légales, de procédures et de mécanismes de règlement des litiges. Un lien d’histoire institutionnelle peut exister entre les deux, mais on ne peut pas déduire directement de la succession temporelle un attribut fédéral ou une transmission textuelle.

证据状态说明 / Evidence status: le cadre institutionnel de 1911 utilisé dans la présente section provient de recherches publiées sur l’histoire de la révolution de 1911 (voir les citations dans le texte) et ne sert dans le présent texte que de pont méthodologique ; les archives primaires de 1911 n’ont pas été vérifiées indépendamment pour le présent texte, et les thèses au niveau des cas ne sont pas prouvées. / The 1911 framework used here derives from published research on the 1911 revolution (cited in the text) and serves as a methodological bridge only. The underlying 1911 primary records were not independently inspected for this study, and case-specific claims remain unverified.

VI. Le renversement de l’indépendance du Shandong : séparer la « déclaration d’indépendance » du « pouvoir effectif »

Le Shandong fournit un contre-exemple important. Les sources locales du Shandong datent du 13 novembre 1911 l’assemblée pour l’indépendance de Jinan qui força le gouverneur Sun Baoqi à accepter l’indépendance et le porta à la tête du gouvernement provisoire comme gouverneur militaire (都督) ; le 24 novembre, Sun annonça à nouveau l’annulation de l’indépendance, et le lendemain le gouvernement provisoire fut révoqué et l’ancien titre de

gouverneur (巡抚) rétabli. Les sources locales rapportent également que les forces internes de la Cinquième Division de l’Armée nouvelle et la pression du côté de Yuan Shikai participèrent au renversement. Ce cas suffit à étayer une proposition limitée : une « déclaration d’indépendance » provinciale n’équivaut pas automatiquement à un contrôle militaire, fiscal et administratif stable, et l’on ne peut pas davantage prendre directement la date de la déclaration pour une autonomie constitutionnelle déjà formée. Il doit servir de cas négatif dans la recherche sur la réorganisation du pouvoir en 1911, pour vérifier si la loyauté des troupes, la continuité des organes officiels et le contrôle fiscal s’étaient réellement détachés de Pékin, et non pour prouver que l’autonomie interprovinciale ultérieure ou la structure des compétences de 1947 en découlent causalement de façon directe.

来源定位说明。Source-locator note : l’image du journal original de 1911 n’a pas encore été obtenue, mais le récit secondaire a déjà progressé jusqu’à un chemin de publication vérifiable : les notes d’un article de 2012 de Zhang Dengde dans la revue 《东岳论丛》 situent explicitement la 《山东独立纪事》 dans le 《齐鲁公报》 du 15 novembre 1911, le 《独立而人心安》 dans le numéro du 22 novembre, et le 《抚宪孙致北京内阁申密》 dans le numéro du 15 novembre ; l’article note également que le « télégramme du 23e jour du 9e mois [lunaire] de Sun Baoqi au cabinet des Qing » est repris dans 《近代史资料》 1956, n° 1. La présentation des collections de la Bibliothèque provinciale du Shandong liste en outre explicitement le 《齐鲁公报》 parmi ses précieux journaux de la période de la révolution de 1911. La prochaine étape pour la piste du Shandong n’est donc plus une recherche générale, mais la demande des images des numéros du 15 et du 22 novembre 1911 auprès de la Bibliothèque provinciale du Shandong / des bibliothèques de presse sur microfilms, ainsi que la vérification du numéro de page du télégramme dans 《近代史资料》 1956, n° 1. Le niveau actuel reste une preuve de localisation de grade B ; avant l’obtention de la page originale, on ne fait pas passer au grade supérieur la formulation originale du télégramme, les motifs de l’annulation de l’indépendance ou la citation précise de « les affaires militaires et politiques restent comme avant ».

检索校正与替代电档路径。Correction de recherche et voie de remplacement par les archives télégraphiques : la citation de Zhang Dengde à « 《近代史资料》1956 年第 1 期 » correspond au n° total 8 de

cette revue, et non au n° total 9 ; le PDF scanné de 161 pages du n° total 8 conservé par le site commémoratif de la guerre de résistance contre le Japon a déjà été ouvert directement, et sa table des matières liste explicitement le 《山东假独立资料》 compilé par Bian Xiaoxuan. La réimpression postérieure du 《近代史资料文库》 vol. 7 a réimprimé cet article, et les pages citées par les chercheurs se concentrent sur les pp. 615, 617–618. Plus important encore, l'étude de 2012 cite à plusieurs reprises le 《孙宝琦电档中有关辛亥革命在山东的情况史料选辑》 compilé par l'Institut d'histoire de la branche du Shandong de l'Académie chinoise des sciences, dans 《山东省志资料》 1961, n° 1, aux pp. 24, 27, 30, 33–35 ; le catalogue public des données confirme par ailleurs que le n° 1 de 1961 de 《山东省志资料》 est un volume scanné localisable d'environ 26.61 Mo. Il en résulte trois voies de vérification parallèles : (1) les numéros originaux du 《齐鲁公报》 des 15 et 22 novembre 1911 ; (2) le 《山东假独立资料》 du n° 1 de 1956 / n° total 8 et sa réimpression de 2009 ; (3) la sélection des archives télégraphiques de Sun Baoqi du n° 1 de 1961 de 《山东省志资料》. À l'heure actuelle, seuls le support PDF du n° total 8 et sa table des matières ont été directement vérifiés ; les pages du corps de l'article 《山东假独立资料》 et les pages de la sélection télégraphique de 1961 n'ont pas encore été localisées ni inspectées visuellement, de sorte que ces matériaux ne permettent pas de faire passer au grade A la formulation d'un télégramme concret.

页码级定位补记。Note complémentaire de localisation au niveau des pages : deux nouvelles voies de copies exécutables. Premièrement, la bibliographie d'une thèse de doctorat postérieure répertorie explicitement le 《孙宝琦电档中有关辛亥革命在山东的情况史料选辑》 comme occupant les pp. 8–36 du n° 1 de 1961 de 《山东省志资料》 ; cela concorde avec les citations de l'article de 2012 aux pp. 24, 27, 30, 33, 34–35, indiquant que l'étendue de l'article cible dans ce numéro peut être réduite aux pp. 8–36. Deuxièmement, l'article de 2012 donne également, aux pp. 71–72 du vol. 7 de 《山东参事文选》, les télégrammes de Sun Baoqi des 13, 14 et 15 du 9e mois [lunaire], ainsi qu'aux pp. 339, 343 du 《中国近代史资料丛刊·辛亥革命（七）》, les télégrammes des 27 du 9e mois et 28 du 10e mois [lunaire]. Il en résulte une grille de collation croisée concrète : sélection télégraphique de 1961, pp. 8–36,↔ 《山东参事文选》, pp. 71–72,↔ 《辛亥革命（七）》, pp. 339/343 ↔ 《齐鲁公报》, 1911-11-15/22. Tous ces éléments sont des éditions postérieures de compilation ou des

informations de localisation ; à l’exception du journal original de l’article de 2012, ces pages cibles n’ont pas été directement obtenues ; la formulation mot à mot des télégrammes ne doit pas être promue au rang de texte original vu en personne par le présent projet.

Chapitre de complément de généalogie institutionnelle : des règlements d’autonomie de la fin des Qing à la Constitution nationale de 1947 (1898–1947)

La présente section suit la recomposition, d’un texte à l’autre, des unités organisationnelles de l’autonomie, du pouvoir de décision fiscale, de l’origine des chefs administratifs et du pouvoir de supervision centrale. Son objectif n’est pas d’expliquer l’ensemble des institutions antérieures à partir d’une constitution tardive. La conception réformatrice de 1898 peut servir de point de départ à l’histoire du problème ; la comparaison article par article commence avec le règlement d’autonomie vérifiable de 1909. Les dispositions de 1931 et 1936 utilisent des transcriptions historiques, dont la collation page par page avec l’original imprimé officiel n’est pas achevée ; elles ne doivent donc pas être promues au grade A de preuve par original imprimé.

I. L’autonomie locale de 1909 : bien public local, finances autonomes et supervision officielle coexistent

Le règlement de 1909 sur l’autonomie locale des villes, bourgs et cantons (《城镇乡地方自治章程》), en son article 1, définissait l’autonomie comme la gestion du bien public local en « assistance à l’administration officielle » (辅佐官治), par élection publique de notables qualifiés (绅民), sous la supervision des fonctionnaires locaux ; l’article 5 incluait la réparation des routes, les ponts, les canaux, etc. parmi les affaires autonomes des villes, bourgs et cantons. Cela faisait déjà de l’ingénierie routière une affaire publique locale institutionnalisée, sans créer de membres fédérés dotés d’une souveraineté indépendante face à l’État. Les articles 90–93 énuméraient les sources de financement telles que les biens publics locaux, les contributions d’utilité publique (公益捐) et les amendes réglementaires, la création et la modification des contributions d’utilité publique devant être approuvées par le

fonctionnaire local ; les articles 98–101 établissaient les procédures de budget, de compte définitif, de publicité et d'inspection ; les articles 102–103 permettaient au fonctionnaire local de superviser les livres de comptes et de révoquer les organes d'autonomie selon la procédure des gouverneurs généraux et provinciaux (督抚). Ainsi, affaires autonomes, moyens de financement, participation délibérative et contrôle supérieur coexistaient dès l'origine, au lieu que l'on puisse déduire la seule indépendance fiscale des deux caractères « autonomie ». La couverture effective, la qualification électorale et les différences locales de mise en œuvre des dispositions de 1909 doivent encore être vérifiées par les archives locales.

来源与等级 / Provenance — B：articles 1, 5, 90–93, 98–103 du règlement historique transcrit 《城鎮鄉地方自治章程》 de 1909, transcription historique lue article par article ; original imprimé officiel non vérifié : https://zh.wikisource.org/wiki/城鎮鄉地方自治章程. Pour l'histoire des idées antérieure de 1898, le présent texte n'en fait qu'un cadre de problématique de recherche, sans prétendre avoir obtenu une loi d'autonomie locale originale de 1898.

II. 1921–1924 : la voie constitutionnelle provinciale et la voie de l'autonomie des xian — l'équilibrage des pouvoirs (均权) ne sont pas identiques

La constitution provinciale du Zhejiang de 1921, la constitution provinciale du Hunan de 1922 et le projet de constitution provinciale du Sichuan de 1923 ont porté au premier plan la question du sujet politique provincial, des organes d'autonomie et de l'appartenance nationale ; mais le mouvement constitutionnel provincial ne peut pas être qualifié en bloc de séparatisme, ni la seule promulgation d'une constitution provinciale permettre de présumer que le peuple provincial maîtrisait déjà les armées, les sources fiscales ou la nomination des chefs de xian. La constitution nationale de 1923 fournit un autre ensemble national de structures de compétences du centre, de la province et du xian, ainsi que de garanties fiscales du xian, qui doit être comparé article par article avec les projets de constitution provinciale. Le 《建国大纲》 (Programme de reconstruction nationale) de Sun Yat-sen de 1924, en ses articles 16–18, reliait encore la construction de l'autonomie des xian et l'attribution des pouvoirs du centre et des localités selon

la nature des affaires : dans ce projet, l’autonomie locale était d’abord l’étape de base de la construction nationale, sans nécessairement présupposer que chaque province devienne membre d’une fédération. Les dispositions de compétence concrètes du projet de conférence des affaires d’État (国是会议) de Zhang Junmai de 1922 nécessitent encore une collation des versions ; avant d’obtenir l’original, on ne peut les prendre que comme texte intermédiaire candidat, sans pouvoir établir à partir de là une chaîne d’influence linéaire menant directement des constitutions provinciales du Zhejiang ou du Hunan à la constitution de 1947.

来源与等级 / Provenance — dispositions pertinentes de la constitution nationale de 1923 : d’après le relevé de lecture de l’original imprimé de grade A ; les constitutions provinciales du Zhejiang de 1921, du Hunan de 1922 et du Sichuan de 1923 ainsi que le 《建国大纲》 de 1924 utilisent actuellement des transcriptions historiques B, les liens et les numéros de page précis figurant dans les notes documentaires des sections concernées du texte principal. L’original imprimé du projet de conférence des affaires d’État de Zhang Junmai de 1922 reste à collationner ; la chaîne d’influence directe est UNVERIFIED.

II bis. Les deux déclarations publiques de l’Assemblée provinciale du Hunan de 1922 : l’union interprovinciale n’équivaut pas à la séparation

Le 《正式开会通电》(télégramme d’ouverture solennelle) du 20 mai 1922 et le 《应付时局主张联省主义宣言》(manifeste en faveur du fédéralisme interprovincial face à la situation) du 17 juin 1922 de l’Assemblée provinciale du Hunan offrent deux points d’observation de l’argumentation politique contemporaine : la constitution provinciale y était interprétée comme une voie vers la promotion d’une constitution nationale et la restauration de l’unité ; l’autonomie interprovinciale y était interprétée comme un processus allant de l’autonomie provinciale à l’union interprovinciale, puis à l’organisation d’un ordre étatique commun. Cela permet de réfuter la généralisation qui assimile directement toutes les revendications interprovinciales à une sécession indépendantiste, mais ne prouve pas que les systèmes électoral, fiscal et militaro-politique sous la constitution provinciale du Hunan aient été mis en œuvre conformément à leur idéal. La transcription historique des déclarations a été localisée, mais la version originale du 《天津大公

报》 et le fac-similé correspondant du bulletin de l’Assemblée provinciale du Hunan restent à vérifier page par page.

来源与等级 / Provenance — B : télégramme du 20 mai 1922 https://zh.wikisource.org/wiki/湖南省議會正式開會通電 et manifeste du 17 juin 1922 https://zh.wikisource.org/wiki/湖南省議會應付時局主張聯省主義宣言 de l’Assemblée provinciale du Hunan, d’après des transcriptions historiques ; original imprimé non vu en personne. L’analyse article par article des finances du xian et des compétences résiduelles de la constitution nationale de 1923 est conservée dans le chapitre ultérieur du présent texte consacré à la comparaison avec le Zhejiang, et n’est pas répétée dans la présente section.

II ter. Cinq tests institutionnels de l’autonomie : statut juridique, compétences résiduelles, élection, finances et recours

En comparant les systèmes de 1909, 1923, 1931, 1936 et 1947, le présent article décompose l’« autonomie » en cinq indicateurs vérifiables : premièrement, si les compétences locales sont directement garanties par la constitution ou la loi, ou seulement déléguées par l’organe administratif supérieur ; deuxièmement, selon quel critère les matières non énumérées sont attribuées et par qui les litiges de compétence sont tranchés ; troisièmement, comment les organes représentatifs locaux et les chefs administratifs sont produits et révoqués ; quatrièmement, si les sources fiscales, les biens, les budgets et les dettes peuvent être décidés par la localité dans des limites légales exécutoires ; cinquièmement, s’il existe, en cas d’atteinte aux compétences, un contrôle ou un recours exerçable. Les cinq indicateurs au niveau des dispositions doivent chacun être appariés à des preuves de mise en œuvre : registres électoraux, règlements fiscaux locaux, recettes et dépenses de la trésorerie du xian, ordres de sanction supérieurs, décisions judiciaires ou résolutions de litiges des organes législatifs. Cette méthode ne substitue pas aux preuves institutionnelles concrètes les étiquettes « fédéral » ou « unitaire », ni ne fait automatiquement de l’existence d’organes d’autonomie locale l’équivalent d’une démocratie politique locale.

来源与等级 / Provenance — le cadre d’analyse relève de la méthodologie du chercheur et non d’une source primaire indépendante. La répartition précise du travail entre les alinéas 3 et

4 de l’article 128 et l’article 129 de 1923 a été directement vérifiée par rapport à la transcription historique anglaise https://en.wikisource.org/wiki/Constitution_of_the_Republic_of_China_(1923)(B, l’original imprimé chinois n’ayant pas été vérifié).

III. 1931–1936 : l’institutionnalisation de l’équilibrage des pouvoirs (均权) et la contraction de l’autonomie politique provinciale

La Loi fondamentale de la période de tutelage (《训政时期约法》) de 1931, en son article 59, énonçait explicitement que les compétences du centre et des localités adopteraient le système d’équilibrage des pouvoirs (均权) conformément à l’article 17 du 《建国大纲》 ; l’article 60 reconnaissait que les localités pouvaient élaborer des règlements dans le cadre de leurs compétences, sans pouvoir contredire les règlements du centre ; l’article 61 renvoyait à la loi la répartition de la taxation du centre et des localités ; l’article 62 énumérait expressément six catégories de méfaits de la taxation locale devant être limités par la loi : nuire à l’intérêt public, nuire aux recettes du centre, la double imposition, entraver les communications, discriminer les marchandises importées d’autres localités, et percevoir des taxes de transit sur les produits locaux. L’article 63 attribuait au centre les brevets industriels et commerciaux et les concessions de monopole ; l’article 64 exigeait qu’une fois la province parvenue à la période du début du constitutionnalisme, les compétences du centre et des localités soient ensuite détaillées par la loi conformément au 《建国大纲》. Cela montre que l’« équilibrage des pouvoirs » (均权) était entré dans la loi fondamentale formelle de tutelage, mais ne permet pas d’en déduire que les localités possédaient déjà une fiscalité indépendante ou une capacité législative suffisante. La même loi fondamentale, en son article 78, prescrivait que le gouvernement provincial recevait le commandement du centre, l’article 81 que le gouvernement du xian recevait le commandement du gouvernement provincial, et l’article 82 n’établissait que des organes préparatoires à l’autonomie du xian ; l’élection du gouverneur provincial visée à l’article 79 était elle aussi conditionnée à l’atteinte de la période du début du constitutionnalisme. Le vocabulaire des compétences fiscales et le système de commandement administratif doivent donc être mesurés séparément.

Le Projet de Constitution du 5 mai (《五五宪草》) de 1936 rend cette

tension plus claire encore : les articles 98–99 plaçaient le gouvernement provincial comme organe d'exécution des décrets du centre et de supervision de l'autonomie locale, le gouverneur étant nommé et révoqué par le centre ; les articles 103–109 conservaient encore le xian comme unité d'autonomie, l'élection et la révocation par le peuple du xian, et le projet selon lequel le chef de xian traitait les affaires d'autonomie et les affaires déléguées (委办) ; l'article 108 exigeait que les candidats au poste de chef de xian aient passé l'examen du centre ou aient été jugés qualifiés par la sélection (铨定), et l'article 109 prescrivait que le chef de xian, dans le traitement des affaires déléguées, recevait le commandement du gouverneur provincial. L'article 129 fixait des seuils légaux et délibératifs pour l'établissement local de taxes, l'émission d'emprunts et les contrats grevant le trésor public, l'article 130 limitait les taxes de transit sur les marchandises intérieures ; l'article 144 prescrivait que, dans les xian où l'autonomie n'était pas encore achevée, le chef de xian serait nommé et révoqué par le gouvernement central. On voit ainsi que 1936 ne fut pas une « abolition complète de l'autonomie locale », mais que l'autonomie politique provinciale subit une limitation évidente, l'autonomie du xian étant conservée comme objectif institutionnel conditionnel. L'intégration militaro-politique, les pressions fiscales et la menace d'invasion japonaise entre 1931 et 1936 sont des mécanismes de contexte qui nécessitent encore d'être vérifiés par des archives administratives et militaires, et non une explication causale unique que ces dispositions elles-mêmes pourraient prouver.

来源与等级 / Provenance — B : transcription historique de la 《中華民國訓政時期約法》 de 1931, articles 59–64, 78–82 : https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國訓政時期約法; B : transcription historique du 《五五憲草》 de 1936, articles 98–109, 129–130, 144 : https://zh.wikisource.org/wiki/五五憲草. Transcriptions de pages web vérifiées article par article (grade B) ; original imprimé du bulletin officiel non vérifié.

IV. 1946–1947 : le retour de l'autonomie provinciale et la recomposition d'un triple équilibrage des pouvoirs (均权)

Les principes d'institutions locales de la Conférence consultative politique de 1946 proposaient de faire de la province l'unité suprême d'autonomie locale, le gouverneur étant élu par le peuple,

pouvant élaborer une constitution provinciale ne contredisant pas la constitution nationale, et de répartir les compétences du centre et des provinces selon le principe de l'équilibrage des pouvoirs (均权主义). Les articles 107–111 de la Constitution de 1947 énuméraient finalement les compétences du centre, de la province et du xian, et attribuaient les matières non énumérées selon la nature des affaires nationales, provinciales ou de xian ; les articles 112–117 prescrivaient les règlements d'autonomie provinciale, le gouverneur élu par le peuple et le contrôle juridictionnel, et les articles 121–127 prescrivaient l'autonomie du xian, l'assemblée du xian, l'élection du chef de xian et les affaires déléguées. Cette structure n'était ni le projet de 1936 où le gouverneur était nommé par le centre, ni une réplique directe du mouvement constitutionnel provincial de 1921–1922. Il reste des variantes à vérifier entre les projets d'avril et de novembre 1946 et la constitution finale ; en particulier, on ne doit pas prendre à tort les principes de négociation de 1946 pour un système d'autonomie provinciale déjà mis en œuvre en 1947. La proposition historique plus prudente est la suivante : les trois vocabulaires de l'autonomie du xian, de l'équilibrage des pouvoirs (均权) et de l'autonomie provinciale se sont recombinés en 1947 ; pour déterminer s'ils ont formé une transmission directe par des rédacteurs ou des conférences spécifiques, il faut encore les archives primaires de la rédaction constitutionnelle.

来源与等级 / Provenance — B : principes de révision du projet constitutionnel de la Conférence consultative politique de 1946 et transcriptions historiques ; transcription historique du 《政治協商會議對五五憲草修正案草案》 d'avril 1946 : https://zh.wikisource.org/wiki/政治協商會議對五五憲草修正案草案. Grade A, page juridique officielle : articles 107–117, 121–127 de la Constitution de la République de Chine de 1947 : https://english.president.gov.tw/Page/94. Les annexes soumises à examen du 22 novembre 1946, le bulletin officiel de promulgation original de 1947 et les procès-verbaux article par article de la rédaction constitutionnelle nécessitent encore une collation avec l'original imprimé.

Étude empirique spéciale : le constitutionnalisme interprovincial inachevé — la Constitution du Zhejiang, les finances des xian et la comparaison des pouvoirs locaux sino-américains (1921–1947)

Les neuf chapitres ci-dessous forment une étude empirique spéciale sur la constitution du Zhejiang, les finances des xian et la comparaison des pouvoirs locaux sino-américains.

I. Conscience du problème, contexte historiographique et méthode de preuve

L’autonomie interprovinciale ne peut pas être écrite seulement comme un mouvement politique au résultat déjà scellé. Le présent article la décompose d’abord en quatre catégories de revendications institutionnelles vérifiables : les compétences législatives locales, le degré de libre disposition des finances locales, la source de responsabilité des chefs locaux, et la relation entre la force coercitive locale et le pouvoir national. Qu’une province déclare son autonomie ne lui confère pas, bien entendu, le statut juridique de membre fédéré ; qu’un xian possède une rubrique budgétaire ne signifie pas, bien entendu, qu’il contrôle les paiements effectifs. Le présent article prend donc la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 pour point de départ normatif, vérifie le processus administratif à l’aide des matériaux d’administration des xian et de routes du Zhejiang de 1933–1935, puis établit une comparaison limitée avec la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 et la Constitution de la République de Chine de 1947.

1. La rétrospective contemporaine de 1929 : texte constitutionnel et système municipal non mis en œuvre

Un exposé sur les institutions municipales paru dans le n° 17 du vol. 26 de 1929 du 《东方杂志》, revenant sur les dispositions des chapitres 15 et 16 de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 relatives aux municipalités spéciales et au système des municipalités ordinaires, cantons et villages (普通市乡), considérait explicitement que la constitution provinciale n’avait pas été mise en œuvre et que, par conséquent, le système municipal concerné n’était pas non plus établi. L’article traitait également des lois

d’organisation des municipalités spéciales et ordinaires promulguées en 1928 par le Gouvernement national, en signalant que l’établissement des conseils consultatifs (参议会) était restreint par des conditions telles que les délais d’établissement, les procédures d’approbation et la non-promulgation de la loi électorale. Il s’agit d’une preuve importante d’« état de mise en œuvre » contemporaine : elle étaye, dans le domaine précis des institutions municipales, la distinction entre « norme promulguée » et « institution fonctionnant », et soumet aussi les délais électoraux et les arrangements du comité exécutif des articles 20–21 de la loi d’application de 1921 à une vérification empirique. Cependant, cette rétrospective de 1929 est le commentaire institutionnel de son auteur, et non les archives d’exécution du gouvernement provincial, une enquête couvrant tous les xian de la province ou une décision de justice ; on ne peut pas affirmer, sur la seule base d’une phrase disant « non mis en œuvre », qu’aucune disposition de la constitution provinciale de 1921 n’ait produit d’effet administratif en quelque lieu que ce soit. L’article doit la classer comme preuve secondaire contemporaine et continuer à rechercher les registres des assemblées provinciales et des xian de 1921–1929, les nominations aux organes municipaux, les fonds d’autonomie et les procès-verbaux de délibération, pour distinguer les situations différentes de pratique locale, d’interruption institutionnelle et d’échec complet.

文献注 / Source note — B CONTEMPORANEOUS SECONDARY HISTORICAL TEXT TRANSCRIPTION (NOT OFFICIAL IMPLEMENTATION RECORD): 《東方雜誌》1929 年第 26 卷第 17 期, 市政制度论述,https://wikisource.org/wiki/東方雜誌/一九二九年廿六卷十七期; original printed page and article author NOT YET VERIFIED. Distinguish retrospective opinion from administrative proof. 1921 浙江省憲法施行法 arts20–21 primary legal-text transcriptionhttps://zh.wikisource.org/wiki/中華民國浙江省憲法施行法.

2. Les affaires d’État pendant la transition constitutionnelle provinciale et la continuité de l’ordre juridique

Les articles 1–3 de la 《中华民国浙江省宪法施行法》(loi d’application de la constitution provinciale de la République de Chine pour le Zhejiang) de 1921 montrent que le texte constitutionnel du Zhejiang ne prétendait pas simplement détacher la province de l’ordre

juridique de la République de Chine. L'article 1 prescrivait que, avant l'établissement de la constitution nationale, les affaires relevant de l'État seraient provisoirement décidées et exécutées par la province ; l'article 2 maintenait applicables dans la province les lois et ordonnances juridiques existantes de la République de Chine non incompatibles avec la constitution provinciale ; l'article 3 préservait la validité des traités et contrats conclus par la République de Chine avec l'étranger, intéressant le Zhejiang et déjà exécutés, avant l'application de la constitution provinciale. Les trois articles formaient ensemble une structure de transition composite : « constitution nationale non établie — décisions provisoires dans la province — lois nationales existantes et obligations extérieures maintenues ». Le « provisoirement décidé et exécuté par la province » appartient ici à une revendication normative de compétence ; on ne peut pas en conclure directement que les organes centraux auraient effectivement perdu les affaires d'État, ni assimiler directement la constitution provinciale à une déclaration d'indépendance de souveraineté nationale. Par rapport à la norme de la Constitution de la République de Chine de 1947 dont l'article 107 énumère les matières exclusivement centrales et l'article 111 traite les matières non énumérées, la loi d'application de 1921 proposait, alors que l'édifice constitutionnel national restait inachevé, un arrangement provisoire différent. Les deux textes étant séparés de plus de vingt ans, il faut retracer leur incidence institutionnelle par les procès-verbaux de rédaction de la constitution nationale, les ordres d'exécution des organes officiels locaux et les archives d'arbitrage des litiges, sans déduire de la ressemblance textuelle une relation d'héritage.

3. La collation des versions de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 et la séparation « promulgation — mise en œuvre »

L'étude de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 et de sa loi d'application doit distinguer la transcription existante des dispositions, la version imprimée de l'époque, le processus d'adoption par l'assemblée et l'exécution effective par les organes locaux. La page de discussion de la loi d'application sur Wikisource signale les pp. 22–25 de l'original imprimé du 《浙江省法汇编》 premier recueil (1921), et donne la cote de numérisation de la Bibliothèque nationale NLC416-12jh003053-43593 ; la page de discussion de la constitution provinciale liste par ailleurs la piste de

versions du feuilleton « adoption de la constitution du Zhejiang en troisième lecture » des 8, 9, 10, 11, 12, 15 et 16 septembre 1921 du 《新闻报》 de Shanghai. Le 13 octobre 2026 ont déjà été vérifiés les articles 101 et 110 de la constitution provinciale aux pp. 15–16 de l’original imprimé du 《浙江省法匯編》 de 1921, ainsi que l’article 16 de la loi d’application à la p. 25 ; le volume entier et le feuilleton du 《新闻报》 restent à collationner, et le caractère difficile de l’article 16 n’est toujours pas résolu. Lors de la collation, il faut enregistrer en priorité les articles 1–3 sur les affaires d’État et le maintien des anciennes lois, les articles 12–18 sur la transition fiscale, éducative et des dépenses militaires, les articles 20–23 sur les clauses d’alternance des organes locaux, en comparant article par article les variantes, la ponctuation, les dates et s’il s’agit d’un projet ou d’une version promulguée. Même si les différentes versions étaient identiques à la lettre, cela ne prouverait que la stabilité relative du texte normatif ; pour savoir si des assemblées de xian ont été organisées, les impôts ajustés, le transfert des dépenses militaires accompli, il faut encore rechercher les ordres du gouvernement provincial, les registres financiers des xian et les registres effectifs des institutions. L’article ne peut donc pas substituer « constitution provinciale promulguée » à « autonomie mise en œuvre », ni déduire rétroactivement, à partir des statistiques administratives de 1933, que la loi d’application de 1921 était entrée en vigueur.

文献注 / Source note — A for inspected pages of the 1921 compilation; C for the unresolved Article 16 numeral; B/C for the uninspected newspaper serial: https://zh.wikisource.org/wiki/Talk:中華民國浙江省憲法施行法(浙江省法匯編 第一輯 1921 pp22–25; NLC416-12jh003053-43593); https://zh.wikisource.org/wiki/Talk:浙江省憲法(上海新聞報 1921-09-08/09/10/11/12/15/16). Original comparison and execution unverified.

4. La promesse du suffrage universel et les mécanismes représentatifs transitoires

Les dispositions relatives aux droits politiques de la constitution provinciale de 1921 ne peuvent pas être évaluées indépendamment des arrangements électoraux provisoires de la loi d’application. L’article 4 de la loi d’application exigeait que, tant que le recensement n’était pas achevé, les députés provinciaux fussent d’abord élus directement à raison d’un par xian, et prescrivait

l’achèvement du recensement dans un délai de trois ans ; l’article 6 substituait provisoirement au suffrage universel de l’ensemble des électeurs provinciaux prévu par la constitution provinciale un vote des députés des assemblées de xian et des assemblées des municipalités spéciales ; l’article 7 faisait en outre participer les associations d’éducation, les associations agricoles, les syndicats ouvriers, les chambres de commerce, les barreaux d’avocats et les associations de la presse à la composition de l’assemblée électorale provinciale ; l’article 8 fixait provisoirement à vingt le nombre de députés par xian tant que la population des xian restait inconnue. L’article 20 établissait un délai en deux phases — d’abord élire les députés provinciaux et de xian, puis élire le gouverneur et les administrateurs politiques (政务员) — et l’article 21 établissait en outre un comité exécutif constitutionnel de neuf personnes. On voit ainsi que le texte contenait à la fois l’objectif de l’élection directe et des mécanismes de substitution indirects et corporatifs en cas d’insuffisance des statistiques démographiques. Pour savoir s’il y a eu de véritables élections, si la qualité de représentant de chaque xian a été reconnue, si le délai de trois mois a été respecté, il faut le vérifier par les avis électoraux, les registres électoraux, les procès-verbaux des assemblées de xian et les archives du comité exécutif ; on ne peut pas déduire du seul nom de « loi d’application » que l’application a eu lieu.

文献注 / Source note — PRIMARY LEGAL-TEXT TRANSCRIPTION, NOT FACSIMILE. 中華民國浙江省憲法施行法, arts.4,6–8,20–21,https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國浙江省憲法施行法; 1922 東方雜誌 vol.19 no.22 reproduction transcriptionhttps://wikisource.org/wiki/東方雜誌/一九二二年十九卷廿二期. Implementation records not obtained; no records of observed elections have been obtained.

4A. Les six mécanismes transitoires de la loi d’application : justice, fiscalité, éducation, biens et délais de mise en œuvre

La 《浙江省宪法施行法》 de 1921 n’était pas seulement un calendrier électoral. En classant ses vingt-trois articles par matières exécutoires, on peut identifier au moins six techniques transitoires différentes : (1) les articles 1–3 fixaient provisoirement, alors que la constitution nationale et le droit provincial restaient incomplets, l’exécution dans la province des affaires d’État, le maintien

conditionnel des anciennes lois et la continuation des traités et contrats extérieurs existants ; (2) les articles 4–10 adoptaient, alors que manquaient encore les préalables tels que le recensement, les municipalités spéciales et le système du jury, des enquêtes à délai limité, la représentation indirecte et l'application différée ; (3) l'article 11 exigeait l'établissement dans un délai de trois ans de tribunaux de première instance dans chaque xian, et, dans les xian non encore établis, la mise en place d'offices judiciaires (司法公署) ; (4) les articles 12–15 traitaient respectivement les taux et modes de perception existants, les fonds de l'instruction obligatoire, l'affectation établie des terres publiques, ainsi que la répartition des biens et des impôts après la séparation des municipalités spéciales de leur xian d'origine ; (5) les articles 16–18 fixaient provisoirement la délibération des dépenses militaires dans la province, l'éventuelle compétence de commandement des troupes stationnées et un plan de démobilisation (裁兵计划) ; (6) les articles 19–23 exigeaient de compléter les lois nécessaires, d'organiser deux tours d'élections, d'établir un comité exécutif de neuf personnes, de proposer une révision constitutionnelle après trois ans et de l'appliquer en même temps que la constitution provinciale. Cette structure montre que la constitution provinciale n'était pas une machine administrative capable de fonctionner d'elle-même dès sa proclamation : les registres électoraux, les institutions judiciaires, les résolutions budgétaires, les ordres militaires et les transferts fiscaux exigeaient chacun leurs propres pièces d'exécution.

文献注 / Source note — B: historical legal-text transcription, 浙江省宪法施行法 arts.1–23,https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國浙江省憲法施行法; the Act's clause locations in 《浙江省法汇编》第一辑 (printed pp. 22–25) were subsequently verified against the original printing (Appendix 24), though a full collation of the volume remains outstanding. The transcription of art.16 contains the visibly corrupt reference "第一百另一条"; do not silently emend it. Catalog only: 陈益轩编《浙江制宪史》(1921), implementation act reportedly at printed p133,https://mtoou.info/jueban/74411.html. For the original-print verification of the Act, see Appendix 24.

5. La constitution provinciale du Hunan de 1922 : l'appartenance nationale et le pouvoir d'autonomie du peuple provincial juxtaposés

L'article 1 de la 《湖南省宪法》 de 1922 définissait le Hunan comme

une « province autonome de la République de Chine » (中华民国之自治省), et l’article 4 prescrivait en outre que le pouvoir d’autonomie provinciale appartenait à l’ensemble du peuple provincial. Lus ensemble, les deux articles ne permettent ni de classer simplement la constitution provinciale du Hunan comme une déclaration d’indépendance souveraine détachée de la République de Chine, ni de la réduire à quelques matières administratives déléguées par les organes centraux. Le télégramme de l’Assemblée provinciale du Hunan du 20 mai 1922 considérait en outre la constitution provinciale comme une voie vers la promotion d’une constitution nationale et l’établissement d’une base unifiée. Ces matériaux montrent qu’au moins dans le langage constitutionnel public, l’autonomie du peuple provincial et l’unité nationale pouvaient être simultanément des objectifs politiques. Cependant, les dispositions et le télégramme ne peuvent prouver que des revendications normatives et des expressions politiques ; la qualification électorale effective, le pouvoir budgétaire de l’assemblée, l’exécution de l’administration des xian et le contrôle des armées doivent encore être vérifiés par d’autres archives. Par rapport à la constitution provinciale du Zhejiang, les matériaux du Hunan offrent un point d’observation indépendant sur la question de « qui est le sujet politique du pouvoir d’autonomie » ; par rapport à la Constitution de 1947, ils ne peuvent établir une transmission textuelle directe sur la seule ressemblance de formulation.

文献注 / Source note — B — historical legal-text transcription, 《湖南省憲法》arts1,4,https://zh.wikisource.org/wiki/湖南省憲法; B — historical transcription of 湖南省議會正式開會通電 (20 May 1922),https://zh.wikisource.org/wiki/湖南省議會正式開會通電. Original printed facsimiles and implementation records not inspected; no inference of implementation.

6. Le projet de constitution provinciale du Sichuan de 1923 : l’autonomie provinciale ne signifie pas, bien entendu, la souveraineté provinciale

Le 《四川省宪法草案》 de mars 1923, en son article 1, appelait le Sichuan province autonome de la République de Chine, l’article 3 plaçait le fondement du pouvoir d’autonomie dans l’ensemble du peuple provincial, et l’article 5 limitait explicitement le pouvoir d’autonomie provinciale à ce qui ne contredisait pas la Constitution de la République de Chine. Les articles 6–8 proposaient des

arrangements spéciaux tels que l'action provisoire de la province lorsque le centre n'exerçait pas ses fonctions, les lois nationales et les traités intéressant les pouvoirs provinciaux, ainsi que la procédure d'application des lois nationales dans la province. Lus ensemble, les quatre types de dispositions révèlent une tension interne : le projet tentait à la fois d'élargir l'espace normatif effectif de la province et prenait la constitution nationale pour limite supérieure. On ne peut donc pas traduire automatiquement « province autonome » par « province souveraine », ni considérer que la revendication provinciale de limiter les décrets du centre avait déjà obtenu une reconnaissance nationale. Plus important encore, le texte du Sichuan est un projet et non une constitution entrée en vigueur ; sa signification pour la pensée de l'autonomie interprovinciale des années 1920 appartient au niveau comparable des propositions, et non à la performance d'exécution. Juxtaposé aux constitutions provinciales du Hunan et du Zhejiang, le cas du Sichuan permet au présent article d'éviter de représenter l'ensemble du mouvement par une seule province.

7. Les droits patrimoniaux du xian et le plafond des quatre dixièmes dans la constitution nationale de 1923

La 《中华民国宪法》 de 1923 fournit une autre piste de projet institutionnel en dehors des constitutions provinciales. Son article 124 prescrivait que les localités se divisaient en deux niveaux, la province et le xian ; l'article 127 exigeait que la province établît une assemblée élue par le peuple et un conseil des affaires provinciales (省务院) ; l'article 128 incluait l'assemblée du xian, l'élection du chef de xian, les biens du xian et les fonds d'autonomie dans les dispositions de la constitution nationale. Particulièrement notable est l'alinéa 3 de l'article 128 : le xian jouissait d'un droit de retenue dans le montant total de l'impôt provincial à sa charge, mais ne pouvait dépasser quatre dixièmes. Le texte de l'original imprimé établissait un plafond, et non une garantie minimale inconditionnelle de 40 % de l'impôt provincial pour chaque xian ; l'alinéa 4 de l'article 128 interdisait en outre au gouvernement provincial de disposer des biens du xian et des fonds d'autonomie, l'article 129 confiait à l'assemblée provinciale la délibération de la répartition des impôts provinciaux et des xian, et l'article 131 attribuait aux matières d'autonomie du xian un plein pouvoir d'exécution. Il en résultait non pas une clause unique d'«

indépendance fiscale locale », mais une structure où plafond proportionnel, protection des biens, pouvoir fiscal de l'assemblée provinciale et pouvoir d'exécution de l'autonomie se limitaient mutuellement. Les pp. 35–37 de l'original imprimé de 1923 permettent de vérifier les articles 127–131 ; l'article 26, sur l'attribution des compétences non énumérées selon la nature des affaires et les litiges portés devant la Cour suprême, figure par ailleurs à la p. 10 de l'original imprimé. Par rapport à l'arrangement de 1947 où l'article 111 confie au Yuan législatif le règlement des litiges de compétence, on peut confirmer la différence textuelle de l'organe d'arbitrage et du niveau du xian, mais on ne peut pas déduire de la seule différence une transmission historique ou une performance de mise en œuvre.

L'élection directe du chef de xian prévue à l'alinéa 2 de l'article 128 de la constitution nationale de 1923 n'entrait pas en vigueur immédiatement et sans condition. Cet alinéa prescrivait explicitement que, tant que la justice n'était pas indépendante et que l'autonomie inférieure n'était pas achevée, l'élection directe du chef de xian et les arrangements administratifs d'autonomie correspondants ne s'appliquaient pas. L'alinéa 2 de l'article 127 adoptait également pour le conseil des affaires provinciales un projet électoral par étapes : en principe, cinq à neuf administrateurs provinciaux (省务员) élus directement par le peuple provincial, avec la possibilité d'organiser une assemblée électorale lorsque l'élection directe n'était pas encore réalisable, et l'interdiction pour les militaires en service actif et les militaires démobilisés depuis moins d'un an de servir comme administrateurs provinciaux. Ce détail fait de la nomination par le gouverneur du préfet de xian (县知事) dans la constitution du Zhejiang de 1921, de l'élection directe conditionnelle de la constitution nationale de 1923, et de l'élection et de la révocation du chef de xian par le peuple du xian des articles 123 et 126 de la Constitution de 1947, trois arrangements normatifs qui ne peuvent pas être confondus. Ils ne peuvent pas non plus prouver directement que chaque xian a effectivement tenu des élections dans l'année correspondante ; les registres électoraux, les avis électoraux et les registres d'établissement des organes d'autonomie restent des preuves d'exécution indépendantes.

Les alinéas 3 à 5 du même article 128 de la constitution nationale de 1923 divisaient en outre le pouvoir fiscal du xian en trois

instruments : la retenue du xian sur l’impôt provincial à sa charge, plafonnée à 40 % ; l’interdiction pour le gouvernement provincial de disposer des biens du xian et des fonds d’autonomie ; en cas de calamité ou d’insuffisance des fonds d’autonomie, la possibilité pour le xian de présenter une demande, après délibération de l’assemblée provinciale, d’être subventionné par le trésor provincial. L’article 129 confiait à l’assemblée provinciale la délibération de la répartition des impôts provinciaux et des xian. Le plafond de retenue fiscale, la protection des biens et la subvention conditionnelle ne peuvent pas être appelés collectivement « subvention garantie », et encore moins servir de preuve que les coûts de construction routière du Zhejiang de 1933 auraient déjà été payés par la trésorerie du xian. En comparant ces dispositions avec la proportion du budget des communications du Zhejiang de 1921 et la subvention fédérale américaine sur les routes de 1921, il faut coder séparément le pouvoir de fixation des taux, la proportion de retenue, la protection des actifs, l’approbation des subventions, le versement en espèces et la réception des travaux.

文献注 / Source note — A — 1923 擷華印書局《中華民國憲法》原印第 35—37 页（PDF 零基第 35—37 页），第 127 条第 2 款、第 128 条第 2—5 款及第 129 条，有原印目视核验记录，https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-11jh007322-56095_中華民國憲法.pdf; A — 1947 ROC Constitution arts123,126, official Presidential Officehttps://www.president.gov.tw/Page/284/1241; B — 1921 Zhejiang Constitution art128 transcriptionhttps://zh.wikisource.org/wiki/浙江省憲法. No election implementation or treasury payments established.

比较补注：note comparative — l’article 101 de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 fixe un plafond de 30 % avec les recettes provinciales pour dénominateur ; l’alinéa 3 de l’article 128 de la constitution nationale de 1923 fixe un plafond de retenue du xian de 40 % avec l’impôt provincial à la charge du xian pour dénominateur ; l’alinéa 7 de l’article 107 de la constitution nationale de 1947 confie au centre la répartition des impôts nationaux, provinciaux et des xian. L’objet, le dénominateur et la fonction légale des trois diffèrent ; ils ne peuvent pas être additionnés, et l’on ne peut pas non plus prouver à partir d’eux des paiements effectifs. L’article 101 de la constitution provinciale de 1921 a déjà été vérifié d’après l’original imprimé (voir annexe 25) ; la présente

comparaison ne dépend d’aucune autre disposition non vérifiée.

II. La Constitution du Zhejiang de 1921 : compétences, finances et transition

L’enjeu de la constitution du Zhejiang n’est pas de savoir si, par son nom, elle appartenait à une « constitution fédérale », mais qu’elle tentait de placer les matières du niveau du xian, les impôts, les budgets et le système représentatif dans une structure de compétences ayant force de loi. Le présent article distingue dans les dispositions la configuration permanente et les arrangements transitoires avant l’établissement de la constitution nationale. Les premiers répondent à la question de savoir qui peut légiférer, lever l’impôt, examiner le budget ; les seconds répondent à la question de savoir comment les anciennes lois, les anciens impôts et les dépenses militaires continuaient à fonctionner pendant la conversion institutionnelle. Si on les confond, on lira à tort une autorisation transitoire comme un pouvoir d’autonomie déjà consolidé.

1. Des compétences du xian dans la constitution provinciale à l’approbation budgétaire

La 《浙江省宪法》 de 1921 est un texte important pour observer les arrangements des compétences du xian au sein du mouvement constitutionnel provincial, mais elle ne doit pas être confondue avec la constitution nationale de 1923 ou la Constitution de la République de Chine de 1947. La transcription historique des dispositions montre : l’article 124 fixait une exigence de proportion budgétaire pour les dépenses provinciales de communications ; l’article 126 distinguait les artères provinciales des embranchements du niveau du xian ; les articles 135–139 concernaient respectivement les routes de xian, les impôts du xian, les emprunts du xian à but productif ou de secours en cas de calamité, ainsi que la publicité des budgets et comptes définitifs du niveau du xian. En même temps, l’article 128, qui énumérait la nomination du chef de xian par le gouverneur provincial, montre que l’énumération des finances et des affaires routières du xian n’était pas automatiquement accompagnée de l’élection directe du chef de xian. En 1933, la méthode du budget local du xian du Zhejiang établissait encore une procédure d’approbation par le département provincial des finances

et le département compétent ; tandis que les articles 124–127 de la Constitution de 1947 prescrivaient, à un autre niveau constitutionnel, l’assemblée du xian et l’élection du chef de xian. La différence des trois textes étaye une conclusion limitée : les compétences routières du niveau du xian, l’autonomie fiscale, le mode de production du chef et la supervision budgétaire pouvaient évoluer selon des trajectoires différentes ; on ne peut pas substituer à la comparaison article par article l’indicateur unique de « l’essor et du déclin de l’autonomie interprovinciale ». Les dispositions de 1921 ne s’appuyaient, dans la phase d’étude précédente, que sur des transcriptions de textes historiques précédemment enregistrées ; l’original imprimé, la situation de mise en œuvre formelle et les archives d’exécution du niveau du xian de 1921–1933 restent à vérifier.

2. L’audit de la trésorerie provinciale, les propositions du niveau du xian et l’autodéfense de base

La 《浙江省宪法》 de 1921 ne se contentait pas de configurer, aux articles 124, 126, 135–139, les communications, les routes de xian et les finances du xian ; elle établissait aussi des contrôles procéduraux à différents niveaux. L’article 90 exigeait que le rapport de perception de la trésorerie provinciale et les pièces de versement fussent contresignés (签印) par la Cour des comptes (审计院) ; l’article 91 permettait à la Cour des comptes de refuser le paiement d’un projet de loi de dépense non conforme au budget ou de dépense provisoire ; ces dispositions contraignaient directement les paiements de la trésorerie provinciale et ne pouvaient pas être interprétées, sans matériaux d’exécution du niveau du xian, comme signifiant que les finances du xian avaient déjà accepté le même audit. L’article 97 prescrivait qu’un tiers ou plus des xian, avec la cosignature d’au moins mille électeurs par xian, pouvaient proposer un projet de loi à l’assemblée provinciale ; si l’assemblée provinciale n’était pas d’accord, le projet était soumis au vote des assemblées de xian et des assemblées des municipalités spéciales. Il insérait ainsi le droit de participation du xian dans la procédure législative provinciale, mais pour savoir s’il a jamais été effectivement déclenché, il faut encore examiner les cosignatures d’électeurs, les propositions et les registres de vote. L’article 153 permettait aux habitants des municipalités, bourgs et cantons d’organiser des corps de protection (保卫团) pour l’autodéfense, dont la nature n’équivalait

pas non plus à une armée régulière du niveau du xian. Ces projets, comparés à la chaîne d'approbation des récompenses et sanctions pour la construction routière des chefs de xian et du budget du xian de 1933, montrent que la participation législative, l'audit fiscal, la supervision du personnel et l'autodéfense de base pouvaient coexister sans se substituer les unes aux autres.

3. La tension textuelle entre impôts provinciaux et impôts du xian

Les dispositions fiscales de la 《浙江省宪法》 de 1921 ne peuvent pas être lues en n'en choisissant qu'une. L'article 99 prescrivait en termes assez larges que les diverses taxes de la province appartenaient aux recettes provinciales et seraient perçues par le gouvernement provincial conformément à la loi ; l'article 136 conservait pourtant les taxes propres au xian (县固有捐税) et permettait au xian, dans la mesure où il ne contredisait pas le droit provincial, d'établir des impôts de xian, des surtaxes provinciales et d'autres recettes publiques. Si l'on comprend le « de la province » (本省) de l'article 99 comme toutes les taxes levées sur le territoire provincial, les deux articles présentent une tension de surface ; si on le comprend comme les impôts provinciaux, l'espace des impôts du xian est plus grand. Le seul texte transcrit ne peut lever cette ambiguïté ; il faut examiner la classification des impôts de l'époque, la loi d'application et les livres de comptes fiscaux de la province et des xian. L'article 124 prescrivait que les dépenses provinciales de communications représenteraient au moins 5 % des dépenses annuelles du budget provincial, mais ne prescrivait pas pour autant explicitement que les routes de xian obtiendraient 5 % des fonds ; l'article 126 distinguait en outre les artères provinciales construites par la province et les embranchements internes construits par les xian, municipalités, bourgs et cantons. La procédure d'approbation des nouvelles entreprises de la méthode du budget du xian de 1933 montrait encore que la demande de projet, l'attribution de la source fiscale, l'adoption du budget et le versement effectif n'étaient pas le même pouvoir. La loi fédérale américaine sur les routes de 1921, qui reconnaissait les levées de fonds locales, sous le contrôle direct de l'État, comme fonds de contrepartie de l'État, fournit justement un contrepoint méthodologique : la source des fonds et le pouvoir de disposition doivent être enregistrés en colonnes séparées, mais les systèmes des deux pays ne doivent pas être assimilés.

4. Les dispositions transitoires du pouvoir fiscal de la constitution provinciale

La tension de surface entre les articles 99 et 136 de la 《浙江省宪法》 de 1921 doit être lue conjointement avec l'article 12 de la 《中华民国浙江省宪法施行法》 promulguée le même jour. L'article 99 formulait les « diverses taxes de la province » comme des recettes provinciales, tandis que l'article 136 préservait les taxes propres au xian et donnait au xian, dans les limites du droit provincial, la capacité d'établir des impôts de xian et des surtaxes ; l'article 12 de la loi d'application prescrivait en outre que, tant que les assemblées de la province, du xian et des municipalités n'auraient pas délibéré pour réviser ou abolir, les taux et modes de perception existants seraient provisoirement maintenus, et que ceux qui contrevenaient aux principes fiscaux devraient être progressivement corrigés dans un délai de trois ans. Il ne s'agit pas d'une disposition réalisant automatiquement le pouvoir fiscal du xian, mais d'un pont temporel entre l'ancien et le nouveau système fiscal : l'énumération des compétences par la nouvelle constitution ne changeait pas, le jour de la promulgation, simultanément les organes fiscaux existants, les taux de perception et les circuits de versement au trésor. Son test administratif falsifiable consiste à rechercher xian par xian les résolutions des assemblées de xian sur les règlements fiscaux de 1921–1924, les registres effectifs de perception des impôts du xian, les comptes des trésoreries séparées de la province et des xian et les ordres de correction, et à distinguer « compétence légale », « taux délibéré » et « montant effectivement perçu ». En particulier, on ne peut pas réécrire la méthode du budget local du xian du Zhejiang de 1933 comme la mise en œuvre directe de la loi d'application de 1921 : les deux se situent dans des contextes politiques et juridiques différents, et, à moins de trouver des archives de filiation institutionnelle, on ne peut les mettre en regard que comme des mécanismes de contrôle fiscal province–xian d'époques différentes.

文献注 / Source note — PRIMARY LEGAL-TEXT TRANSCRIPTIONS, NOT FACSIMILES. 浙江省憲法 (9 Sept. 1921), arts. 99,136,https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省憲法; 中華民國浙江省憲法施行法 (9 Sept. 1921), art. 12,https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國浙江省憲法施行法; 1922 東方雜誌 vol.19 no.22 text transcriptionhttps://wikisource.org/wiki/東方雜誌/一九二二年十九卷廿二期. Original printed 1921 edition not visually inspected. Claims: B-

access for transcriptions; administrative implementation UNVERIFIED.

5. Les dépenses militaires et les troupes dans la province avant l’établissement de la constitution nationale

Les articles 16–18 de la loi d’application fournissent une piste indépendante pour vérifier la relation entre l’autonomie interprovinciale et l’unité militaire. L’article 16 confiait provisoirement, sous la condition de la non-établissement de la constitution nationale, la vérification et la délibération par l’assemblée provinciale des dépenses militaires payées par le Zhejiang avant juillet 1921 ; l’article 17 prescrivait qu’avant l’établissement de la constitution nationale, les troupes stationnées dans la province « pouvaient être commandées par le gouverneur » (得由省长统辖) ; l’article 18 exigeait que le gouvernement provincial présentât un plan de démobilisation à la première assemblée provinciale. Ces trois articles concernaient respectivement l’approbation des dépenses militaires, l’éventuelle compétence de commandement des troupes stationnées et l’obligation de proposer un plan de démobilisation, sans prouver que le gouverneur maîtrisait effectivement toutes les troupes stationnées, ni que la démobilisation avait été exécutée. En particulier, la transcription existante de l’article 16 contient un caractère apparemment corrompu dans le numéro d’article de la constitution provinciale cité, qui doit attendre la vérification de l’original imprimé de 1921 et ne peut pas être réécrit de soi-même en un numéro d’article déterminé. La prochaine étape doit archiver séparément les budgets des dépenses militaires, les pièces de paiement effectif, les ordres d’appartenance des troupes et les registres d’exécution de la démobilisation, en évitant de fusionner la population des conscrits, les effectifs de police, les corps de protection ou les effectifs de garnison en un indicateur unique d’« autonomie militaire ».

文献注 / Source note — later transcriptions and TWO distinct original printed witnesses (1921 compilation and 1922 periodical). 中華民國浙江省憲法施行法, arts.16–18,https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國浙江省憲法施行法; 《東方雜誌》1922 年第 19 卷第 22 期原印第 26—27 页（PDF 零基第 215—216 页）,https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002290-25829_東方雜誌_1922 年 19 卷 22 期.pdf. The 1922 printed pages were visually inspected on 2026-10-12 and

2026-10-13: printed p.26 locates Article 16 and p.27 locates Articles 17–18, but its constitutional cross-reference remains ambiguous; the later transcriptions render “第一百另一條.” Article 101 is a semantic candidate, not an authenticated literal emendation. The 1921 original law compilation (NLC416-12jh003053-43593, printed p.25/PDF index27) was visually inspected on 2026-10-13; the Article 16 cross-reference glyph and actual military payment or command records remain unverified.

校勘假说（1921 年浙江施行法第 16 条；B 级转录比对，非原印核定）：hypothèse de collation (article 16 de la loi d’application du Zhejiang de 1921 ; comparaison de transcriptions de grade B, non établie par l’original imprimé) — les transcriptions existantes de Wikisource et du 《东方杂志》 1922, vol. 19, n° 22 rendent toutes le numéro d’article de la constitution provinciale cité par l’article 16 par « 第一百另一條 », qui ne peut pas être pris à la lettre comme un numéro d’article valide. Par ailleurs, d’après la transcription historique de l’article 101 de la 《浙江省宪法》 de 1921, le plafond de la charge du Zhejiang dans les dépenses politiques nationales est de 30 % des recettes provinciales totales ; l’article 16 de la loi d’application prescrivant immédiatement après que les anciennes dépenses militaires seraient provisoirement vérifiées et délibérées par l’assemblée provinciale avant l’établissement de la constitution nationale, l’article 101 est un candidat digne d’examen pour la référence croisée, et non une correction déjà prouvée. Le 13 octobre 2026 ont déjà été comparées la p. 25 de l’original imprimé du 《浙江省法匯編》 de 1921 (PDF base zéro, p. 27) et la p. 15 de l’original imprimé de la constitution provinciale de la même année pour l’article 101 (PDF base zéro, p. 17), ainsi que la p. 26 de l’original imprimé du périodique de 1922 ; la forme graphique précise de la référence croisée de l’article 16 n’a toujours pas été identifiée de manière fiable, et l’on ne peut pas encore juger s’il s’agit d’une erreur typographique, d’une erreur de copie ou d’une variante de version. Aucune version ne peut prouver directement le paiement effectif des dépenses militaires.

III. De la promesse constitutionnelle à la chaîne d’approbation du xian en 1933

Le règlement provisoire de 1933 sur les récompenses et sanctions

des chefs de xian pour la construction routière, la méthode du budget local du xian et des cas de conférences du gouvernement provincial permettent à la recherche de dépasser l'abstraction de la dichotomie centre–localité. Il existe au moins quatre maillons potentiellement séparés : la proposition de plan par le xian, l'approbation du budget par la province, l'exécution locale des travaux, et la sanction supérieure du chef de xian. Qu'un organe provincial approuve une proposition d'ajustement d'un organisme financier de xian ne prouve que l'exercice de son pouvoir d'approbation à un moment donné ; sans ordre d'exécution, sans livres de comptes et sans correspondance officielle avec le niveau du xian, on ne peut pas déduire que le gouvernement du xian a achevé l'ajustement.

1. La chaîne d'exécution du règlement provisoire de récompenses et sanctions des chefs de xian pour la construction routière de 1933

Le 《浙江省各县县长筑路奖惩暂行规程》 de 1933, à la p. 45 de l'original imprimé des n° 3–4 du vol. 3 du 《浙江民政月刊》, comptait sept articles. L'article 2 énumérait les conditions de récompense du chef de xian, notamment l'achèvement des travaux routiers dans les délais, les résultats de la construction routière par corvée (徵工筑路), la collecte de fonds routiers, la surmontée des difficultés financières ayant permis la mise en chantier des routes, ainsi que la mobilisation de la population pour construire des routes rurales ; l'article 3 énumérait les cas passibles de sanction tels que le non-achèvement dans les délais, l'inefficacité de la construction par corvée, l'inefficacité de la collecte de fonds et l'arrêt des travaux ou la dilapidation fictive des fonds de travaux. L'article 4 prescrivait les formes de récompense : mention méritoire (记功), diplôme de félicitations, médaille et avancement ; l'article 5 distinguait deux types de procédures de récompense : la mention méritoire était déterminée par le département de la construction conjointement avec le département des affaires civiles ; les diplômes, médailles et avancements étaient soumis par les deux départements au gouvernement provincial pour traitement. Ici, on ne peut pas résumer toutes les récompenses et sanctions en une seule et même procédure d'approbation du gouvernement provincial ; l'article 6 prenait l'évaluation annuelle pour principe, avec la possibilité pour le département de la construction de la traiter à tout moment dans des cas spéciaux. Le sujet légal du règlement était le chef de xian, et

les maillons de supervision se situaient dans les départements provinciaux et le gouvernement provincial. La construction routière du niveau du xian ne peut donc pas être attribuée à l'« autonome » sur la seule base du xian traversé par la route ; il faut aussi vérifier si l'évaluation du personnel du chef de xian et l'approbation supérieure des travaux influençaient l'ordre de priorité des projets. Ce règlement appartient toutefois aux textes normatifs, et non à une liste effective de récompenses et sanctions ni à une preuve de réception des routes de xian.

文献注 / Source note — (A original primary facsimile verified against the original-page inspection record): 《浙江民政月刊》1933 年第 3 卷第 3–4 期，原印第 45 页，PDF zero-based index51, 浙江省各縣縣長築路獎懲暫行規程 Arts1–7.https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24509_浙江民政月刊_1933 年 3 卷 3–04 期.pdf. Some wording summarized rather than quoted; exact character-level collation required before final publication.

2. Les niveaux d'approbation de la méthode du budget local du xian de 1933

La 《浙江省各县编制地方预算暂行办法》 promulguée le 12 mai de la même année par le gouvernement provincial du Zhejiang figure aux pp. 28–29 de l'original imprimé des n° 3–6 du vol. 3 du 《浙江民政月刊》. L'article 2 inscrivait parmi les sources de recettes annuelles les diverses recettes locales du xian ainsi que les subventions du fonds provincial (省款拨补款) ; l'article 4 exigeait que les recettes propres (固有收入) soient inscrites sur la base de la moyenne des recettes effectives des trois dernières années ; l'article 5 prescrivait que les nouvelles entreprises locales devaient d'abord être soumises au département provincial des finances, conjointement avec le département compétent, pour approbation, avant que leurs fonds puissent être inscrits au budget. L'article 8 exigeait en outre que la classification des recettes et dépenses du budget du xian, les chapitres et le format suivent le règlement budgétaire promulgué par le centre ; l'article 10 affectait une réserve de 10 % des anciens impôts du xian (原有县税一成准备金) comme fonds de réserve ; l'article 11 prescrivait que l'utilisation du fonds de réserve devait d'abord être soumise au département provincial des finances pour approbation. Ainsi, la responsabilité du xian dans l'établissement du budget ne signifiait pas que le xian pouvait créer des recettes sans

contrainte, approuver de nouvelles entreprises ou utiliser le fonds de réserve. La recherche doit séparer « proposition du xian — approbation provinciale — paiement effectif » en différents nœuds d'archives, et rechercher en outre les rapports de chaque xian, les réponses des départements provinciaux et les pièces de compte définitif. La promulgation de cette méthode ne prouve pas non plus que tous les xian l'ont strictement observée.

文献注 / Source note — (A original primary facsimile supported by an original-page inspection record): 《浙江民政月刊》1933 年第 3 卷第 5–6 期，原印第 28–29 页，PDF zero-based indices34–35, 浙江省各縣編制地方預算暫行辦法 Arts2,4,5,8,10–11.https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24510_浙江民政月刊_1933 年 3 卷 5–06 期.pdf. The rule is normative; original county vouchers/approval orders not yet recovered.

3. Des règles budgétaires aux résolutions provinciales sur des cas individuels

Entre les dispositions institutionnelles et la mise en œuvre administrative, l'extrait des conférences du gouvernement provincial du Zhejiang de mai 1933 fournit une preuve intermédiaire retraçable. Le 《五月份行政报告》 du gouvernement provincial, à la p. 10 de l'original imprimé, rapporte que la 578e conférence du 2 mai a adopté la proposition du directeur du département des finances relative à la 《各县编制地方预算暂行办法》 ; cette méthode fut ensuite promulguée par le gouvernement provincial le 12 mai. Plus notable encore, la p. 11 de l'original imprimé rapporte que la 582e conférence du 19 mai a adopté une autre proposition du directeur du département des finances : « supprimer le bureau des finances du xian de Deqing et le faire traiter par une section établie par le gouvernement du xian » (将德清县财政局裁撤仍由县政府设科办理), décidée « adoptée ». Il s'agit d'une décision provinciale portant sur l'organisation concrète d'un organe financier de xian, d'un niveau de preuve supérieur aux revendications abstraites de compétences province–xian, mais ce n'est toujours pas la preuve que la suppression-fusion de l'organe du xian a été effectivement achevée, que le personnel a été transféré ou que le degré d'autonomie fiscale a changé. Si l'on peut obtenir les registres ultérieurs du personnel, du budget et de la correspondance officielle du gouvernement du xian de Deqing, on pourra vérifier comment la résolution provinciale

s’est convertie en administration fiscale du niveau du xian. Cela montre aussi que, pour comparer l’autonomie des xian, il faut mesurer séparément le pouvoir d’organisation, le pouvoir d’établissement du budget, le pouvoir de répartition des recettes et le pouvoir d’approbation des dépenses ; on ne peut pas substituer à l’ensemble de la capacité fiscale « l’existence ou non d’un bureau des finances du xian ».

4. Les récompenses et sanctions personnelles du chef de xian et les sanctions financières de projet

Les articles 2–6 du 《各县县长筑路奖惩暂行规程》 du Zhejiang de 1933 intégraient l’achèvement dans les délais, la construction routière par corvée, la collecte de fonds, etc. dans les récompenses et sanctions et l’évaluation annuelle du chef de xian ; le département provincial de la construction, le département des affaires civiles et le gouvernement provincial formaient une chaîne de supervision du personnel supérieure. La loi fédérale américaine sur les routes (Federal Highway Act) de 1921, en ses articles 2, 7, 11–14, contraignait quant à elle l’exécution au niveau de l’État par des mécanismes tels que le contrôle direct par le département des routes de l’État des fonds de contrepartie, l’approbation fédérale des plans techniques, le paiement selon l’avancement conforme, ainsi que la remédiation de quatre-vingt-dix jours et la suspension de l’approbation de nouveaux projets en cas de manquement à l’entretien. Le premier agissait directement sur l’évaluation du poste du chef de xian, le second sur les finances du projet, la supervision des travaux et la responsabilité d’entretien. Les deux reflètent le contrôle supérieur sur les affaires routières locales, mais on ne peut pas juger de l’ampleur de l’autonomie sur la seule sévérité du règlement ; il faut rechercher séparément les décisions de récompense et de sanction, les rapports de réception, les pièces de paiement et les registres d’entretien.

5. Grades fiscaux, groupements administratifs et années statistiques

Le tableau 7 du 《浙江民政月刊》 de 1935 rangeait les dépenses administratives mensuelles de chaque xian pour l’année 1933 par grade, nombre de xian et noms de xian ; il appartient à une comparaison de normes ou de grades de dépenses administratives, et non à un livre de comptes des paiements effectifs xian par xian. Le tableau 8 énumérait le nombre d’organisations de district (区), de

quartier (坊), de canton (乡), de bourg (镇), de rue (闾) et de voisinage (邻), reflétant le groupement administratif sans prouver directement des élections locales ou un pouvoir fiscal indépendant. Le tableau 15 rapportait la variation des effectifs de police de 1933, et le tableau 16, dont le titre du texte de l’original imprimé indiquait explicitement la 21e année de la République (1932) pour la comparaison des forces de police terrestres et fluviales, ne concordait pas avec la 22e année indiquée au sommaire ; bien que les deux tableaux fassent apparaître le total de 11,910, ils ne peuvent pas être additionnés. La population des conscrits (壮丁) de 1932 du tableau 29 n’était pas non plus une armée en service actif. La comparaison de l’administration des xian avec le fédéralisme doit donc au moins indiquer l’année de publication, l’année visée par les statistiques, le niveau administratif, l’unité d’observation, ainsi que la distinction entre normes budgétaires et paiements effectifs.

6. Les frontières probatoires de la police, des armes à feu et du pouvoir militaire

Les tableaux de police et de population du n° 4 du vol. 5 de 1935 du 《浙江民政月刊》 ne constituent pas un « indice de militarisation du niveau du xian » unifié. Le tableau 15 reflétait la variation des effectifs des organes de sécurité publique terrestres et fluviaux pour la 22e année de la République (1933), et le tableau 16, dont le titre du texte original était la comparaison des forces de police terrestres et fluviales pour la 21e année de la République (1932), ne concordait pas avec la 22e année indiquée au sommaire : police terrestre 10,208, police fluviale 1,702, total 11,910. Le tableau 17, paru dans la moitié inférieure de la p. 19 du même original imprimé, était par ailleurs intitulé « tableau statistique des armes et munitions des organes de sécurité publique terrestres et fluviaux du Zhejiang » (浙江省水陆公安机关枪弹统计表), daté explicitement de juin de la 23e année de la République (juin 1934) ; l’objet statistique en était les armes et munitions des organes de sécurité publique, et non l’armée du xian. Le tableau 29 concernait la population des conscrits pour la 21e année de la République (1932). Les quatre tableaux portent sur des années différentes — 1932, 1933 et 1934 — et des unités d’observation différentes — effectifs de police, armes, population — et l’on ne peut pas en déduire un pouvoir de commandement militaire du niveau du xian ni des forces armées indépendantes. Pour prouver le pouvoir militaire, il faut retracer le

règlement des corps de protection, les dépenses militaires, la chaîne de commandement effective, les ordres de réquisition et les pièces de distribution d’armes à feu ; les dispositions militaires de la Constitution de 1947 ne peuvent pas non plus être projetées rétroactivement sur la classification de 1932–1934.

文献注 / Source note — (A original facsimile): 《浙江民政月刊》1935 年第 5 卷第 4 期, Tables15–17 and29, PDF zero-based pp24–25,41–42, esp. Table17 printed p19 (民國二十三年六月). https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24536_浙江民政月刊_1935 年 5 卷 4 期.pdf.

IV. L’autonomie fiscale : sources fiscales légales, procédure budgétaire et pièces de paiement

L’autonomie fiscale n’est pas synonyme d’un quelconque chiffre budgétaire. L’attribution des sources fiscales, l’établissement du budget, l’approbation des projets, les modes de levée de fonds, les paiements effectifs, la responsabilité d’audit et le remboursement des dettes constituent chacun un maillon institutionnel différent. L’analyse du présent article sur les dépenses de construction et les coûts de construction routière du Zhejiang ne substitue donc pas les unes aux autres les notions de « norme budgétaire », « estimation d’ingénierie », « sous-total du tableau original » ou « dépense provinciale ». Pour les écarts de transcription survenus au cours de la recherche, il est plus conforme à la méthode historique de conserver le relevé de collation et le problème de catégorie que de forcer artificiellement un total bien rangé.

La concurrence des explications de la crise fiscale du Zhejiang

Sur la relation entre la construction des communications et la crise fiscale du Zhejiang dans les années 1930, il ne convient pas d’adopter le récit monocausal « trop de routes construites conduit nécessairement à la crise fiscale ». L’étude publiée en 2026 par Xu Yang dans 《史林》, prenant pour point d’entrée le 《浙江省调查团报告》 des experts de la Société des Nations, propose que la structure des dépenses fiscales et la baisse des recettes fiscales locales puissent également expliquer la crise, et rappelle aux chercheurs de prêter attention aux revenus régionaux et industriels de la construction des communications. Ce jugement académique est une

explication concurrente à vérifier, et non une conclusion factuelle pouvant remplacer directement les livres de comptes originaux des recettes et dépenses. Il est particulièrement notable que cet article cite les matériaux « 十年来之浙江建设经费 » du 《浙江省建设月刊》 de 1937, vol. 10, n° 11, selon lesquels, après 1930, les dépenses de construction des communications et autres pourraient ne plus être intégralement reflétées dans le rapport de recettes et dépenses du département des finances, le département de la construction disposant d'un autre système de recettes et dépenses. Si le rapport du département des finances omet les projets du département de la construction, prendre directement le total des dépenses du département des finances pour dénominateur fiscal des routes risque de sous-estimer la charge des travaux ; inversement, si l'on additionne en double les comptes du département de la construction et les crédits du département des finances, on risque de surestimer les dépenses. Il convient de vérifier en priorité le 《浙江地方财政第一次调查报告》 de 1934 de Zhang Miao, le rapport d'enquête des experts de la Société des Nations compilé en 1934 par la Commission économique nationale, ainsi que le tableau détaillé des dépenses du département de la construction de 1937, pour reconstruire année par année les liens comptables entre transferts interdépartementaux, emprunts, avances commerciales et perceptions du niveau du xian. (Note documentaire : Xu Yang, 〈"国联"调查报告与 20 世纪 30 年代浙江新式交通建设的重估〉, 《史林》 2026, n° 1, pp. 44–53, 218 ; Chard et al., 《浙江省调查团报告》, dans le Recueil des rapports de la Commission économique nationale, 3e série, 1934, pp. 97–102 ; tableaux de dépenses du 《浙江省建设月刊》 1937, vol. 10, n° 11 ; rapport d'enquête de Zhang Miao de 1934, p. 5. Les trois derniers sont des documents originaux non vérifiés.)

Les deux dénominateurs des dépenses de construction économique et un résidu

Le tableau 3 de la p. 134 du n° 10 de 2024 du 《浙江社会科学》 de Xu Yang énumère les dépenses annuelles de construction économique et les dépenses fiscales du Zhejiang de 1927–1936 telles que rapportées par le département des finances du Zhejiang. La présente recherche a provisoirement relevé, année par année, d'après le texte interrogeable du PDF public, un total de dépenses de construction économique de 2,412.4 万元 et de dépenses fiscales de 30,004.3 万元, soit un ratio pondéré d'environ 8.04% selon la

catégorie du tableau. Mais le même article propose en même temps, d’après les matériaux de 1937 du département de la construction, que le total des dépenses de construction économique sur dix ans serait d’environ 5,002 万元, dont environ 1,668.6 万元 de dépenses du système du département de la construction ; en comptant les dépenses du département de la construction dans les dépenses totales, l’auteur estime la part de la construction économique à environ 15.8%. Ces deux ratios ne sont pas des algorithmes différents appliqués au même jeu de comptes, mais des catégories statistiques à couverture différente. Il est particulièrement notable que 2,412.4 plus 1,668.6 ne font que 4,081.0 万元, laissant avec les quelque 5,002 万元 un écart comptable ou de classification d’environ 921.0 万元. Cet écart peut concerner des dépenses hors du tableau 3 du département des finances, des transferts, des catégories budget/compte définitif ou des reclassements postérieurs ; avant d’obtenir le tableau II de 1937 du département de la construction et les livres de comptes annuels originaux du département des finances, on ne doit pas répartir soi-même l’écart, et encore moins prendre 15.8% pour un fait précis vérifié indépendamment. Les données du tableau 3 de 1927 sont des chiffres budgétaires ; les dépenses totales de 1928 et 1929 n’incluent pas une partie des frais de la dette ; après 1930, le département de la construction disposait d’un autre système comptable — tout cela exige une annotation année par année. (Note documentaire : Xu Yang, 〈近代浙江省财政中经济建设支出刍论〉, 《浙江社会科学》 2024, n° 10, tableau 3 de la p. 134 et explications associées, DOI:10.14167/j.zjss.2024.10.013 ; tableau II des dépenses sur dix ans du département de la construction du 《浙江省建设月刊》 de 1937, tableau original à vérifier.)

3. Les deux corrections de lecture des sous-totaux de coûts de construction du niveau du xian

L’histoire de la collation de la colonne des coûts de construction routière du xian aux pp. 31–37 de l’original imprimé est elle-même un relevé de méthode probatoire. Au début de la recherche, le relevé provisoire non aveugle de 18 sous-totaux de xian non vides totalisait 487,237.360 yuans, soit un écart de 9,398.600 yuans avec le total de 496,635.960 yuans de la p. 37 de l’original imprimé ; entre-temps, certaines lectures avaient été mal lues puis corrigées à différentes étapes, et les 11.660 kilomètres de Yiwu avaient

également été pris à tort pour 11,660 yuans de coûts de construction, formant l'affirmation — depuis retirée — de 498,897.360 yuans pour 19 xian et d'un excédent de 2,261.400 yuans. La retranscription indépendante en aveugle d'octobre 2026 (le second opérateur saisissant poste par poste d'après l'original imprimé, sans voir les chiffres existants) a finalement localisé la source de l'écart : le relevé provisoire avait mal lu trois sous-totaux imprimés — Yinxian imprimé 138,000.000 yuans (relevé comme 128,000.000 yuans), Fenghua imprimé 23,091.000 yuans (relevé comme 23,691.800 yuans), Zhenhai imprimé 14,780.000 yuans (relevé comme 14,780.600 yuans) — le montant net des trois erreurs étant exactement 9,398.600 yuans. En prenant les sous-totaux imprimés pour référence, les 18 postes totalisent exactement 496,635.960 yuans, au yuan près avec le total de l'original imprimé. L'original imprimé ne présentait aucun déséquilibre au niveau des sous-totaux et du total ; l'écart antérieur était le produit de l'histoire de la transcription, et non un problème arithmétique de l'ouvrage original, et encore moins le signe d'un xian omis. La reproductibilité de la recherche ne réside pas dans la dissimulation de ces variations de lecture, mais dans la conservation de la première lecture, du retrait, de la relecture et de la localisation de la page originale, avec la retranscription aveugle indépendante pour vérification finale (données à l'annexe 13).

文献注 / Source note — A（原印影像）：《浙江省公路統計》1933 年，原印第 31—37 页，PDF 零基 38—44 页；https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf。Les données de coûts de construction suivent la retranscription indépendante en aveugle d'octobre 2026 : les 18 sous-totaux de xian imprimés totalisent 496,635.960 yuans, en accord avec le total de l'original imprimé ; la somme poste par poste des éléments détaillés est de 496,735.960 yuans ; les éléments détaillés et les sous-totaux ne divergent que pour les deux groupes de Jiaxing et Wukang (voir annexes 10, 13).

3A. L'appartenance de la colonne du « 25.920 » de la p. 37 : le kilométrage des routes de xian ne doit pas être pris à tort pour des coûts de construction

En relisant visuellement à nouveau la p. 37 de l'original imprimé du 《浙江省公路統計》 de 1933, on a découvert un piège de colonne

extrêmement susceptible de fausser le total des coûts de construction par xian : le 25.920 indiqué pour le xian de Ninghai se trouve dans la colonne « 里数（公里） » (kilométrage), le sous-total du xian figurant également entre parenthèses dans cette colonne ; la colonne « 建筑费（元） » (coûts de construction, en yuans) de ce xian ne comporte aucun chiffre correspondant. En regard, le « 车站马路 » (route de la gare) de 1,300.000 du xian voisin de Jiashan se trouve bien dans la colonne des coûts de construction. On ne peut donc pas transcrire les 25.920 kilomètres de Ninghai en 25,920 yuans, ni ajouter Ninghai comme xian doté d'un sous-total de coûts de construction ; la retranscription indépendante en aveugle confirme que Ninghai appartient à l'un des 12 groupes sans sous-total de coûts de construction imprimé, sa colonne des coûts de construction routière étant entièrement vide (voir annexe 13). Le 11.660 de Yiwu est en réalité un kilométrage et ne peut pas être compté comme 11,660 yuans de coûts de construction ; l'ancien relevé provisoire de 498,897.360 yuans pour 19 xian et la conclusion d'un excédent de 2,261.400 yuans ont tous deux été retirés.

4. Un écart non équilibré n'est pas une preuve de l'échec de l'autonomie

L'écart de kilométrage de 110.000 kilomètres du xian de Fenghua et l'écart de 9,398.600 yuans survenu dans l'histoire de la retranscription des coûts de construction (dont il a été établi qu'il provenait de la mauvaise lecture provisoire de trois sous-totaux imprimés, voir la section 3 du présent chapitre ; la prétendue somme de 2,261.400 yuans en excès pour 19 xian provenait de la prise des 11.660 kilomètres de Yiwu pour 11,660 yuans, et a été retirée) appartiennent à des niveaux différents ; ils ne peuvent pas se compenser mutuellement, ni être immédiatement interprétés comme un « échec du système d'autonomie du xian ». L'écart de kilométrage exige d'abord du chercheur qu'il rende compte de la relation entre l'agrégation imprimée, les valeurs route par route, les colonnes vides, les colonnes fusionnées, les conversions de mesure et la retranscription secondaire. Même s'il est finalement prouvé que l'original imprimé comportait bien une erreur typographique ou d'agrégation, cela ne montrerait que la qualité de fabrication d'un tableau statistique, et ne pourrait pas prouver directement l'attribution juridictionnelle des compétences province–xian ni l'efficacité de l'exécution des travaux. Pour vérifier l'autonomie

fiscale et routière du xian, il faut au moins retracer, pour le même tronçon, la résolution du xian, les pièces de levée de fonds et de perception, l'ordre d'approbation du département provincial, le contrat d'adjudication, les documents de réception, les paiements effectifs et les registres d'entretien ultérieurs, et relier poste par poste la méthode du budget du xian de 1933, le règlement de récompenses et sanctions des chefs de xian pour la construction routière et ces archives de cas individuels. Tant que la chaîne d'archives n'est pas fermée, la présente recherche ne propose que des hypothèses institutionnelles falsifiables, sans prétendre avoir déjà mesuré l'effet causal de l'autonomie locale.

文献注 / Source note — A（原印）：《浙江省公路統計》（1933），原印第 31—37 页，PDF 零基 38—44 页；les coûts de construction suivent la retranscription indépendante en aveugle (annexe 13) : les 18 sous-totaux imprimés totalisent 496,635.960 yuans, en accord avec le total de l'original imprimé ; l'ancien écart de relevé provisoire de 9,398.600 yuans provenait de la mauvaise lecture de trois sous-totaux, et a été retiré. A（原印）：《浙江民政月刊》1933 年第 3 卷第 3—4 期，原印第 45 页（règlement de récompenses et sanctions des chefs de xian pour la construction routière）；第 5—6 期，原印第 28—29 页（méthode du budget du xian）. Archives de paiement du niveau du xian non obtenues. Tableau original :https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf

5. Les routes exploitées par le xian n'équivalent pas à des paiements par les finances du xian

Les trois notes explicatives à la fin du « tableau des routes construites par chaque xian du Zhejiang » (浙江省各县修筑道路表) de la p. 37 de l'original imprimé du 《浙江省公路统计》 de 1933 changent l'interprétation de l'inventaire des routes. Le compilateur a établi le tableau à partir des formulaires d'enquête routière remplis par chaque xian et des archives du département provincial, en convertissant les différentes unités de kilométrage en kilomètres ; l'inventaire a pour périmètre les routes exploitées par le xian (县营道路), excluant en principe les routes commerciales (商办) et provinciales (省营), mais incluant dans le périmètre des routes du xian les routes financées par des particuliers et sans but lucratif. Par conséquent, « exploité par le xian » (县营) est une classification

de gouvernance et de projet utilisée lors de l’établissement du tableau, et ne peut pas être mécaniquement assimilée à « financé exclusivement par les finances du xian ». La colonne des coûts de construction du même tableau n’est pas non plus nécessairement le total des paiements effectifs du gouvernement du xian ; il faut coder séparément les dons, les avances privées, les fonds publics locaux, les estimations de projet et les comptes définitifs de réception. Les 30 xian, 191 tronçons, 1,734.705 kilomètres et 496,635.960 yuans imprimés à la p. 37 sont l’agrégat de cette catégorie d’enquête, et non le kilométrage total des routes de la province, le coût de toutes les routes ou le total des dépenses fiscales du xian. L’écart existant de 110.000 kilomètres entre le kilométrage route par route et le sous-total du xian de Fenghua n’est pas encore localisé et reste non résolu (voir section 4 du chapitre V) ; les coûts de construction ont fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés avec l’original imprimé (annexe 13), et, qu’ils soient équilibrés ou non, on ne peut pas en déduire les paiements effectifs de la trésorerie du xian. L’ancienne conclusion du relevé provisoire de 498,897.360 yuans pour 19 xian et d’un excédent de 2,261.400 yuans a été retirée parce qu’elle comptait à tort les 11.660 kilomètres de Yiwu comme 11,660 yuans.

文献注 / Source note — A ORIGINAL 1933 FACSIMILE SUPPORTED BY DOCUMENTED ORIGINAL-PAGE INSPECTION: 浙江省政府建設廳統計委員會, 《浙江省公路統計》(1933), “浙江省各縣修築道路表,” printed p37, PDF zero-based p44, including three explanatory notes; printed pp33–35 and36 also personally viewed.https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf. The printed totals and notes are as inspected; construction-cost figures follow the independent blind re-transcription (Appendix 13).

6. Le dénominateur du coût des travaux routiers : expropriation, arpentage et matériaux

Le « coût de construction » (建筑费) du tableau des routes exploitées par le xian du Zhejiang de 1933 est d’abord un champ comptable dans la source historique, et non le total, au sens moderne, de tous les coûts sociaux. Si une comparaison transnationale juxtapose directement ce champ avec le « coût total » des travaux subventionnés fédéraux américains, elle risque de fabriquer une

fausse différence fiscale. La loi fédérale américaine sur les routes de 1921, en son article 2, incluait dans la définition de « route » (公路) l’emprise, les ponts, les ouvrages de drainage et les installations de protection, mais excluait explicitement de la définition de « construction » (建筑) les frais de choix du tracé, d’arpentage, de dessin et d’acquisition de l’emprise ; l’article 11 prescrivait en outre que les postes d’ingénierie, d’inspection et de frais imprévus ne devaient pas dépasser un dixième des coûts de construction estimés ; l’article 17 établissait par ailleurs une procédure de transfert des terres publiques fédérales et des matériaux d’emprise. Ces trois dispositions rappellent au chercheur que l’étendue de l’objet des travaux, l’étendue des coûts pouvant être inscrits dans les coûts de construction et la procédure juridique d’acquisition des terres sont trois variables différentes. Les routes exploitées par le xian du tableau original du Zhejiang de 1933 pouvaient inclure des apports privés sans but lucratif ; leurs coûts de construction ont fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés avec l’original imprimé (annexe 13), mais les coûts déclarés ne sont toujours pas des paiements effectifs, de sorte qu’on ne peut pas en déduire la charge fiscale nette du gouvernement ni un coût transnational au kilomètre. La prétendue somme de 2,261.400 yuans en excès pour 19 xian provenait de la prise des 11.660 kilomètres de Yiwu pour 11,660 yuans, et a été retirée. La prochaine étape doit établir route par route la correspondance « kilométrage — type de travaux — indemnisation d’expropriation — conception et arpentage — dons — crédit budgétaire — compte définitif d’achèvement », et ne calculer des indicateurs comparables au kilomètre que lorsque les catégories de coûts et les années statistiques sont identiques.

7. Les formules fédérales de répartition et l’équilibre régional : trois échelles de transferts fiscaux

L’article 21 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 répartissait le solde des crédits fédéraux subventionnables, déduction faite des frais d’administration et de recherche, selon une pondération d’un tiers chacun pour la superficie de l’État, la population de l’État et le kilométrage des routes postales rurales, avec un plancher garantissant à chaque État au moins cinq millièmes de l’allocation annuelle. Ici, la superficie, la population et les routes postales ne sont pas le kilométrage routier effectivement

construit, mais une formule de répartition préalable des fonds fédéraux entre les États ; l’État doit encore satisfaire les conditions de contrepartie de l’article 7 et les conditions d’approbation de projet et de paiement des articles 11–13. L’article 147 de la Constitution de la République de Chine de 1947 prescrivait quant à lui que le centre subventionne à sa discrétion les provinces pauvres et la province les xian pauvres, reflétant un objectif d’équilibre régional, sans fixer dans cet article la même formule mathématique à trois indicateurs. L’article 124 de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921, qui fixait les dépenses de communications à au moins cinq pour cent des dépenses annuelles du budget provincial, appartenait à un plancher de structure des dépenses intraprovinciales — ce n’était ni une formule de répartition interprovinciale ni une subvention d’équilibre inter-xian. Les trois diffèrent en sens du flux fiscal, en unités bénéficiaires, en base de calcul et en conditions d’exécution. Pour vérifier s’ils ont amélioré les chances routières des xian reculés, il faut recueillir séparément les notifications annuelles de répartition centre–province, les listes de crédits province–xian, la population et les bases routières de chaque xian ainsi que les pièces de paiement effectif, sans déduire le résultat d’équilibre de la seule norme d’objectif.

8. Le plancher légal des dépenses d’éducation et le budget des communications : une concurrence budgétaire à cheval sur plusieurs périodes

Pour comparer les dispositions constitutionnelles en pourcentage, il faut d’abord déterminer le dénominateur budgétaire et le niveau de dépense. L’article 124 de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 plaçait la proportion minimale des dépenses de communications dans les dépenses annuelles du budget provincial ; l’article 164 de la Constitution de la République de Chine de 1947 prescrivait quant à lui que les dépenses du centre pour l’éducation, la science et la culture ne seraient pas inférieures à quinze pour cent du total du budget, celles de la province pas inférieures à vingt-cinq pour cent, et celles des municipalités et xian pas inférieures à trente-cinq pour cent. Les deux dispositions visent des époques, des niveaux de gouvernement et des catégories de dépenses différents ; on ne peut pas additionner directement les cinq pour cent et les trente-cinq pour cent, ni considérer que la seconde explique le grade des dépenses administratives du niveau du xian du Zhejiang

de 1933. Les tableaux 7 et 8 des statistiques d'administration des xian de 1935 concernent le grade des dépenses administratives du xian et le nombre d'organisations de base, mais ne sont pas des pièces de paiement effectif de l'éducation, des routes et des dépenses militaires du niveau du xian. La vérification empirique à cheval sur plusieurs périodes doit partir de la définition du dénominateur budgétaire, décomposer année par année les dépenses ordinaires, les fonds spéciaux, les dons, les emprunts de construction et les transferts de la province et du xian, en distinguant les cinq maillons « inscription, approbation, versement, utilisation, compte définitif » ; avant d'obtenir des comptes définitifs à catégorie identique, la proportion budgétaire constitutionnelle ne peut servir que d'objectif normatif, et non d'indicateur de capacité fiscale effective.

9. Emprunts affectés et autonomie locale : le cas de comparaison de l'emprunt pour l'adduction d'eau de Hangzhou de 1930

Le 《浙江省杭州市自来水公债条例》 (règlement sur l'emprunt public pour l'adduction d'eau de la ville de Hangzhou, province du Zhejiang) de 1930 fournit un texte juridique de financement de la construction locale vérifiable article par article, et non une performance financière déjà réalisée. L'article 1 prescrivait l'émission d'un emprunt d'une valeur nominale de 2,500,000 yuans pour la construction de l'usine d'adduction d'eau ; les articles 2 et 3 prescrivaient respectivement un intérêt nominal annuel de huit pour cent (八厘) et une émission à 98 % du nominal ; l'article 5 désignait les recettes de l'impôt foncier de la ville et l'excédent d'exploitation de l'usine d'eau comme sources de remboursement du principal et des intérêts, exigeant le dépôt échelonné, sous la supervision du gouvernement provincial, à la Banque locale du Zhejiang (浙江地方银行), et la formation d'un comité de conservation des fonds composé de représentants des organes d'audit provinciaux et municipaux, des chambres de commerce, des associations bancaires et des porteurs d'obligations ; les articles 7 et 9 prescrivaient respectivement les délais de remboursement échelonné et le mécanisme d'exécution bancaire. On voit ainsi que le financement de la construction municipale comportait au moins cinq maillons juridiques différents : « autorisation d'emprunt — hypothèque ou affectation des recettes de remboursement — supervision provinciale — conservation multipartite des fonds — exécution par

l’institution financière ». Le catalogue du 《浙江省路政章则辑要》 de 1929 listait par ailleurs des règlements sur les emprunts obligataires routiers, la conservation des fonds et la perception des surtaxes annexes, mais les textes originaux n’ont pas été vus dans les matériaux existants, et l’on ne peut pas supposer que l’emprunt obligataire routier adoptait exactement la même structure de supervision que l’emprunt pour l’eau de Hangzhou. Le règlement sur l’emprunt pour l’eau de 1930 ne prouve pas non plus que 2,500,000 yuans d’obligations aient été effectivement vendus, que les recettes attendues de l’usine d’eau aient été obtenues ou que le remboursement ait été effectué comme prévu. La véritable autonomie fiscale de la province et des xian doit être mesurée séparément à partir du pouvoir de levée de fonds, du pouvoir de gage des recettes, des organes de supervision et des flux de trésorerie effectifs.

文献注 / Source note — 1930 浙江省杭州市自來水公債條例 arts1–3,5,7,9, Wikisource historical legal-text transcription directly read (not original facsimile):https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省杭州市自來水公債條例. 1929 浙江省路政章則輯要 catalogue TOC only:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-07jh007853-17279_浙江省路政章則輯要.pdf. No implementation claims.

V. L’inventaire des routes de xian du Zhejiang de 1933 : périmètre statistique et lacunes probatoires

L’inventaire des routes de xian est une source historique dont l’objet de mesure est limité par les règles administratives de déclaration, et non un indicateur directement convertible en performance de l’autonomie locale. Il n’existe pas de correspondance univoque nécessaire entre le nombre de routes, le kilométrage, les coûts de construction, la colonne de financement et la propriété des routes. L’écart de kilométrage du xian de Fenghua (voir section 4 du présent chapitre) montre que l’article peut proposer l’hypothèse vérifiable d’une « incohérence entre la couverture statistique et la responsabilité fiscale », mais ne peut pas affirmer sa cause avant l’achèvement de la vérification route par route ; la partie des coûts de construction a fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et a été équilibrée (voir annexe 13), et ne constitue plus un point non résolu.

Les trois dénominateurs et les trois propositions

Le 《浙江省公路统计》 de 1933, compilé par le comité statistique du département de la construction du gouvernement provincial du Zhejiang, énumérait les routes par xian, le kilométrage, les coûts de construction et les colonnes de financement ; le total du tableau complet, d'après le relevé de collation des cartes originales existant, était de 30 xian, 191 routes, 1,734.705 kilomètres. Il s'agit d'un inventaire des routes construites par chaque xian à couverture déterminée ; le seul nom du tableau ne suffit pas à prouver que chaque route possède un attribut légal unifié de « route de xian », il n'est pas un recensement complet du volume total des routes de tous niveaux de la province, et l'on ne peut pas non plus comprendre automatiquement les 191 comme 191 projets déjà réceptionnés, dotés chacun d'un kilométrage et de pièces de paiement indépendants. L'article 6 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 prescrivait quant à lui que le réseau routier fédéral subventionnable désigné par chaque État ne dépasserait pas 7 % du kilométrage total des routes de l'État à l'époque, et distinguait les routes principales/interétatiques des routes secondaires/inter-xian, le kilométrage des premières ne pouvant dépasser les trois septièmes du kilométrage admissible. Ici, les 7 % sont une limite de réseau pour l'admissibilité à la subvention fédérale, et non un taux d'achèvement. La recherche comparative doit coder séparément le kilométrage planifié, inventorié, admis à la subvention, en construction, réceptionné et en exploitation ; lorsque les dénominateurs diffèrent, on ne calcule pas de taux d'achèvement transnational.

L'observation manquante n'est pas zéro kilomètre

La vérifiabilité route par route des statistiques dépend de la classification des valeurs manquantes, et non de l'augmentation aveugle des chiffres déjà enregistrés. La retranscription indépendante en aveugle d'octobre 2026 (second opérateur, sans voir le relevé provisoire existant) a saisi poste par poste les 191 routes du dix-septième tableau et les a rapprochées par groupe : parmi les 30 groupes de xian, 18 groupes imprimaient un sous-total de coûts de construction, 12 groupes n'en imprimaient pas ; les 12 groupes sans sous-total imprimé comptaient 55 routes au total, dont la colonne des coûts de construction était entièrement vide — le vide est un montant non déclaré, et non zéro. Le tableau original

comportait par ailleurs des colonnes fusionnées : Jiaxing, une case couvrant 2 routes ; Yinxian, une case couvrant 6 routes ; le montant fusionné ne peut être attribué qu'au groupe et ne peut pas être décomposé en valeurs numériques indépendantes route par route. Dans cette structure, les 18 sous-totaux imprimés totalisent exactement le total imprimé de l'original de 496,635.960 yuans (annexe 13). Un instantané d'une feuille de travail route par route du début de la recherche (149 cellules avec valeur, 42 cellules vides) ne pouvait pas être reproduit en raison d'une incohérence dans la catégorie de comptage des colonnes fusionnées, et ne sert plus de base de données ; l'exigence méthodologique conservée est la suivante : pour chaque entrée, conserver le numéro de page de la carte originale, l'étendue de la colonne fusionnée, la cause du vide et le sous-total du xian, puis procéder à un calcul à trois niveaux route par route — xian par xian — province entière. L'écart de 110.000 kilomètres entre le kilométrage route par route et le sous-total imprimé du xian de Fenghua appartient à la colonne du kilométrage, hors du périmètre de la présente retranscription des coûts de construction, et reste non résolu (voir section 4 du présent chapitre).

文献注 / Source note — A（原印）：《浙江省公路統計》（1933），原印第31—37 页；le total du tableau complet de 1,734.705 kilomètres et de 496,635.960 yuans de coûts de construction a été directement vérifié à la p. 37 de l'original imprimé (PDF base zéro, p. 44). Les coûts de construction suivent la retranscription indépendante en aveugle (annexe 13) ; la vérification route par route du kilométrage n'est pas achevée, l'écart de 110.000 kilomètres du xian de Fenghua restant non résolu (voir section 4 du présent chapitre).https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf

3. L'inventaire des routes de xian n'est pas le volume total des routes de la province : les frontières de la statistique de 1933

Le 《浙江省公路统计》 compilé en mai 1933 par le comité statistique du département de la construction du gouvernement provincial du Zhejiang énumérait à la p. 37 de l'original imprimé 30 xian, 191 postes, 1,734.705 kilomètres et 496,635.960 yuans de coûts de construction. Ces quatre chiffres décrivent l'inventaire des routes de xian couvert par ce tableau, et non le volume total des routes de

tous niveaux de la province. La note du tableau original expliquait que les matériaux provenaient des formulaires d'enquête routière déclarés par chaque xian et des archives du département de la construction, et que les unités de kilométrage avaient été converties ; la frontière du tableau entre les routes provinciales (省营) et les routes commerciales (商办) doit également être traitée selon la note originale. Les colonnes statistiques énuméraient respectivement le nom de la route, le kilométrage, la chaussée, la largeur, les coûts de construction, la source des fonds et le mode de circulation. Ainsi, le « nombre de postes routiers » n'équivaut pas au « nombre d'observations indépendantes de kilométrage », et encore moins au « nombre de projets réceptionnés ». Les dépenses routières du xian ne peuvent pas non plus être comparées en proportion, sans ajustement de catégorie, avec les artères provinciales, les routes commerciales ou le réseau routier fédéral subventionnable américain. Pour expliquer l'autonomie fiscale du niveau du xian, il faut au moins rechercher par ailleurs le compte définitif des finances du xian, les résolutions du xian, les pièces de perception et les archives de réception des travaux.

4. L'écart de 110 kilomètres du xian de Fenghua : refus de correction sans preuve

Aux pp. 33–34 de l'original imprimé du même inventaire, le xian de Fenghua comptait 33 enregistrements, avec un sous-total de xian de 124.783 kilomètres. D'après l'ordre de la carte originale, 33 colonnes de kilométrage ont été provisoirement relevées, dont 31 colonnes avec valeur visible et 2 colonnes vides ou en pointillés ; le total des valeurs visibles était de 234.783 kilomètres, soit 110.000 kilomètres de plus que le sous-total de l'original imprimé. Les deux colonnes vides ne peuvent pas être traitées comme zéro kilomètre. Cet écart, qui se trouve être un nombre entier, suggère peut-être la répétition d'une route particulière, une différence de périmètre statistique, une erreur typographique ou un problème de lecture, mais aucune explication unique n'est actuellement confirmée. En particulier, on ne doit pas, pour équilibrer le total, modifier sans autorisation les 100.000, 55.000 ou 45.000 kilomètres de la carte originale en d'autres valeurs. Cette relecture, le chercheur ayant déjà été en contact avec les valeurs de l'ancien texte, était une retranscription non aveugle ; la vérification indépendante n'est pas achevée ; le sous-total de l'original imprimé, le total du relevé route

par route, l’écart et les colonnes vides sont tous fidèlement conservés.

文献注 / Source note — A（原印影像）： même ouvrage, pp. 33–34 de l’original imprimé, PDF base zéro 40–41. 31 postes avec valeur totalisant 234.783 kilomètres ; sous-total de xian de l’original imprimé de 124.783 kilomètres. La retranscription du kilométrage était une retranscription non aveugle, la vérification indépendante restant inachevée. Tableau original :https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf

5. Les règles d’inclusion du tableau original sont le préalable de la comparaison

Les trois notes explicatives à la fin du dix-septième tableau du 《浙江省公路统计》 de 1933 fixaient la frontière statistique des chiffres de 30 xian, 191 routes, 1,734.705 kilomètres. Les matériaux provenaient des formulaires d’enquête du niveau du xian et des dossiers du département provincial de la construction, le kilométrage original ayant subi une conversion d’unités, et l’inclusion et l’exclusion dépendaient encore de catégories telles que le fait que la route appartienne ou non aux routes provinciales ou à l’exploitation commerciale. Ainsi, 191 est le nombre de routes dans l’inventaire, et non le total d’un recensement de toutes les routes ; les 1,734.705 kilomètres ne peuvent pas non plus être comparés directement à la proportion légale du réseau routier fédéral subventionnable au niveau de l’État américain. Le kilométrage fusionné de Yinxian, le kilométrage vide de Changxing et l’écart de 110 kilomètres entre le kilométrage route par route et le sous-total du xian de Fenghua doivent conserver séparément l’état de l’original imprimé, du relevé, du manquant et de la collation ; l’écart historique des coûts de construction (9,798.600 yuans et 9,398.600 yuans) a été établi comme provenant d’une mauvaise lecture du relevé provisoire, et n’est conservé qu’à titre d’histoire de collation, sans plus servir de données (voir annexe 13). En particulier, on ne peut pas, à partir des deux seuls caractères « 捐款 » (dons) dans la colonne des sources de fonds, déduire rétroactivement que le gouvernement du xian possédait un pouvoir d’approbation indépendant.

6. Le contrôle croisé des compétences routières et des catégories statistiques

L’article 126 de la 《浙江省宪法》 de 1921 prenait pour objet de construction par le gouvernement provincial les artères provinciales et les embranchements ne traversant pas chaque xian, et pour objet de construction par le xian, la municipalité et le canton les embranchements internes de chaque xian ; l’inventaire des routes de 1933 prenait quant à lui pour périmètre d’établissement du tableau les « routes exploitées par le xian » (县营), en y admettant les routes financées par des particuliers sans but lucratif. Le premier est une répartition des responsabilités de construction dans les catégories du droit normatif, le second une règle d’inclusion d’échantillon des statistiques administratives douze ans plus tard ; les deux ne se situent ni dans la même étape du système politique ni n’utilisent le même axe de classification. On ne peut donc pas déduire, du nombre de 191 routes de 1933, que les compétences constitutionnelles du niveau du xian de 1921 aient été mises en œuvre, et encore moins considérer, d’après les caractères « 县营 », que les fonds, les terrains, la supervision des travaux et l’entretien ultérieur de chaque route appartenaient exclusivement au gouvernement du xian. Le contrôle croisé opérationnel doit prendre pour unité la « route — xian — année », avec huit colonnes supplémentaires : le grade légal de la route, le motif d’inclusion dans l’enquête, le sujet du financement, l’organe d’approbation, l’unité de construction, l’organe de réception, la pièce de paiement et l’organe d’entretien. Si une route est financée par un don privé mais supervisée par le gouvernement du xian, elle peut à la fois satisfaire à la catégorie statistique des routes du xian et au fait d’un financement non exclusivement fiscal du xian ; si un projet provincial traverse un xian, il ne doit pas être automatiquement inclus dans le tableau des routes du xian. Pour les cellules de kilométrage manquant ou fusionné, la structure originale doit être conservée ; on ne peut pas les décomposer artificiellement en plusieurs valeurs numériques indépendantes.

7. Les routes du xian déjà inventoriées et les routes en construction : deux étapes statistiques qui ne peuvent pas être fusionnées

Le tableau des routes exploitées par le xian de la p. 37 de l’original imprimé du 《浙江省公路统计》 de 1933 totalisait 30 xian, 191 routes, 1,734.705 kilomètres, la colonne des coûts de construction

totalisant 496,635.960 yuans. La troisième note explicative en fin de page originale limitait le périmètre statistique aux routes exploitées par le xian, excluant les routes commerciales et provinciales, mais incluant dans le périmètre des routes du xian les routes financées par des particuliers et sans but lucratif. Par conséquent, le « 县营 » du tableau est un critère de périmètre d'établissement du tableau, et non la preuve d'un « paiement intégral par les finances du xian ». La p. 38 de l'original imprimé qui suit immédiatement était par ailleurs intitulée « (附表) 正在修筑之道路 » (tableau annexe : routes en cours de construction), avec un total de 8 xian, 12 routes, 112.069 kilomètres et 207,866.920 yuans de coûts de construction. La présentation séparée des deux tableaux reflète la différence d'étape des projets routiers ; on ne peut ni prendre les 112.069 kilomètres en construction pour une correction automatique du kilométrage déjà inventorié de la p. 37, ni, sans déduplication projet par projet, additionner directement le kilométrage et les coûts des deux tableaux pour l'appeler « total de la construction des routes de xian de la province en 1933 ». On ne peut encore moins rebaptiser directement la colonne des « coûts de construction » en espèces déjà payées par le gouvernement du xian. Si la recherche veut comparer l'autonomie budgétaire et la capacité d'ingénierie, elle doit au moins établir pour chaque route la date limite de l'enquête, l'étape de construction, la nature du financement, l'enregistrement dans la trésorerie du xian, la pièce de paiement et le relevé de réception. Cette découverte rétrécit la portée des conclusions pouvant être tirées du tableau de 1933, mais rend plus précise la vérification ultérieure de l'histoire administrative.

文献注 / Source note — A — directly inspected original facsimile pages 37 and 38 (PDF zero-based pages 44–45) of 浙江省政府建設廳統計委員會《浙江省公路統計》(May 1933). Page 37 table total and explanatory note 3; page 38 separately headed "(附表) 正在修築之道路", eight counties and twelve road entries, 112.069 km and 207,866.920 yuan.
URL:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf. No fiscal disbursement evidence inferred.

8. L’équilibrage des coûts de construction du tableau annexe des routes en construction : retrait de l’ancien écart de dix mille yuans

La vérification de l’image de l’original imprimé montre la p. 38 de l’original imprimé du 《浙江省公路统计》, « (附表) 正在修築之道路 » (PDF base zéro, p. 45). Le kilométrage des 12 routes totalisait 112.069 kilomètres, en accord avec le total de l’original imprimé. Le relevé provisoire non aveugle antérieur avait omis un montant de 10,000.000 yuans de coûts de construction correspondant conjointement, par une accolade, à trois routes du xian de Shaoxing, rapportant à tort un total de 197,866.920 yuans et un écart de 10,000.000 yuans. L’image de l’original imprimé permet de discerner les 10,000.000 yuans à côté de l’accolade, comme montant fusionné des trois routes et non comme coût indépendant de l’une d’elles. Après correction, les dix montants de coûts de construction discernables sont successivement 1,500.000, 650.000, 10,000.000 (trois routes de Shaoxing fusionnées), 15,000.000, 10,000.000, 54,000.000, 27,000.000, 75,898.420, 10,274.000, 3,544.500 yuans, totalisant 207,866.920 yuans, en accord complet avec le total de l’original imprimé. L’écart de 10,000.000 yuans précédemment rapporté pour le tableau annexe est ici formellement retiré ; le montant fusionné ne peut pas prouver la part de chacune des trois routes ni le paiement effectif. Les coûts de construction du tableau principal ont fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés (annexe 13) ; le point douteux du kilométrage de 110 kilomètres de Fenghua reste non résolu, sans rapport avec les coûts de construction.

文献注 / Source note — A — 1933《浙江省公路统计》原印第 38 页（PDF 零基第 45 页）原印图像核对；les 10,000.000 yuans de coûts de construction fusionnés à côté de l’accolade des trois routes du xian de Shaoxing, précédemment omis du relevé, sont désormais comptés dans les dix montants discernables, totalisant 207,866.920 yuans, en accord avec le total imprimé. Le montant fusionné ne peut pas être arbitrairement réparti sur une seule route ; aucun paiement effectif n’est déduit. Original facsimilehttps://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf. This supersedes the earlier provisional 10,000-yuan appendix residual claim.

9. Les limitations de la constitution nationale de 1923 sur les péages routiers et la taxation locale

L’article 27 de la 《中华民国宪法》 de 1923 fournit une frontière nationale facilement négligée pour comparer les finances routières locales. Il ne privait pas en bloc les provinces de leur pouvoir de taxation, mais permettait à l’État de limiter par la loi les types d’impôts locaux et les modes de perception dans les cas suivants : éviter de nuire à l’impôt national ou au commerce, la double imposition, les redevances de transit excessives ou entravant la circulation sur les routes publiques et autres installations de communication, la taxation protectrice des marchandises interprovinciales, ainsi que les taxes sur la circulation interprovinciale des marchandises. L’article 28 prescrivait en outre l’effet en cas de contradiction entre le droit provincial et le droit national, ainsi que l’interprétation des doutes par la Cour suprême. Cela montre que « la province a un pouvoir fiscal » et « les règles nationales du commerce limitent le pouvoir fiscal provincial » peuvent coexister dans le même projet constitutionnel. En comparant ce système avec l’admissibilité des travaux, l’appariement des fonds et la supervision de l’entretien de la subvention fédérale américaine sur les routes de 1921, on peut poser des questions de mécanisme différentes : le premier limite par la loi nationale la taxation locale et les règles de transit, le second contrôle les travaux subventionnés par les conditions de subvention. Les deux n’équivalent ni l’un ni l’autre à la perception effective de redevances routières du Zhejiang de 1933 ni aux dépenses fiscales effectives. Pour vérifier si l’article 27 a modifié le financement de la construction routière locale, il faut rechercher par ailleurs le règlement du Zhejiang sur les redevances routières, les livres de comptes de perception, les registres de circulation et les litiges associés ; ces preuves d’exécution n’ont pas encore été obtenues. En même temps, l’article 9 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 établissait une disposition explicite d’exemption de tous péages pour les routes construites ou reconstruites en vertu de cette loi ; elle était plus directe que la limitation législative nationale discutée à l’article 27 de la constitution nationale de 1923 sur les redevances de transit excessives ou entravant la circulation, mais son objet d’application se limitait aux seuls travaux visés par cette loi.

10. Le projet de vérification archivistique du règlement routier de 1933

Le 《浙江省公路管理局章则汇编》 compilé en août 1933 par l’Administration des routes de la province du Zhejiang dispose d’un catalogue d’images numériques de l’ancien fonds de la Bibliothèque nationale, ainsi que d’un autre enregistrement du même titre sous une cote différente. Il fournit une voie de sources vérifiable pour examiner l’approbation de la construction routière, la réception des travaux, l’entretien et les procédures financières ; au moment de la rédaction de la présente section, seuls la bibliographie et la description du fichier d’images étaient disponibles, sans ouvrir le texte principal de l’ouvrage original, de sorte que la présente section n’attribue à cet ouvrage aucun numéro d’article de règlement concret, aucun pouvoir d’approbation ni aucun processus financier ; par la suite, les deux volumes de formulaires de cet 汇编 ont déjà été lus séparément (voir sections 10A, 10B), et la présente section conserve le chemin de vérification archivistique conçu à partir de là. La vérification ultérieure doit d’abord vérifier si les deux images de collections sont de la même édition, établir un catalogue page par page, puis extraire le texte original selon « organe prescripteur — routes applicables — documents d’approbation — conditions de paiement — obligations d’entretien », et le croiser avec les routes une par une du 《浙江省公路统计》 de 1933 et la méthode du budget du xian de 1933. Si l’inventaire des routes rapporte des routes du xian alors que le règlement exige une approbation provinciale, il faut rechercher en outre les approbations effectives ; si le règlement permet le financement privé, il faut encore vérifier si les livres de comptes du xian l’ont enregistré comme don, avance ou dépense fiscale. Ce projet de type réfutatif peut vérifier si l’autonomie des routes de xian est une autorisation légale, une délégation administrative ou un financement conjoint, plutôt que de présupposer d’emblée l’une ou l’autre interprétation.

文献注 / Source note — C, bibliographic metadata only: 浙江省公路管理局章则匯編, [浙江省公路管理局編], [1933], NLC416-16jh002888-86929 (96-page scan),https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-16jh002888-86929_浙江省公路管理局章则匯編.pdf; related NLC511-027032016010455-42160 (110 pages),https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032016010455-42160_浙江省公路管理局章则匯編.pdf. Bibliographic record for the compilation as first located; for the subsequently inspected form volumes, see sections 10A–10B.

10A. Les formulaires d’ingénierie de l’Administration provinciale des routes de 1933 : un système d’enregistrement n’équivaut pas à des pièces d’exécution

Un original imprimé de 1933 du 《浙江省公路管理局章则汇编》, non inclus auparavant dans la chaîne de preuves du présent texte, concrétise la lacune documentaire entre « statistiques routières » et « administration des travaux ». Son catalogue et l’《工程表单书册应用之说明》(explication de l’application des cahiers de formulaires d’ingénierie) (pp. 1–4 de l’original imprimé, pp. 40–43 du PDF numérisé, indices base zéro 39–42) énumèrent des catégories de documents telles que l’arpentage, l’avancement des travaux, le budget des travaux, les contrats, la réception et la distribution des matériaux et la réception. Il s’agit de formulaires vierges et de règles de remplissage conçus par l’Administration provinciale des routes pour son propre organe et ses tronçons subordonnés, et non du livre de comptes original route par route de l’inventaire des routes du xian de 1933, ni de la preuve du paiement effectif ou de l’achèvement des travaux d’un quelconque xian. Ce n’est qu’en distinguant les deux qu’on évite de prendre l’enregistrement exigé par le système pour un enregistrement déjà existant et déjà vérifié.

La p. 1 de l’original imprimé énumérait des rapports à différentes échelles temporelles tels que le « journal de travail d’arpentage » (测绘工作日记表), le « rapport décadaire de travail d’arpentage », le « rapport décadaire des travaux », le « rapport des travaux », avec respectivement un enregistrement quotidien, un rapport par décade ou une synthèse mensuelle ; la p. 2 continuait avec le calcul et la répartition des terrassements, l’enquête sur les ponceaux, les rapports des travaux et les matériaux de travaux soumis aux organes concernés. La p. 44 du scan (base zéro 43) montrait encore le journal de travail d’arpentage et le rapport décadaire vierges : les colonnes comprenaient le nombre de travailleurs, le lieu de travail ou le kilométrage, les résultats du jour ou de la décade, les résultats cumulés et les remarques. On peut ainsi proposer une chaîne documentaire vérifiable : déclaration de projet — arpentage — avancement par étapes — budget — réception des travaux ; mais l’ouvrage original n’y a inscrit ni nom de xian, ni montant de projet, ni chiffres de cas de travaux achevés, de sorte qu’il ne prouve actuellement que le fait que l’organe provincial des travaux de 1933 avait établi un format d’enregistrement.

Les pp. 3–4 de l’original imprimé distinguaient en outre la commande, la réception, la distribution, le retour des matériaux de travaux, la restitution des outils et le rapport mensuel. L’achat, le stock, la distribution et la consommation des travaux y étaient conçus comme des actes comptables et de gestion différents. Cette nouvelle preuve renforce l’interprétation restrictive du présent texte sur les « coûts de construction » des routes de xian de 1933 : un coût de construction dans le tableau statistique ne peut être automatiquement assimilé ni à une dépense en espèces de la trésorerie du xian, ni à un paiement effectif du bureau provincial ; ce n’est qu’en trouvant, pour un tronçon, une année et un organe compétent déterminés, le bon de commande rempli correspondant, le bon de réception des matériaux, le budget approuvé, la pièce de paiement et le document de réception, qu’on pourra retracer qui a supporté le coût, qui a contrôlé le paiement et quand le travail a été confirmé. La question de savoir si les formulaires du bureau provincial s’appliquaient aux routes du xian doit encore être examinée par ailleurs dans le règlement des routes de xian et les archives de déclaration effective.

La nouvelle conclusion méthodologique est la suivante : en 1933, le Zhejiang ne manquait pas de documents provinciaux prescrivant « comment comptabiliser et rapporter » ; ce qui manque à ce stade, ce sont les archives déjà remplies correspondant route par route aux 191 de l’inventaire des routes du xian. Les recherches futures doivent chercher en priorité les originaux portant le nom du tronçon, le numéro de projet, la source des fonds, l’organe d’approbation, la date de réception des matériaux et le sceau de réception des travaux, plutôt que de continuer à déduire le degré effectif de l’autonomie fiscale des totaux de kilométrage ou de coûts de construction. Les formulaires de l’original imprimé fournissent également un test négatif : si les travaux du niveau du xian adoptaient un système différent d’organe compétent et de pièces, le modèle du bureau provincial ne peut servir que de comparaison institutionnelle et ne doit pas être imposé comme procédure administrative déjà établie des routes de xian.

La comparaison sino-américaine des catégories de coûts obtient ainsi une base plus stricte. L’article 2 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 définissait spécialement les coûts pouvant être inscrits comme « construction » : incluant la supervision,

l’inspection, la construction routière effective et les travaux accessoires, mais excluant explicitement le choix du tracé, l’arpentage, le dessin et les coûts d’acquisition de l’emprise ; l’article 11 limitait en outre la proportion des frais d’ingénierie, d’inspection et de réserve pour imprévus dans l’estimation. L’Administration des routes de la province du Zhejiang de 1933 établissait des tableaux séparés pour l’arpentage, les travaux et les matériaux, prouvant l’existence d’une classification dans les enregistrements administratifs, mais ne prouvant pas encore que les « coûts de construction » du 《浙江省公路统计》 adoptaient la même définition des coûts comptabilisables que les États-Unis. Par conséquent, comparer directement les coûts au kilomètre ou les taux de subvention des deux pays exige d’abord de vérifier si chacun incluait l’expropriation, l’arpentage, les matériaux et les dépenses de réception ; sinon, la différence statistique pourrait provenir uniquement du dénominateur et de la définition des postes.

文献注 / Source note — A ORIGINAL PRINTED PRIMARY SOURCE, pages directly visually inspected: 浙江省公路管理局编: 《浙江省公路管理局章则汇编》（约 1933），目录 PDF index2，工程表单书册应用之说明原印第 1—4 页/PDF indices39–42，空白测绘工作日记及旬报 PDF index43，工程进度图式 PDF index45。Digital facsimile:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-16jh002899-87103_浙江省公路管理局章则匯編.pdf. U.S. comparative source: Federal Highway Act of 1921, 42 Stat. 212, §2, and 42 Stat. 214, §11, official originalhttps://www.govinfo.gov/content/pkg/STATUTE-42/pdf/STATUTE-42-Pg212.pdf. Evidence grade A for the existence and prescribed use of forms; NOT evidence of filled records, disbursement, construction completion, or county-level legal applicability.

10B. Le budget, le compte définitif et le tableau comparatif des recettes et dépenses du bureau provincial des routes de 1933 : l’autre extrémité de la chaîne de preuves fiscales

Dans un autre volume de l’original imprimé du même 《浙江省公路管理局章则汇编》, ont déjà été lus le 《会计书表账簿格式及说明》(formats et explication des livres comptables) aux pp. 1–10 de l’original imprimé (pp. 2–13 base zéro du PDF numérisé). La note datée d’août 1933 et la «凡例» (notice) de la p. 1 de l’original imprimé

montrent que cet ensemble de livres comptables n'était pas une répétition des tableaux techniques des travaux : ses formats se rattachaient respectivement aux prescriptions de la Direction centrale de la comptabilité (中央主计处), de la Cour des comptes (审计院), du département de la construction du Zhejiang et de l'Administration provinciale des routes. Les pp. 3–6 de l'original imprimé énuméraient les méthodes de remplissage des prévisions de recettes et de dépenses à différents niveaux et la hiérarchie des chapitres budgétaires ; la p. 8 présentait le « tableau comparatif des recettes et dépenses » (收支对照表) vierge juxtaposant recettes et dépenses, et les pp. 9–10 continuaient à distinguer le remplissage du compte définitif et les chapitres budgétaires des recettes et dépenses. On peut ainsi prouver directement que l'organe routier provincial avait établi un cadre de livres stratifié pour le budget, l'exécution et le compte définitif, mais on ne peut pas encore prouver qu'un tronçon de route du xian ait déjà été comptabilisé selon ces formulaires.

Ces deux volumes de l'original imprimé doivent être traités séparément de l'inventaire des routes de xian des pp. 31–37 du 《浙江省公路统计》 de 1933 : l'un fournit les formats d'enregistrement de l'arpentage, des travaux, des matériaux et de la réception, l'autre les formats comptables des prévisions, du compte définitif et du comparatif des recettes et dépenses, et l'inventaire rapporte les routes du xian et les coûts de construction dans un certain périmètre statistique. Ce sont trois objets de sources historiques de niveaux différents, qui ne peuvent pas se substituer les uns aux autres au seul motif qu'ils appartiennent tous à l'administration routière du Zhejiang. Les coûts de construction de l'inventaire ont fait l'objet d'une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés avec l'original imprimé (annexe 13) ; mais l'équilibrage ne résout que l'arithmétique du rapport et ne peut remplacer les chapitres comptables originaux et les tableaux de compte définitif remplis pour la même année, la même route et le même organe compétent ; des formulaires vierges ne peuvent prouver l'attribution d'aucun coût. La prétendue omission de 11,660 yuans du xian de Yiwu provenait de la prise des 11.660 kilomètres de kilométrage pour des coûts de construction ; le relevé provisoire de 498,897.360 yuans pour 19 xian et l'excédent de 2,261.400 yuans ont tous deux été retirés.

Cela corrige également la dichotomie simple « finances provinciales — autonomie du xian ». La Direction centrale de la comptabilité et les organes d'audit, le département provincial de la construction, l'Administration provinciale des routes, ainsi que le gouvernement du xian, qui pouvait disposer d'un autre système comptable, pouvaient respectivement posséder les pouvoirs d'établir les chapitres de recettes et les chapitres budgétaires, de décider des travaux et des emprunts, de détenir le pouvoir de paiement en espèces, d'accepter l'audit, et d'assumer le remboursement de la dette et la responsabilité d'entretien. Pour déterminer s'il existait une véritable autonomie fiscale du xian, il faut demander poste par poste : qui pouvait établir les sources fiscales et les chapitres budgétaires, qui pouvait décider des travaux et des emprunts, qui détenait le pouvoir de paiement en espèces, qui acceptait l'audit, et qui assumait le remboursement de la dette et la responsabilité d'entretien. Les formulaires vierges existants peuvent confirmer une partie des classifications institutionnelles, mais ne peuvent pas combler l'attribution effective de ces pouvoirs sur un projet déterminé.

原始文献注 / Primary-source note — A directly visually inspected original: 浙江省公路管理局编：《浙江省公路管理局章则汇编》"会计书表账簿格式及说明"分册，1933 年 8 月题记，原印第 1—10 页（扫描 PDF 零基索引 2—13（含插入的空白表式）；第 8 页收支对照表，PDF index11），https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-16jh002888-86929_浙江省公路管理局章则匯編.pdf。Avec l'autre volume « explication de l'application des cahiers de formulaires d'ingénierie » (PDF indices 39–42) enregistrés séparément ; les deux volumes sont des formulaires vierges institutionnels, et non des livres comptables déjà remplis. A = existence and prescribed form; actual execution, county applicability, and monetary reconciliation remain UNVERIFIED.

10C. L'évaluation des chefs de xian pour la construction routière et les formulaires du bureau provincial des routes : deux chaînes de supervision pour un même projet

Le 《浙江省各县县长筑路奖惩暂行规程》 de 1933 et les deux volumes de formulaires d'ingénierie et de comptabilité de l'Administration provinciale des routes de la même année doivent être juxtaposés sans être fusionnés. Le premier prenait le chef de xian pour objet

d’évaluation, les motifs de récompense et de sanction concernant les délais, la levée de fonds, la corvée obligatoire et l’utilisation des fonds de travaux, le département de la construction, le département des affaires civiles et le gouvernement provincial participant à la détermination à différents niveaux ; les deux derniers prenaient pour objet d’enregistrement les activités d’ingénierie, les matériaux et les chapitres financiers, exigeant de séparer l’arpentage, l’avancement des travaux, la réception et la distribution des matériaux, le budget et le compte définitif. Il ne s’agit pas de trois ensembles de résultats de projet se corroborant mutuellement : le règlement montre la responsabilité du personnel applicable, les formulaires montrent la structure d’enregistrement envisagée, et seuls les documents remplis et les décisions de sanction ou de récompense pour le même tronçon peuvent prouver que les deux chaînes se sont effectivement croisées. En particulier, on ne peut pas, parce que le bureau provincial des routes a imprimé des formulaires, présumer que chaque route « exploitée par le xian » était directement gérée par ce bureau.

La présente recherche réduit en conséquence l’unité de recherche archivistique des routes de xian de 1933 du « xian » au « xian — tronçon — numéro de projet — année ». Pour chaque unité, on enregistre d’abord le nom de projet des statistiques routières, le mandat du chef de xian, la source budgétaire et l’étape des travaux, puis on recherche séparément le dossier d’évaluation du département de la construction, le rapport décadaire des travaux du bureau des routes, le livre de réception des matériaux, le budget et le compte définitif ainsi que la pièce de paiement de la trésorerie du xian. Si l’on ne trouve que des formulaires vierges, il faut noter « projet institutionnel attesté, exécution non prouvée » ; s’il y a des récompenses et sanctions du chef de xian mais pas de pièce de paiement, cela ne peut prouver que le supérieur a procédé à une évaluation du personnel, sans permettre d’affirmer que la trésorerie du xian a supporté le coût des travaux. Ce contrôle croisé peut également montrer : même si les coûts de construction déclarés ont été équilibrés par une retranscription indépendante en aveugle, avant d’obtenir les originaux comptables, aucun chiffre de rapport ne peut être attribué à la fraude, au dépassement budgétaire ou à l’échec de l’autonomie ; l’excédent de 2,261.400 yuans pour 19 xian obtenu en comptant à tort les 11.660 kilomètres de Yiwu comme 11,660 yuans a été retiré.

文献注 / Source note — 县长规程：《浙江民政月刊》1933 年第 3 卷第 3–4 期，原印第 45 页，七条（此前研究记录为 A 级原印核读）；工程表式：《浙江省公路管理局章则汇编》NLC416-16jh002899-87103，原印第 1—4 页；会计表式：同名另一册 NLC416-16jh002888-86929，原印第 1—10 页（两册据原印核读，A 级）。La présente section est une analyse intertextuelle de trois matériaux primaires normatifs, et non une conclusion empirique sur les archives effectives des routes de xian.

10D. Le 《国道条例》 de 1931 et les routes de xian du Zhejiang de 1933 : les routes nationales et les routes exploitées par le xian ne doivent pas être confondues

Le 《国道条例》(règlement sur les routes nationales) du 6 juin 1931 fournit un autre contexte juridique pour comprendre les documents routiers du Zhejiang de 1933. L’article 2 de ce règlement classait comme routes nationales les routes reliant deux provinces ou régions ou plus, ainsi que celles intéressant les forteresses de défense nationale, les ports et les ports de commerce ; l’article 3 autorisait le ministère des chemins de fer (铁道部) à planifier les itinéraires et les procédures de construction, et les articles 4–5 ordonnaient aux départements de la construction ou aux organes compétents de chaque province et région de prendre en charge les travaux des routes nationales sur leur territoire, en acceptant la supervision, les normes d’ingénierie et les délais du ministère des chemins de fer. L’article 6 établissait pour les lignes frontalières l’option pour le ministère des chemins de fer de lever des fonds et de traiter directement ou de les allouer aux provinces et régions, l’article 8 exigeait des organes des provinces et régions un rapport mensuel au ministère des chemins de fer sur l’état des travaux et les comptes de recettes et dépenses, et l’article 11 confiait au ministère des chemins de fer le règlement des différends sur les routes nationales interprovinciales. La « route nationale » juridique pouvait donc être effectivement construite par un organe provincial, ce qui n’est pas synonyme de construction directe par le centre ; la construction provinciale n’équivaut pas non plus à un pouvoir d’autonomie constitutionnelle exclusif de la province sur l’itinéraire et les finances.

Ce règlement limite également l’interprétation des deux volumes de formulaires du bureau provincial des routes de 1933. L’obligation de rapport mensuel de l’article 8 de 1931 s’accorde fonctionnellement

avec les formulaires d’ingénierie et de comptabilité de 1933, mais aucune ordonnance originale ne prouve actuellement que les deux volumes de formulaires aient été entièrement établis directement d’après le 《国道条例》, et encore moins peut-on transplanter automatiquement l’obligation de rapport mensuel des routes nationales de ce règlement à l’ensemble des routes « exploitées par le xian » énumérées aux pp. 31–37 de l’original imprimé du 《浙江省公路统计》 de 1933. La prochaine étape doit d’abord déterminer pour chaque route la catégorie légale de route de l’époque, si elle traversait des provinces ou était liée à un nœud de défense nationale, puis vérifier l’itinéraire approuvé par le ministère des chemins de fer, le rapport mensuel du département de la construction, les livres de comptes des travaux du bureau provincial des routes et les pièces de paiement de la trésorerie du xian. Ce n’est que lorsque la classification des routes et la circulation des documents coïncident simultanément qu’on pourra discuter de la véritable répartition administrative et fiscale entre le centre, la province et le xian.

文献注 / Source note — B 级历史法规转录，逐条核读；原始《国民政府公报》第 791 号未核：1931 年 6 月 6 日《國道條例》第 2—8、11 条，https://zh.wikisource.org/wiki/國道條例。A 级原印材料（先前核验记录）：1933 年《浙江省公路统计》原印第 31—37 页；1933 年《浙江省公路管理局章则汇编》工程表式与会计表式两册。La relation d’établissement direct entre le règlement de 1931 et les formulaires de 1933 reste UNVERIFIED.

11. L’hétérogénéité du financement dans les statistiques des routes de xian de 1933 : les xian de Hang, Xiangshan et Zhuji

Les pages continues de l’original imprimé du dix-septième tableau du 《浙江省公路统计》 de 1933 révèlent que les routes exploitées par le xian n’étaient ni des travaux du même grade, ni une même dépense fiscale. La p. 31 de l’original imprimé énumérait pour le xian de Hang trois routes totalisant 0.662 kilomètre, avec des coûts de construction totalisant 1,770.000 yuans ; la p. 35 énumérait pour le xian de Xiangshan treize routes, 218.820 kilomètres, avec un sous-total de coûts de construction de 72,500.000 yuans ; la p. 36 énumérait pour le xian de Zhuji dix routes, 431.000 kilomètres, mais la colonne du sous-total de coûts de construction du xian ne comportait aucune valeur, les sources de fonds étant pour la plupart

notées « 私款 » (fonds privés). Ces valeurs, dont la chaussée, la largeur, l'étape statistique et la catégorie de financement n'ont pas été harmonisées entre les xian, ne peuvent pas être directement divisées pour former un coût de finances publiques au kilomètre fiable. En particulier, « coûts de construction non indiqués » est une valeur manquante, et non une dépense nulle ; les « 私款 » (fonds privés) et « 捐款 » (dons) ne peuvent pas non plus être convertis en recettes fiscales du xian sans reçus ni livres de la trésorerie du xian. Le tableau original fusionnait en outre par des accolades les coûts de plusieurs routes, et les coûts route par route ne peuvent pas être mécaniquement divisés à parts égales. Par conséquent, le total de 496,635.960 yuans de coûts de construction du tableau complet ne peut servir que de total statistique rapporté par cet ouvrage, et ne peut pas être interprété comme le montant des paiements effectifs des trésoreries des 30 xian.

文献注 / Source note — A, original printed pages visually inspected: 浙江省政府建設廳統計委員會, 《浙江省公路統計》（1933），第十七表，原印第 31、35、36、37 頁，PDF indices38,42,43,44,https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf. County subtotals per the independent blind re-transcription (Appendix 13), which reconciles the eighteen printed subtotals exactly to the printed grand total; the withdrawn 2,261.400-yuan excess of the nineteen-county provisional sum was a unit error; no county treasury vouchers inspected. County cost blanks are missing, not zero.

VI. La loi fédérale américaine sur les routes : une finance coopérative, et non un statut fédéral du niveau du xian

La comparabilité du système fédéral routier américain de 1921 réside dans le fait qu'il reliait le choix du réseau par l'État, l'approbation fédérale des projets, la gestion par l'État des fonds de contrepartie, le paiement selon l'avancement des travaux et les obligations d'entretien ultérieures. Les sept pour cent sont un plafond de kilométrage pouvant être inclus dans le système subventionnable, et non une proportion d'achèvement des travaux. Le gouvernement de xian américain n'était ni une unité membre constitutionnelle du système fédéral, ni ne pouvait obtenir automatiquement des crédits fédéraux parce qu'une route traversait

le xian. La comparaison sino-américaine doit donc apparier poste par poste les sujets de pouvoir et les flux de fonds, et non traduire simplement « État » par « province » puis comparer directement les proportions.

Complément : les sept pour cent, les trois septièmes et les soixante pour cent ont des dénominateurs différents, avec exceptions

L'article 6 de la loi fédérale américaine sur les routes (Federal Highway Act) de 1921 n'établissait pas un plafond permanent et immuable de la construction routière nationale. Le système fédéral subventionnable initialement choisi par le département des routes de l'État ne devait pas, en principe, dépasser 7 % du kilométrage total des routes de l'État enregistré par le département des routes de l'État au moment de l'adoption de la loi ; parmi ceux-ci, les routes principales ou interétatiques ne devaient pas dépasser les 3/7 du kilométrage admissible à la subvention fédérale, le reste étant des routes secondaires ou inter-xian. L'utilisation des fonds fédéraux subventionnables pour les routes principales ne devait en principe pas dépasser 60 %, sauf exception avec l'accord du département des routes de l'État et l'approbation du secrétaire fédéral à l'agriculture. Après que l'État eut prescrit l'achèvement et l'entretien du réseau initial de 7 %, il pouvait encore ajouter du kilométrage sous réserve de l'approbation fédérale et de la disponibilité des fonds. Les 7 %, les 3/7 et les 60 % contraignaient respectivement le volume total du réseau initial, la part des routes principales dans le kilométrage admissible et la répartition des dépenses subventionnables ; ils ne peuvent pas être confondus en un seul taux d'achèvement routier, et encore moins être appliqués directement aux statistiques des routes de xian du Zhejiang de 1933.

Complément : la stratification des sources de fonds, de l'approbation des projets et des paiements en espèces

L'article 2 permettait que les fonds levés par les subdivisions politiques sous l'État, lorsqu'ils étaient placés sous le contrôle direct du département des routes de l'État, fussent considérés comme des fonds de contrepartie de l'État ; l'article 7 exigeait que l'État préparât des fonds sous le contrôle direct du département des routes de l'État pour la construction, la reconstruction et l'entretien.

L’article 11 limitait en principe la part fédérale des projets approuvés à 50 % du coût estimé, avec une exception relevant la proportion fédérale selon une formule pour les États dont les terres publiques non attribuées dépassaient 5 % de la superficie de l’État ; l’article 12 confiait la construction au département des routes de l’État sous approbation et inspection fédérales, et l’article 13 distinguait l’approbation du projet, la réservation des fonds, le paiement à l’achèvement conforme et le paiement d’avancement calculé d’après la valeur du travail et des matériaux effectivement investis. Ainsi, « une somme provient du xian », « l’État obtient une allocation fédérale », « le projet est approuvé » et « les espèces ont été payées » sont au moins quatre faits différents. Sans pièces de paiement au niveau de l’État ni matériaux d’avancement des travaux, on ne peut pas écrire la proportion légale de subvention comme une dépense effective ; de même, on ne peut pas assimiler le total des coûts de construction du tableau des routes de xian du Zhejiang au paiement effectif de la trésorerie du xian.

新增来源注 / Additional source note — [A original official U.S. statute; printed pp212–215 directly read] Federal Highway Act of 1921, 42 Stat.212–215, §§2,6–7,11–13:https://www.govinfo.gov/content/pkg/STATUTE-42/pdf/STATUTE-42-Pg212.pdf. [A 1933 magistrate rule original printed p45 (PDF index51) personally visually inspected] 浙江民政月刊 1933 年第 3 卷第 3–4 期，浙江省各縣縣長築路獎懲暫行規程第 5 條，原印第 45 页:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24509_浙江民政月刊_1933 年 3 卷 3–04 期.pdf. [A official ROC constitutional webpage]https://www.president.gov.tw/Page/284/1241. No actual grant disbursement records were inspected.

Le biais d’admissibilité et les finances du xian

L’article 2 de la loi américaine de 1921 incluait les ponts, les ouvrages de drainage et les travaux de protection des routes dans le concept de route, tout en excluant en principe les rues des municipalités de 2,500 habitants ou plus, avec une exception pour les tronçons à habitat clairsemé. Les soi-disant « routes inter-xian » de cette loi étaient une catégorie de réseau subventionnable choisie par l’État et approuvée par le fédéral, et non un pouvoir fiscal constitutionnel fédéral directement obtenu par le gouvernement du xian. On ne peut donc pas diviser le nombre de routes, le kilométrage ou les fonds des routes fédérales subventionnables

américaines par ceux de l'inventaire des routes de xian du Zhejiang pour déduire quel pays a le plus haut degré d'autonomie du xian. Il faut rechercher par ailleurs l'approbation budgétaire du xian, les délibérations, les reçus, les contrats de construction, les réceptions d'achèvement et les crédits d'entretien, pour identifier l'organe supportant effectivement les coûts et détenant le contrôle du projet.

2. Qui lève les fonds, qui contrôle, qui est responsable de l'entretien

La loi fédérale sur les routes (Federal Highway Act) du 9 novembre 1921 fournissait un contre-exemple strict à l'inférence « financement local égale autonomie locale ». L'article 2 prescrivait que les fonds levés par les subdivisions politiques sous l'État, pourvu qu'ils fussent placés sous le contrôle direct du département des routes de l'État, pouvaient être considérés comme des « fonds de l'État » dans le système fédéral de subvention ; l'article 6 exigeait que le système routier fédéral subventionnable choisi par l'État ne dépassât pas en principe 7 % du kilométrage total existant des routes de l'État, et fût examiné par le secrétaire fédéral à l'agriculture ; l'article 7 prescrivait à nouveau que les fonds de contrepartie fussent sous le contrôle direct du département des routes de l'État ; les articles 11 à 14 prescrivaient respectivement la déclaration de projet, l'approbation des plans et budgets, la supervision de la construction au niveau de l'État, le paiement selon l'avancement des travaux et le remède fédéral après manquement à l'entretien. Ici, les 7 % sont le plafond de désignation du réseau admissible, et non le taux d'achèvement des routes de l'État ni le degré d'autonomie du xian. En comparaison, l'alinéa 7 de l'article 107 de la Constitution de la République de Chine de 1947 confiait au centre la répartition des recettes nationales, provinciales et des xian, l'article 110 énumérait les communications, les finances et la garde de sécurité du xian, l'article 127 juxtaposait les devoirs d'autonomie du chef de xian et les matières déléguées par le supérieur (委办), et l'article 147 exigeait que la province accordât une subvention appropriée aux xian pauvres. Les normes ci-dessus montrent toutes que le niveau administratif et le niveau des sources fiscales doivent être codés séparément ; mais la Constitution de 1947 ne peut pas être projetée rétroactivement comme le droit en vigueur de la construction des routes de xian du Zhejiang de 1933.

3. Le seuil probatoire de paiement de la loi routière américaine de 1921

La loi fédérale américaine sur les routes de 1921 ne se contentait pas de prescrire le contrôle direct par le département des routes de l'État des fonds de contrepartie ; elle formait encore une procédure continue par l'approbation des travaux et la vérification des paiements. L'article 2 reconnaissait que les fonds levés légalement par l'État et ses subdivisions politiques subordonnées, mais placés sous le contrôle direct du département des routes de l'État, pouvaient être comptés comme « fonds de l'État » ; l'article 7 exigeait que l'État prît des arrangements annuels de fonds pour la construction, la reconstruction et l'entretien avant l'approbation du projet ; l'article 11 prescrivait que l'État soumît le plan de projet et l'estimation, et que ce n'était qu'après l'approbation du secrétaire à l'agriculture que la part fédérale était fixée ; l'article 12 confiait la supervision de la construction au département des routes de l'État sous examen fédéral ; l'article 13 permettait le paiement d'avancement d'après la valeur du travail et des matériaux effectivement investis et conformes aux plans approuvés ; l'article 14 établissait, en cas d'entretien inadéquat, des conséquences telles que la notification, un délai de correction de quatre-vingt-dix jours et l'arrêt de l'approbation de nouveaux projets. Cette chaîne signifie que « projet inscrit », « coût estimé », « somme payée », « travaux réceptionnés » et « responsabilité d'entretien » sont cinq preuves différentes. En comparant avec cela l'inventaire des routes de xian du Zhejiang de 1933, on ne peut que proposer un cadre de vérification : la colonne des coûts de construction de l'inventaire n'équivaut automatiquement ni au crédit effectif de la province et du xian, ni ne prouve que les travaux ont été réceptionnés selon des normes unifiées. La coopération fédérale–État du système américain et la gouvernance province–xian du Zhejiang n'étaient pas isomorphes en droit ; l'objet de la comparaison est le maillon de la décision administrative et du contrôle des paiements, et non le pouvoir d'autonomie du même niveau des deux pays.

4. Les trois techniques juridiques du ratio budgétaire, de la subvention fiscale et du paiement de projet

La comparaison transnationale doit séparer trois techniques fiscales facilement confondues. Premièrement, l'article 124 de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 exigeait que les dépenses de communications de la province représentent au moins

cinq pour cent des dépenses annuelles du budget provincial, prescrivant un plancher sectoriel dans l'établissement du budget provincial ; il ne désignait le projet routier d'aucun xian, ni ne prouvait que la trésorerie provinciale avait effectivement payé le montant correspondant. Deuxièmement, le dernier alinéa de l'article 109 de la Constitution de la République de Chine de 1947 prescrivait que, lorsque les fonds de la province pour traiter les matières énumérées étaient insuffisants, le Trésor national subventionnerait après délibération du Yuan législatif ; l'article 147 proposait en outre, au motif de l'équilibre économique interprovincial et inter-xian, respectivement la subvention discrétionnaire du centre aux provinces pauvres et de la province aux xian pauvres. Ces deux types de dispositions concernent respectivement le soutien conditionnel en cas d'insuffisance de fonds et l'équilibre régional, et ne peuvent pas être transcrits sans pièce en recettes effectives d'un xian pour une année donnée. Troisièmement, la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 adoptait un mécanisme de coopération, d'approbation et de paiement d'avancement pour des projets routiers désignés fédéraux–État, en reliant l'obligation d'entretien à la poursuite de l'approbation fédérale des projets. Ce n'est ni un pourcentage de budget provincial des communications, ni une subvention générale aux xian pauvres. Par conséquent, dans la base de données, il faut enregistrer séparément le plancher légal du budget, la résolution de crédit, le contrôle des fonds de contrepartie, la pièce de paiement effectif et l'état de conformité de l'entretien ; fusionner ces montants en un « indice d'autonomie fiscale locale » masquerait la séparation entre la source des fonds et le pouvoir de disposition.

5. La publicité statistique, les cartes des travaux et la supervision d'audit : différentes chaînes de responsabilité

Un tableau statistique routier provincial peut prouver qu'une information a été inscrite à l'inventaire, mais ne peut pas prouver automatiquement que le budget a été examiné par l'assemblée, que les fonds ont été effectivement payés ou que les travaux ont été réceptionnés. L'article 15 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 exigeait que le secrétaire fédéral à l'agriculture publiât, dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, la carte du système routier choisi et approuvé, puis au moins chaque année des cartes supplémentaires ; l'article 19 exigeait de

soumettre au Congrès un rapport détaillé sur l'état projet par projet, la répartition des crédits et les recettes et dépenses de l'exercice précédent. Ce sont des obligations légales de production d'information, que l'on ne peut pas considérer comme entièrement remplies sans vérification matérielle des rapports. Les articles 95 et 96 de la Constitution de la République de Chine de 1947 donnaient au Yuan de contrôle (监察院) l'instrument institutionnel de consulter les ordres administratifs et les documents associés et d'enquêter sur les illégalités et manquements, et l'article 105 prescrivait que l'auditeur général (审计长) achèverait l'examen dans les trois mois suivant la présentation du compte définitif par le Yuan exécutif et présenterait un rapport au Yuan législatif. La question commune des deux ensembles de textes n'est pas « y a-t-il des statistiques », mais si l'information peut former une chaîne traçable le long du projet, de la pièce de paiement, de l'organe administratif et de la responsabilité d'audit de l'assemblée. Pour la recherche routière du Zhejiang de 1933, il faut au moins classer séparément comme objets d'archives indépendants l'inventaire des routes, le budget de l'assemblée provinciale, le livre de caisse du gouvernement du xian, le certificat de réception des travaux et le compte définitif provincial ; à défaut de l'un de ces maillons, on ne peut pas prendre le chiffre statistique pour une dépense publique déjà auditée.

6. Des sept pour cent légaux à la carte routière de 1923 : un réseau planifié n'est pas un kilométrage construit

Les sept pour cent de l'article 6 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 sont le plafond de kilométrage routier que chaque État pouvait inclure dans le système fédéral subventionnable, et non la proportion d'achèvement routier de l'année. L'étude historique officielle de l'Administration fédérale des routes (Federal Highway Administration), d'après les archives du bureau des routes, indiquait : le kilométrage total des routes certifié par chaque État était de 2,859,575 miles, d'où un plafond légal de système de sept pour cent d'environ 200,170 miles ; lorsque le bureau des routes publia le 1er novembre 1923 la carte du système routier fédéral subventionnable, les routes effectivement inscrites étaient de 168,881 miles, soit environ cinq virgule neuf pour cent des routes nationales. La différence de 31,289 miles entre les deux chiffres signifie que les routes désignées étaient inférieures à la portée maximale permise par la loi, et non que 31,289 miles de travaux restaient inachevés.

L’Administration fédérale des routes rapportait en outre que la coordination des routes interétatiques comprenait la soumission de cartes par chaque État, l’analyse technique fédérale et la négociation interétatique. Les valeurs ci-dessus proviennent de la relation d’une étude historique officielle, et non d’une retranscription visuelle de la carte originale de 1923 par la phase d’étude précédente. Son enseignement pour les statistiques des routes exploitées par le xian du Zhejiang de 1933 est de séparer au moins cinq états : « portée légalement incluable — routes désignées par l’administration — travaux en construction — achèvement réceptionné — kilométrage ouvert à la circulation ». Les 191 routes et les 1,734.705 kilomètres de l’inventaire du Zhejiang appartiennent à la transcription antérieure du tableau original, et ne peuvent pas être comparés directement avec le kilométrage du réseau désigné américain de 1923 pour un taux d’achèvement routier.

7. La formule de répartition n’est pas le paiement des travaux : les trois barrières fiscales de la loi routière américaine de 1921

L’article 21 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 permettait d’abord au secrétaire à l’agriculture de retenir sur les crédits concernés jusqu’à deux virgule cinq pour cent pour les dépenses d’administration et de recherche routière, puis de répartir le solde selon une pondération d’un tiers chacun pour la superficie de l’État, la population de l’État et le kilométrage des routes postales rurales et étoilées, en prescrivant qu’aucun État ne recevrait annuellement moins de cinq millièmes du total. Il existe ici trois étapes fiscales qui ne peuvent pas être fusionnées : premièrement, le crédit du Congrès et la retenue légale ; deuxièmement, l’allocation interétatique et la garantie minimale ; troisièmement, l’obtention par le projet de l’État, conformément aux articles 7, 11 à 13, des fonds de contrepartie, de l’approbation technique et du paiement d’avancement de la construction. Qu’un État se voie allouer une somme ne prouve pas que cette somme ait été investie dans une route de xian déterminée, et encore moins que le xian ait obtenu une source fiscale autonome non contrôlée par le département des routes de l’État. L’article 21 établissait en outre un délai d’utilisation des crédits et une procédure de réallocation à l’expiration ; « alloué », « engagé » et « payé » doivent donc être vérifiés séparément par les comptes fédéraux et les pièces de projet.

Cette structure et la proportion du budget provincial des communications de l’article 124 de la constitution du Zhejiang, ainsi que la subvention d’équilibre régional de l’article 147 de la Constitution de la République de Chine de 1947, appartiennent à des arrangements fiscaux de niveaux et de techniques juridiques différents.

La stratification temporelle entre la constitution historique et les dispositions additionnelles en vigueur

La présente recherche utilise le texte original de la 《中华民国宪法》 adoptée le 25 décembre 1946, promulguée le 1er janvier 1947 et entrée en vigueur le 25 décembre de la même année comme objet de comparaison historique, plutôt que de réécrire rétroactivement dans 1947 les dispositions additionnelles postérieures. L’article 9 des dispositions additionnelles en vigueur promulguées par la Présidence fait une réserve légale et un arrangement organisationnel distincts pour le système local de la province et du xian, et le mode de production des membres du gouvernement provincial et de l’assemblée consultative provinciale diffère également du système d’autonomie provinciale envisagé aux articles 112–115 de la constitution originale ; cet article énumère explicitement plusieurs matières non soumises aux restrictions des dispositions provinciales de la constitution originale, tout en conservant l’arrangement selon lequel l’assemblée du xian et le chef de xian sont élus par le peuple du xian. Par conséquent, lorsque le présent texte discute des compétences provinciales, des lois d’autonomie et des litiges de compétence des articles 109–117, il ne peut dire qu’ils représentent le projet normatif de la constitution originale de 1947, et ne peut pas dire, sans marquage de période, que ces dispositions fonctionnaient en 2026 dans leur état original. La comparaison doit être divisée en trois couches temporelles : la norme originale de 1947, les dispositions additionnelles postérieures et les lois sur le système local, l’organisation et les comportements fiscaux effectifs d’époques déterminées. Cette stratification vise à prévenir l’anachronisme, et non à porter un jugement factuel sur le fait que les provinces auraient déjà pleinement mis en œuvre l’autonomie en 1947.

VII. La Constitution de la République de Chine de 1947 : l’autonomie du xian et les litiges de compétence

La valeur analytique de la Constitution de la République de Chine de 1947 réside dans le fait qu’elle énumère simultanément les matières du centre, de la province et du xian, et prescrit le traitement des matières non énumérées et des litiges de compétence. Par rapport au système de nomination du préfet de xian (县知事) par le gouverneur dans la constitution du Zhejiang de 1921, l’élection du chef de xian par le peuple du xian prévue à l’article 126 de la Constitution de 1947 changeait la source de responsabilité démocratique du chef administratif local. Mais l’existence du texte normatif diffère toujours du degré de mise en œuvre ; la présente recherche compare le projet institutionnel et ses garanties juridiques, sans pouvoir projeter rétroactivement le fonctionnement effectif d’une époque postérieure comme l’effet original des dispositions de 1947.

Les principes de révision du projet constitutionnel de la Conférence consultative politique de 1946 : la position de négociation de l’autonomie provinciale et de l’équilibrage des pouvoirs (均权)

Les principes de révision « institutions locales » de la 《宪法草案决议案》(résolution sur le projet de constitution) de la Conférence consultative politique de janvier 1946 proposaient simultanément quatre exigences : la province est l’unité suprême d’autonomie locale, les compétences de la province et du centre sont réparties selon le principe de l’équilibrage des pouvoirs (均权主义), le gouverneur est élu par le peuple, et la province peut élaborer une constitution provinciale ne contredisant pas la constitution nationale. Elles présentent des questions conceptuelles comparables avec la constitution provinciale du Hunan de 1922 et le projet du Sichuan de 1923, mais on ne peut pas prouver, sur la seule ressemblance de formulation, que les négociateurs de 1946 aient directement hérité d’une constitution provinciale déterminée. La résolution exigeait en outre l’établissement d’un comité interpartis d’examen du projet constitutionnel pour mettre en ordre le « Projet de Constitution du 5 mai » et les avis des diverses parties ; par conséquent, la nature probatoire du texte de 1946 est d’abord celle de principes de révision constitutionnelle formés par une négociation multipartite, et non celle du texte final de la

Constitution de 1947. Pour déterminer quels arrangements la Constitution de 1947 a effectivement adoptés et quelles propositions elle a modifiées, il faut établir une comparaison entre le projet de révision de 1946, les procès-verbaux article par article de la conférence constitutionnelle et le texte final promulgué. En particulier, on ne peut pas prendre directement le langage de négociation de 1946,« la province peut élaborer une constitution provinciale » pour le fait que les provinces auraient déjà exercé leur pouvoir constituant en 1947.

Le « principe de l'équilibrage des pouvoirs » (均权主义) de la Conférence consultative politique de 1946 doit encore être comparé avec le vocabulaire institutionnel du 《国民政府建国大纲》 (Programme de reconstruction du Gouvernement national) de 1924 de Sun Yat-sen, et non être considéré directement comme l'expression synonyme des fédéralistes interprovinciaux de 1921–1922. L'article 17 du 《建国大纲》 répartissait les devoirs du centre et des localités selon que les affaires avaient une nature uniformément nationale ou adaptée aux conditions locales, l'article 18 plaçait le xian comme unité d'autonomie, la province jouant un rôle de liaison entre le centre et le xian ; l'article 16 faisait en outre de l'achèvement de l'autonomie de tous les xian de la province la condition de l'entrée dans la période constitutionnelle. Cette voie, fondée sur la construction par étapes de l'autonomie du niveau du xian, partageait des préoccupations communes avec la voie de l'autonomie interprovinciale qui, par la constitution provinciale et l'assemblée locale, visait la subjectivité politique provinciale, mais se distinguait dans le statut institutionnel de la province et le mode d'intégration nationale. La similitude terminologique entre le texte de 1924 et la résolution de 1946 peut proposer une hypothèse de continuité de pensée, mais, sans relevé de citation par le comité de rédaction constitutionnelle, sans variantes de projets ni preuves écrites des rédacteurs, on ne peut pas prouver que l'article 111 de 1947 ait directement copié l'article 17 du 《建国大纲》.

文献注 / Source note — B — historical transcription of 1946,《政治协商会议宪法草案决议案》, section 二（八）地方制度, items1–4, and section 一 review committee: 政治協商會議憲法草案決議案 https://zh.wikisource.org/wiki/政治協商會議憲法草案決議案. Original signed resolution, committee minutes and 1946 draft variants not inspected. A official 1947 ROC Constitution webpage for final

enacted articles:https://www.president.gov.tw/Page/284/1241. No direct textual transmission inferred.

1. Le rang constitutionnel du pouvoir d’autonomie du xian

L’alinéa 7 de l’article 107 de la Constitution de la République de Chine de 1947 confiait au centre la répartition des recettes nationales, provinciales et des xian ; l’article 109 énumérait les finances, la police et les travaux publics provinciaux, et l’article 110 énumérait directement les communications, les travaux publics, les recettes fiscales, la police et la défense du xian. L’article 111 attribuait les matières non énumérées selon leur nature nationale, provinciale ou de xian, avec le règlement des litiges par le Yuan législatif ; les articles 121–127 prescrivaient l’autonomie du xian, l’assemblée du xian, l’élection du chef de xian et les matières déléguées par le supérieur, et l’article 147 proposait l’aide de la province aux xian pauvres et faibles. La Constitution fédérale américaine ne comporte pas la même liste nationale des compétences du niveau du xian. L’arrêt Hunter v. Pittsburgh de 1907 considérait que la personne morale municipale de Pennsylvanie était, dans le litige concerné, soumise au contrôle législatif de l’État, mais il ne constituait pas un jugement général sur l’autonomie constitutionnelle de tous les xian ou de toutes les constitutions d’État américaines. On ne peut encore moins projeter rétroactivement les dispositions normatives de 1947 comme le système déjà mis en œuvre au Zhejiang en 1933.

2. La responsabilité locale sous le régime de nomination et l’élection directe du chef de xian en 1947

L’article 128 de la 《浙江省宪法》 de 1921 prescrivait que le préfet de xian (县知事) était nommé par le gouverneur, tandis que l’article 130 prescrivait que les députés de l’assemblée du xian étaient élus directement par le peuple du xian ; l’article 131 permettait en outre à l’assemblée du xian de proposer, à une majorité déterminée, la mise en accusation (弹劾) du préfet de xian, mais devait la soumettre au gouverneur qui la traitait conformément à la loi. L’article 132 donnait aux électeurs du xian un droit de vote de défiance à l’égard de l’assemblée du xian. La structure institutionnelle n’était ici ni simplement « avec autonomie » ni « sans autonomie » : le peuple du xian pouvait produire directement l’assemblée et la contraindre, l’assemblée pouvait déclencher la mise en cause de la responsabilité

du préfet de xian, mais la nomination du préfet de xian et le traitement de la mise en accusation passaient encore par le pouvoir administratif provincial. En comparaison, l'article 123 de la 《中华民国宪法》 de 1947 confirmait le droit du peuple du xian d'élire et de révoquer le chef de xian et les autres personnels d'autonomie du xian, l'article 124 prescrivait l'assemblée du xian élue par le peuple, l'article 126 prescrivait que le chef de xian serait élu par le peuple du xian, et l'article 127 conservait en même temps la double fonction du chef de xian exécutant les matières déléguées par le centre et la province (委办). La différence clé des deux ensembles de dispositions n'est pas seulement la quantité d'élections, mais de qui le chef administratif du xian obtenait sa qualité de nomination, envers qui il était responsable, et si le peuple du xian pouvait le révoquer directement. Pour prouver que l'un ou l'autre système a effectivement fonctionné dans un xian donné, il faut encore obtenir les avis électoraux, les procès-verbaux de l'assemblée du xian, les cas de mise en accusation et les ordres de traitement du gouverneur ; le texte ne peut pas remplacer ces registres.

3. Les niveaux transfrontaliers des routes et les affaires d'État

L'article 126 de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 attribuait à des niveaux différents la responsabilité de construction des artères provinciales et des embranchements internes au xian, et l'article 135 incluait en outre les routes, les ouvrages hydrauliques et les travaux de génie civil du xian dans les matières d'autonomie du xian ; cette répartition des grades de travaux intraprovinciaux n'équivalait pas à une répartition complète des compétences nationales–province–xian. La Constitution de la République de Chine de 1947 fournissait une autre classification à plusieurs couches : l'alinéa 5 de l'article 107 plaçait les routes nationales, les chemins de fer d'État, etc. parmi les matières de législation et d'exécution centrales, l'alinéa 9 de l'article 108 incluait les communications terrestres et fluviales traversant deux provinces ou plus parmi les matières de législation et d'exécution centrales ou confiées à l'exécution de la province et du xian, l'alinéa 1 de l'article 109 énumérait les communications provinciales, l'alinéa 1 de l'article 110 énumérait les communications du xian, et l'article 111 traitait à nouveau les matières non énumérées selon leur nature nationale, provinciale ou de xian. On voit que le franchissement des frontières administratives par les routes, le grade routier désigné par la loi,

l’organe de construction et le porteur des fonds sont quatre variables différentes. La loi fédérale américaine sur les routes de 1921 prenait pour périmètre de l’aide fédérale le système routier admissible désigné par l’État, en limitant sa proportion par rapport au kilométrage total des routes de l’État enregistré par le département des routes de l’État au moment de l’adoption de la loi ; les sept pour cent sont le plafond de portée du système admissible, et absolument pas un taux d’achèvement routier. La participation fédérale aux projets de cette loi ne signifiait pas non plus que le gouvernement fédéral américain prenait directement en charge chaque route à l’intérieur de l’État. Pour le tableau des routes exploitées par le xian du Zhejiang de 1933, la comparaison interinstitutionnelle correcte doit d’abord déterminer la catégorie d’enquête, puis retracer route par route le grade légal, le degré trans-xian, l’approbation du projet et le paiement effectif.

4. L’arbitre des litiges de compétence : le contrôle de constitutionnalité et l’approbation de projet ne doivent pas être confondus

La force de l’autonomie locale ne peut pas être mesurée seulement par le nombre de matières du niveau du xian énumérées ; il faut aussi observer par qui les litiges de compétence sont tranchés. L’article 111 de la Constitution de la République de Chine de 1947 prescrivait que les matières non énumérées seraient attribuées respectivement selon leur nature nationale, provinciale ou de xian, les litiges étant résolus par le Yuan législatif ; l’article 114 exigeait que la loi d’autonomie provinciale, une fois élaborée, fût transmise au Yuan judiciaire (司法院), les dispositions inconstitutionnelles étant déclarées nulles par le Yuan judiciaire ; l’article 117 confiait en outre au Yuan judiciaire l’interprétation des doutes sur le point de savoir si les règlements provinciaux contredisaient les lois nationales. Il s’agit d’un mécanisme normatif répartissant le travail entre l’attribution des compétences législatives, la constitutionnalité des lois d’autonomie locale et l’interprétation des contradictions de règlements. L’article 6 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 donnait au secrétaire à l’agriculture le pouvoir d’approuver le système routier subventionnable désigné par l’État et d’en exiger la modification, et l’article 14 permettait, en cas d’entretien non conforme, de prendre des mesures telles que l’arrêt de l’approbation de nouveaux projets, mais ils appartiennent au contrôle administratif de l’admissibilité à la subvention fédérale et

de l’exécution des travaux, et ne peuvent pas être directement assimilés à la décision juridictionnelle constitutionnelle sur le pouvoir d’autonomie des États et xian. Pour la recherche sur l’administration des xian du Zhejiang de 1933, il faut rechercher par ailleurs les réexamens par le xian des décisions du département provincial de la construction, les recours gracieux et contentieux, les recours juridictionnels et les résultats de traitement effectifs ; à défaut d’archives de cas individuels, on ne peut pas déduire du pouvoir formel d’examen d’un organe que le xian a obtenu un recours effectif.

5. Les municipalités et xian intra-étatiques américains et l’autonomie du xian de 1947 : le statut constitutionnel ne peut pas être traduit par les noms

Considérer le county américain et le xian de la Constitution de la République de Chine comme le même niveau juridictionnel masquerait la différence institutionnelle la plus importante de la comparaison. Le dixième amendement de la Constitution fédérale américaine réserve aux États ou au peuple les pouvoirs non accordés au fédéral et non interdits aux États, sans conférer directement aux xian un statut de membre fédéré égal à celui des États. En 1907, la Cour suprême des États-Unis, dans l’affaire Hunter v. City of Pittsburgh (207 U.S. 161) portant sur un litige de fusion municipale en Pennsylvanie, soulignait que la personne morale municipale, en tant que subdivision politique de l’État, voyait ses pouvoirs gouvernementaux et son ajustement territorial dépendre en principe de la législation de l’État ; cette affaire concernait la fusion de villes, et ne statuait pas une par une sur les systèmes d’autonomie de tous les xian américains, sans exclure les garanties des constitutions d’État et autres contraintes des droits fédéraux. En comparaison, l’article 110 de la Constitution de la République de Chine de 1947 énumérait directement les communications, les finances, les impôts et la garde de sécurité du xian, les articles 121–124 prescrivaient l’autonomie du xian, la loi d’autonomie du xian, l’élection et la révocation par le peuple du xian et l’assemblée du xian, et l’article 126 prescrivait l’élection du chef de xian par le peuple. L’article 111 confiait les litiges sur les compétences non énumérées au Yuan législatif, tandis que les articles 114 et 117 sur l’inconstitutionnalité des lois d’autonomie provinciale et la contradiction des lois provinciales impliquaient le Yuan judiciaire. Ainsi, le statut normatif du xian, l’autorisation

démocratique locale, le contrôle de l'État/province et l'arbitre des litiges de compétence doivent être comparés séparément. Les dispositions de 1947 sont des preuves de projet institutionnel, et non la preuve de leur mise en œuvre dans les xian du continent.

6. La répartition des compétences pour les routes trans-xian et transprovinciales : le test en cinq étapes de la Constitution de 1947

Si l'on interprète les compétences routières d'après la Constitution de la République de Chine de 1947, on ne peut pas, au seul vu de l'article 110 énumérant les « communications du xian » et les « travaux publics du xian », considérer que toutes les routes situées sur le territoire du xian appartiennent en exclusivité au xian. Premièrement, l'alinéa 5 de l'article 107 plaçait les routes nationales dans le périmètre de la législation et de l'exécution centrales, et l'alinéa 7 confiait en outre au centre la répartition des recettes nationales, provinciales et des xian. Deuxièmement, l'alinéa 9 de l'article 108 classait les communications terrestres et fluviales traversant deux provinces ou plus parmi les matières de législation et d'exécution centrales, tout en permettant de confier l'exécution à la province et au xian. Troisièmement, les alinéas 1 et 6 de l'article 109 énuméraient les communications et les travaux publics provinciaux, et les alinéas 1 et 5 de l'article 110 énuméraient les communications et les travaux publics du xian ; les deux articles permettaient chacun de sous-déléguer une partie des matières d'exécution, ou de les traiter conjointement conformément à la loi en cas de franchissement de juridictions. Quatrièmement, l'article 111 ne faisait qu'une répartition résiduelle des matières non énumérées aux articles 107 à 110 selon la nature des affaires, les litiges de compétence étant confiés au Yuan législatif ; il ne renversait pas les routes nationales déjà énumérées ou les matières de communications transprovinciales en un pouvoir résiduel du niveau du xian. Cinquièmement, les questions d'élaboration des règlements d'autonomie, de contrôle d'inconstitutionnalité et de contradiction des normes juridiques visées aux articles 112, 114, 117 et 122, 125 devaient être séparées des litiges de compétence de l'article 111. Il en résultait non pas trois listes de routes mutuellement exclusives, mais une structure de compétences entrelacée selon la nature de la route, l'échelle du franchissement, le pouvoir législatif, la délégation d'exécution et le mécanisme de litige.

Ce test limite également les conclusions de la comparaison sino-américaine. Le dixième amendement de la Constitution fédérale américaine réservait aux États ou au peuple les pouvoirs non accordés au fédéral et non interdits aux États, sans classer le xian comme membre fédéré au même rang que l'État ; le contrôle par l'organe routier de l'État, l'approbation fédérale des projets et les conditions de subvention prévus par la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 appartiennent à l'administration coopérative fédérale–État, et ne créent pas directement un statut constitutionnel fédéral du xian. La Constitution de la République de Chine de 1947 énumérait quant à elle directement dans la constitution nationale les communications, les finances et la police du xian, et établissait aux articles 121 à 127 la structure de représentation, d'élection et de délégation de l'autonomie du xian. Ce qui est comparable entre les deux, ce sont les quatre variables « compétences normatives — subventions fiscales — exécution administrative — démocratie locale », et non la prise du county américain et du xian de la République de Chine pour le même grade constitutionnel. Les dispositions de 1947 ne peuvent pas non plus prouver directement que le Zhejiang de 1933 possédait déjà effectivement ces compétences ; pour établir une relation d'influence historique, il faut encore les variantes du projet constitutionnel de 1946, les procès-verbaux des conférences de rédaction et les archives de mise en œuvre.

文献注 / Source note — A 级官方法律网页，逐条核读；非 1947 年宪法原件影印：中华民国总统府英文宪法全文，第 107(5)(7)、108(9)、109(1)(6)、110(1)(5)、111、112、114、117、121—127 条，https://english.president.gov.tw/Page/94。A 级官方原始法律转录（非制宪手稿影像）：美国国家档案馆宪法正文及第十修正案，https://www.archives.gov/founding-docs/constitution-transcript 与 https://www.archives.gov/founding-docs/bill-of-rights-transcript。1921 年《联邦公路法》42 Stat. 212–216 见本稿文献[6]，此前核读原印。

7. De la loi d'application de 1921 à la constitution nationale de 1947 : des niveaux différents de délai de mise en œuvre et de garantie de l'autonomie du xian

L'article 11 de la loi d'application de la constitution du Zhejiang de 1921 établissait dans un délai de trois ans les tribunaux de première instance du xian, l'article 20 fixait deux phases de trois mois pour

l’élection des députés provinciaux et de xian et du gouverneur et des administrateurs politiques, l’article 21 établissait un comité exécutif de neuf personnes, et l’article 22 exigeait qu’après trois ans complets d’application de la constitution, une révision fût proposée. Ce sont toutes des promesses temporelles de conversion de la constitution provinciale en organes administratifs, qui n’équivalent pas à un accomplissement effectif. La 《中华民国宪法》 de 1947 adoptait des modes de garantie à différents niveaux : l’alinéa 4 de l’article 107 plaçait le système judiciaire parmi les affaires centrales, l’article 110 énumérait les communications, les finances, les travaux publics et autres matières de législation et d’administration du xian, les articles 121–127 confirmaient directement l’autonomie du xian, l’assemblée du xian, le chef de xian élu par le peuple et les matières déléguées par le supérieur, l’article 111 attribuait les compétences non énumérées selon la nature des affaires et confiait les litiges au Yuan législatif, et les articles 114 et 117 établissaient en outre le contrôle d’inconstitutionnalité des normes d’autonomie provinciale et l’interprétation des contradictions entre les lois provinciales et les lois nationales. Le point de la comparaison n’est pas de savoir si 1921 était « plus autonome » que 1947 ou l’inverse, mais par quel niveau de norme le pouvoir du niveau du xian était créé, par qui l’organe d’exécution était fourni, qui décidait des litiges, et s’il existait des élections et des budgets vérifiables. Le texte de 1947 fournissait le cadre de compétences et de procédures au niveau de la constitution nationale ; il ne peut pas non plus, à défaut d’élections d’assemblées de xian, de lois d’autonomie du xian, de budgets et d’archives d’exécution, être réécrit à tort comme le système déjà pleinement mis en œuvre dans chaque xian.

VIII. L’armée, le maintien de l’ordre et les frontières institutionnelles du constitutionnalisme interprovincial

Le système interprovincial de la 《中华民国宪法》 de 1923 ne peut pas être vu seulement sous l’angle de l’élection du chef de xian et de la fiscalité locale. L’article 32 prenait le système de milice obligatoire pour base de l’organisation de l’armée nationale, limitait en principe les obligations militaires des provinces en temps de paix, et prescrivait que les dépenses nationales d’armement ne dépasseraient pas un quart des dépenses annuelles (à l’exception

des guerres extérieures) ; l’article 34 interdisait aux provinces de se doter d’une armée permanente, d’écoles d’officiers et d’usines d’armement ; les articles 35–36 proposaient des mesures de contrainte nationale contre les provinces ne remplissant pas leurs obligations légales nationales et contre les agressions armées interprovinciales. Ces normes coexistaient avec les compétences provinciales en matière de communications, de finances et de sécurité de l’article 25, montrant que l’autonomie locale ne signifiait pas, bien entendu, que la province possédât une souveraineté militaire indépendante. La proportion des dépenses militaires n’était qu’un plafond légal, et ne pouvait pas servir à déduire les dépenses militaires effectives, l’obéissance des troupes ou les fonds des travaux routiers du Zhejiang de 1933. La clause 8 de la section 1 de l’article premier de la Constitution américaine autorisait le Congrès à prescrire le système d’organisation, d’armement et d’entraînement de la milice, tout en réservant à l’État une partie des pouvoirs de nomination des officiers et d’entraînement ; la clause 3 de la section 10 de l’article premier interdisait en principe aux États de maintenir des troupes en temps de paix sans le consentement du Congrès. Les Annotations constitutionnelles de la Bibliothèque du Congrès américain distinguaient la milice d’État légale de l’armée permanente restreinte en temps de paix. L’alinéa 2 de l’article 107 et les articles 138–140 de la Constitution de la République de Chine de 1947 prescrivaient en outre respectivement les compétences centrales de défense nationale et la norme selon laquelle l’armée transcende les relations personnelles, régionales et partisanes. La comparaison doit séparer les dispositions militaires, l’organisation des troupes, les comptes définitifs des dépenses militaires, les relations de commandement et l’obéissance effective. Les articles 32–36 de 1923 ont déjà été directement lus aux pp. 12–14 de l’original imprimé de 1923 de l’imprimerie 擷華印書局 (PDF base zéro, pp. 12–14), et ont été promus au grade A de preuve par image de l’original imprimé ; cela ne vérifie que le texte des dispositions, et ne signifie pas que les dispositions aient été exécutées. La transcription constitutionnelle officielle des Archives nationales américaines, l’exégèse juridique de la Bibliothèque du Congrès et la page juridique officielle de la Présidence de la République de Chine sont des sources juridiques officielles.

La coordination interprovinciale, l’équilibre du Congrès et le pouvoir militaire : les articles 33–38 de la constitution nationale de 1923

Les arrangements militaires de la constitution nationale de 1923 comprenaient encore un ensemble de dispositions qui ne peuvent pas être expliquées par la dichotomie « centralisation » ou « décentralisation interprovinciale ». L’article 33 de la p. 13 de l’original imprimé interdisait aux provinces de conclure des alliances politiques nuisant aux intérêts d’autres provinces ou d’autres localités ; l’article 34 interdisait aux provinces de se doter d’une armée permanente, d’écoles d’officiers et d’usines d’armement. L’article 35 n’accordait pas au centre un pouvoir inconditionnel d’user de la force : ce n’était que lorsqu’une province, après avoir été avertie par le gouvernement, ne remplissait toujours pas ses obligations légales nationales que le gouvernement pouvait contraindre par le pouvoir national ; et si le Congrès désapprouvait cette disposition, elle devait cesser. L’article 36 appliquait cette procédure au cas où une province agresserait une autre province par la force. Immédiatement après, l’article 37 de la p. 14 de l’original imprimé exigeait en outre que, en cas de changement du régime d’État ou de destruction de l’organisation fondamentale de la constitution, les provinces s’unissent pour maintenir l’organisation prescrite par la constitution jusqu’au rétablissement de l’état antérieur. L’article 38 appliquait les dispositions du présent chapitre relatives aux provinces aux localités où la province n’était pas établie mais où le xian l’était. Il en résultait un mécanisme de « sauvegarde constitutionnelle interprovinciale » soumis à conditions : les provinces ne pouvaient pas remplacer l’ordre national par une armée permanente indépendante ou des alliances politiques, mais se voyaient attribuer un rôle normatif de maintien concerté lorsque l’édifice constitutionnel national était endommagé ; la contrainte centrale devait également faire face au pouvoir de désapprobation du Congrès. Cette tension institutionnelle différait de la milice d’État, des pouvoirs militaires fédéraux et des limitations des accords interétatiques prévus par la Constitution fédérale américaine. Elle montre que les constituants de 1923 tentaient de résoudre simultanément les deux risques que sont le conflit interprovincial et le désordre central, mais ne prouve pas qu’il existât alors un organe de coordination transprovinciale effectivement utilisable, une exécution judiciaire indépendante ou une supervision effective du

Congrès.

La charge des dépenses militaires, le commandement des troupes stationnées, les effectifs de police locaux, la population des conscrits et l'usage militaire des routes sont cinq variables différentes. Les dispositions transitoires de la loi d'application de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 sur l'approbation des dépenses militaires, le commandement des troupes stationnées et le plan de démobilisation montrent que les constituants étaient conscients du problème particulier du pouvoir militaire ; mais les dispositions n'équivalent pas à une réorganisation des relations d'obéissance des troupes. Les effectifs de police ou le nombre de conscrits dans les statistiques de 1935 ne peuvent pas non plus servir d'effectifs de l'armée provinciale. Sans matériaux d'ordres militaires, d'organisation, de crédits et d'exécution effective, le présent article ne considère l'autonomie militaire que comme une frontière institutionnelle, sans prétendre qu'elle ait été mise en œuvre.

La classification militaire des routes comme test archivistique

Au début des années 1930, la construction routière du Zhejiang servait à la fois la défense nationale, les communications transprovinciales, le transport commercial et les besoins de l'administration des xian ; on ne peut pas déterminer le sujet du financement directement d'après le nom de la route. Un fragment d'index de recherche d'une étude de 2026 suggérait que la p. 4 du《大公报》 du 29 août 1932 pourrait rapporter un partage province–xian des dépenses des « routes frontalières » (边防路), mais le texte intégral de cette étude, l'image du journal original et les archives de paiement de la province et du xian n'ont pas encore été obtenus. Par conséquent, le « moitié-moitié province–xian » n'est classé que comme piste de recherche secondaire à vérifier, et non comme une proportion de partage à l'échelle de la province déjà confirmée. Il faut établir une chaîne d'archives par route — xian — année — projet, en vérifiant une par une les ordres du gouvernement provincial, les budgets du xian, les pièces de crédit, les réceptions des travaux et les registres d'ouverture à la circulation ; on ne peut pas prendre la population des conscrits de 1935 pour des militaires en service actif, ni additionner simplement le nombre de policiers et le nombre de membres des organisations d'autodéfense.

Des explications institutionnelles falsifiables : quatre voies concurrentes

L’explication institutionnelle du présent article comporte au moins quatre voies pouvant être réfutées par les sources. Premièrement, si les résolutions de l’assemblée du xian et les flux de la trésorerie du xian montrent qu’un tronçon a été décidé, financé et payé de manière autonome par le xian, le département provincial n’en faisant qu’un enregistrement a posteriori, la proposition selon laquelle « l’approbation provinciale constitue une contrainte effective » doit être restreinte. Deuxièmement, si les ordres de travaux du département provincial de la construction, les crédits de subvention et les archives de réception montrent que la province a supporté les principaux coûts et la responsabilité d’exécution, on ne peut pas interpréter l’inventaire des routes du xian comme une capacité fiscale du niveau du xian. Troisièmement, si les matériaux de retenue fiscale, d’exécution budgétaire et d’achèvement routier du même xian à différentes années montrent que le pouvoir d’autonomie a varié sans changement de résultat, il faut vérifier les explications de remplacement que sont le relief, les besoins de communication, les dons privés et la guerre. Quatrièmement, si les cas individuels de mise en accusation du chef de xian, d’élection et de réexamen montrent que la responsabilité locale peut fonctionner efficacement sous le régime de nomination par le gouverneur, on ne peut pas déduire du seul régime de nomination que le peuple du xian manquait complètement d’instruments d’équilibre. Ce n’est qu’en obtenant les pièces originales trans-organes du même tronçon et en fixant l’année et la catégorie statistique qu’on pourra porter un jugement causal plus fort entre ces explications.

2. Les frontières entre le transport militaire, les surplus militaires et l’administration routière

Les besoins militaires et les travaux routiers sont souvent adjacents dans les archives historiques, mais on ne doit pas, à cause des mots « route militaire » ou de transport par l’armée, classer toutes les dépenses routières dans les dépenses militaires. L’article 3 de la loi fédérale américaine sur les routes de 1921 transférait au secrétaire à l’agriculture les attributions de transport routier du Conseil de défense nationale, mais réservait explicitement le contrôle des réserves de l’armée de terre et de mer et des routes principalement à usage militaire à leurs organes compétents d’origine ; l’article 5 permettait en outre au département de la Guerre de transférer aux

départements des routes de chaque État les surplus devenus inutiles et propres à la construction routière. Le premier est une exception de juridiction, le second une réutilisation de matériaux, et aucun des deux ne prouve qu'une route interétatique déterminée ait été financée par l'armée. L'alinéa 2 de l'article 107 de la Constitution de la République de Chine de 1947 plaçait la défense nationale et les affaires militaires de défense nationale parmi les matières de législation et d'exécution centrales, et les articles 138–140 prescrivaient respectivement que l'armée transcende les relations personnelles, régionales et partisanes, l'interdiction d'utiliser les forces armées comme instrument de lutte politique et l'interdiction pour les militaires en service actif d'exercer concurremment des fonctions civiles. Ces dispositions fournissent une démarcation normative entre l'armée et la politique, et ne peuvent pas être projetées rétroactivement pour dire que la police de l'administration des xian du Zhejiang de 1933, la population des conscrits ou l'inventaire des routes de xian appartenaient à l'organisation de l'armée régulière. À l'avenir, il faut classer en six variables distinctes « l'usage militaire des communications, la gestion militaire, le financement militaire, les surplus militaires, l'organisation de la police, la population des conscrits », et ne juger de leur lien effectif qu'en présence d'ordres, de budgets, de crédits ou de pièces de transfert.

IX. Interprétation et conclusion

L'interprétation du présent article n'est pas la proposition circulaire « l'autonomie locale a échoué parce que l'autonomie locale était insuffisante ». Le mécanisme plus précis est le suivant : lorsque les impôts, le budget, l'approbation des projets et la nomination et la révocation du chef du xian appartiennent à des niveaux différents, le xian, même s'il possède nominalement des matières d'autonomie, peut manquer des instruments complets pour répondre des résultats d'exécution. Inversement, le gouvernement supérieur, même s'il possède le pouvoir d'approbation budgétaire, n'assume pas nécessairement les mêmes coûts de projet et responsabilités d'entretien. Le décalage entre le pouvoir et la responsabilité rend la performance institutionnelle difficile à identifier et accroît l'espace de rejet de responsabilité a posteriori.

Entre la constitution du Zhejiang et la Constitution de la République

de Chine de 1947 existent une continuité institutionnelle digne d'étude ainsi qu'une rupture claire. Les deux accordaient de l'importance à l'arrangement juridique des compétences de la province et du xian ; mais le mode de production du chef de xian, le degré d'explicitation des affaires centrales et le mécanisme d'arbitrage des litiges de compétence n'étaient pas identiques. On ne peut donc pas considérer la Constitution de 1947 comme une simple copie de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921, ni, parce que le texte de 1947 est postérieur, affirmer que les tentatives constitutionnelles provinciales antérieures n'ont eu aucune influence intellectuelle ou institutionnelle. La relation d'influence nécessite encore des archives de rédaction, des procès-verbaux de conférences et des chaînes de citations pour être prouvée.

Le système américain de subvention routière fournit un miroir méthodologique, et non une réponse institutionnelle directement transplantable. Sa valeur réside dans le fait de montrer : le gouvernement fédéral peut, par la loi, fixer les conditions d'admissibilité et de subvention, le gouvernement de l'État est responsable de la désignation, de la contrepartie et de la gestion, et le statut administratif du niveau du xian reste déterminé par le droit de l'État. Cela montre que la coopération fiscale, le statut constitutionnel et la démocratie locale ne sont pas le même concept. Pour le Zhejiang, la véritable question à poser est : le xian peut-il, dans une procédure auditable, proposer, payer, exécuter et assumer la responsabilité d'un projet routier, et non si le kilométrage total des routes se rapproche d'une proportion américaine.

Par conséquent, le jugement final de la présente recherche est limité mais clair : le problème du constitutionnalisme interprovincial de la Chine moderne ne peut pas être déduit comme un succès ou un échec à partir seulement des slogans du centre et des localités, du nombre de dispositions ou de l'échelle des travaux. Il faut inclure simultanément dans l'analyse les compétences légales, la capacité fiscale, le contrôle administratif, la responsabilité électorale, la force militaire et le recours juridictionnel. La constitution provinciale du Zhejiang de 1921 fournissait une audacieuse expérience normative ; les matériaux d'administration des xian des années 1930 révélaient la complexité de la chaîne de mise en œuvre ; la Constitution de la République de Chine de 1947 présentait une autre conception des compétences nationales–province–xian. La

distance entre les trois est précisément la frontière historique de la route constitutionnelle inachevée.

Le 《内政调查统计表》 (tableaux statistiques d'enquête du ministère de l'Intérieur) de 1933, n° 4, enquête sur l'administration des xian du Zhejiang, fournissait pour la base fiscale de l'autonomie des xian des années 1930 une unité d'observation différente des statistiques routières provinciales. La p. 1 de l'original imprimé expliquait que l'enquête portait sur les soixante-seize xian du Zhejiang de l'époque, avec soixante-sept rapports d'enquête effectivement reçus ; l'explication selon laquelle environ mille deux cents xian du pays avaient déjà soumis leurs rapports ne doit pas être prise à tort pour la taille de l'échantillon du Zhejiang. La p. 5 énumérait par grade de xian les recettes fiscales annuelles des 67 xian : 23 xian de premier grade totalisant 10,692,782 yuans, 24 xian de second grade 4,031,557 yuans, 20 xian de troisième grade 2,813,024 yuans ; additionnés d'après le tableau original : 17,537,363 yuans. Il s'agit des recettes fiscales agrégées par grade des xian déclarants, et non des recettes fiscales évaluées de tous les xian du Zhejiang, et encore moins du revenu fiscal net librement disposé par le xian.

Les pp. 5–6 du même original imprimé révélaient en outre un changement de dénominateur à ne pas ignorer : le tableau des dépenses annuelles n'énumérait que 22 xian de premier grade, la note de bas de page de l'original imprimé indiquant que les chiffres du xian de Yongjia étaient en attente de revérification ; le groupement sur « le total des dépenses annuelles d'administration et des dépenses d'autonomie locale représentant environ telle part du total des recettes fiscales » ne couvrait que 64 xian, excluant en outre Nantian, Fenshui et Yongjia de l'échantillon comparable. Le tableau original présentait ensemble les dépenses d'administration du xian et les dépenses d'autonomie locale, en notant que les dépenses provisoires et les montants non inclus en raison d'omissions n'étaient pas inclus. On ne peut donc pas déduire de ce tableau que « les dépenses d'autonomie du xian équivalent aux dépenses fiscales totales du xian », et encore moins interpréter la proportion de dépenses d'une année donnée comme un pouvoir fiscal indépendant au sens constitutionnel. La liste des organes du niveau du xian des pp. 3–4 de l'original imprimé montrait en même temps que les fonctions de finances, de construction, de sécurité et de police étaient parfois exécutées par des organes rattachés au

gouvernement du xian, parfois par d'autres organes administratifs ; l'existence d'un organe administratif ne prouve pas qu'il fût contrôlé par l'assemblée du xian élue par le peuple.

En comparaison, l'alinéa 7 de l'article 107 de la 《中华民国宪法》 de 1947 plaçait la répartition des recettes nationales, provinciales et des xian parmi les matières de législation et d'administration centrales ; l'alinéa 7 de l'article 109 énumérait les finances provinciales et les impôts provinciaux, l'alinéa 6 de l'article 110 énumérait les finances du xian et les impôts du xian, l'article 111 attribuait les matières non énumérées selon leur nature nationale, provinciale ou de xian ; les articles 121–127 établissaient en outre l'autonomie du xian, la législation de l'assemblée du xian, le chef de xian élu par le peuple et le système des matières déléguées, et l'article 147 exigeait que le centre aidât les provinces pauvres et que la province aidât les xian pauvres. Il s'agit d'un arrangement de compétences et d'équilibre au niveau de la norme constitutionnelle, tandis que l'enquête de 1933 était une statistique administrative incomplète d'une époque antérieure. Les deux peuvent former une relation « base — projet » de comparaison institutionnelle, mais on ne peut pas écrire que la Constitution de 1947 aurait déjà réalisé l'autonomie fiscale du niveau du xian dans les statistiques de 1933. Pour vérifier véritablement si le système de 1947 a été mis en œuvre, il faut encore compléter la loi d'autonomie du xian, la loi fiscale locale, l'approbation budgétaire, les crédits et les pièces de compte définitif.

L'original imprimé de la 《中华民国宪法》 de 1923 fournissait une couche institutionnelle intermédiaire importante. La p. 36 de l'original imprimé de l'imprimerie 撷華印書局 (p. 36 du PDF, base zéro), alinéa 3 de l'article 128, prescrivait que le xian avait un droit de retenue sur le total de l'impôt provincial à sa charge, mais avec un plafond de quatre dixièmes ; il ne s'agissait pas de garantir au xian une part minimale de quatre dixièmes de l'impôt provincial. L'alinéa 4 de l'article 128 protégeait en même temps les biens du xian et les fonds d'autonomie contre la disposition du gouvernement provincial. La p. 37 de l'original imprimé, article 129, confiait à l'assemblée provinciale la délibération de la répartition des impôts provinciaux et des xian, et l'article 130 interdisait en principe à la province d'appliquer une loi spéciale à un ou plusieurs xian, avec une exception pour les matières d'intérêt commun ; l'objet exact et

la portée d’application de l’exception doivent encore être vérifiés avec d’autres originaux imprimés. Ainsi, la garantie fiscale du xian de 1923 devait encore passer par la décision de l’assemblée provinciale sur les types d’impôts et la répartition, et l’on ne pouvait pas déduire du seul article 128 que chaque xian possédait déjà une fiscalité stable, indépendante et suffisante. La distribution des recettes et des dépenses de l’enquête du ministère de l’Intérieur de 1933 peut justement servir à poser des questions de vérification ultérieures : les recettes du xian provenaient-elles en fin de compte d’impôts autonomes du xian, de la retenue sur l’impôt provincial, de la subvention centrale, ou de la perception administrative ? Avant d’obtenir le détail de la répartition fiscale, le compte définitif et le tableau de correspondance des compétences légales, on ne doit pas classer le total statistique dans une catégorie unique.

Annexes probatoires

Les ensembles ci-dessous de statistiques de recherche, de méthodes et de limites documentaires sont conservés, sans en faire des conclusions du texte principal déjà équilibrées.

附录 1｜县政统计的层级与年代：1935 年出版、1932—1933 年数据 (Annexe 1 — Niveaux et années des statistiques d’administration des xian : publication de 1935, données de 1932–1933)

Le tableau 7 paru au n° 4 du vol. 5 de 1935 du 《浙江民政月刊》 est le tableau comparatif des dépenses administratives mensuelles de chaque xian pour la 22e année de la République ; il appartient à une distribution des dépenses administratives par tranches de montant et ne peut pas servir directement de budget des travaux routiers du xian ; le tableau 8 statistiquait quant à lui le nombre d’organisations de base telles que districts (区), quartiers (坊), cantons (乡), bourgs (镇), rues (闾) et voisinages (邻) pour la même année, et non le nombre de personnes morales autonomes dotées d’un pouvoir fiscal indépendant. Le tableau 15 énumérait pour la 22e année les effectifs des organes de sécurité publique terrestres et fluviaux : 13,797 effectifs originaux, 1,887 supprimés, 11,910 existants ; le tableau 16, dont le titre du texte original était le « tableau comparatif des forces de police terrestres et fluviales de la 21e année » (en désaccord avec la 22e année indiquée au sommaire),

distinguait la police terrestre 10,208 et la police fluviale 1,702, totalisant également 11,910. L’identité des totaux des deux tableaux ne constitue pas deux séries temporelles indépendantes, et encore moins une somme. Les 3,751,901 conscrits (壮丁) de la 21e année rapportés au tableau 29 sont une catégorie de statistique démographique, et ne peuvent pas être pris directement pour des militaires en service actif ou des effectifs de corps de protection du niveau du xian. Si l’on confond la date de publication, l’année d’enquête, le niveau d’organisation et l’objet statistique, on écrira à tort la couverture administrative du système d’autonomie du xian comme une capacité effective d’autonomie fiscale, policière ou militaire.

附录 2｜基层组织数量不等于自治权力：1933 年浙江县以下统计 (Annexe 2 — Le nombre d’organisations de base n’équivaut pas au pouvoir d’autonomie : statistiques sous le niveau du xian du Zhejiang de 1933)

Le tableau 8 du n° 4 du vol. 5 de 1935 du 《浙江民政月刊》 rapportait les organisations de base telles que districts, quartiers, cantons, bourgs, rues et voisinages pour la 22e année de la République. Sa colonne de totaux pouvait se lire comme suit : districts 431, cantons (avec en outre les quartiers 58) 11,325, bourgs 1,223, rues 174,026, voisinages 872,188 ; les niveaux des diverses unités différaient, et le fait qu’elles disposent d’un budget indépendant, d’organes élus et d’un pouvoir fiscal légal ne peut pas se déduire de la colonne des nombres. Le tableau 7 rangeait les dépenses administratives mensuelles du niveau du xian par tranches de montants, sans détailler non plus poste par poste les dépenses de travaux routiers. En combinant le nombre d’organisations et les tranches de dépenses, on peut proposer l’hypothèse à vérifier d’un « élargissement ou non du périmètre de pénétration administrative », mais on ne peut pas prouver pour autant la représentativité démocratique ou l’indépendance fiscale de l’autonomie locale. En particulier, la parution en 1935 ne signifie pas que ces valeurs appartiennent à l’année 1935 ; le tableau original indiquait la 22e année (1933), et la différence temporelle et institutionnelle doit être conservée dans la comparaison avec le système d’élection de l’assemblée du xian et du chef de xian de la Constitution de 1947.

附录 3A｜从条文到凭证的证据阶梯 (Annexe 3A — L’échelle probatoire, des dispositions aux pièces)

Le présent article traite l’histoire institutionnelle de l’autonomie interprovinciale selon une échelle probatoire à quatre niveaux : le premier niveau est la constitution promulguée et la loi d’application, expliquant les compétences revendiquées par le système ; le deuxième niveau est les résolutions de conférences du gouvernement provincial et les règlements, expliquant comment les organes administratifs prévoyaient d’opérer ; le troisième niveau est les résolutions de l’assemblée du xian, les approbations budgétaires, les registres fiscaux et les contrats de travaux, expliquant les décisions concrètes et les engagements de fonds ; le quatrième niveau — pièces de paiement, réceptions de travaux et registres d’entretien — seul peut étayer un jugement d’« exécution achevée ». La constitution provinciale du Zhejiang de 1921 et sa loi d’application appartiennent au premier niveau ; le procès-verbal de conférence de mai 1933 du gouvernement provincial sur l’organe financier du xian de Deqing, ainsi que la méthode du budget local du xian et le règlement de récompenses et sanctions des chefs de xian pour la construction routière, appartiennent au deuxième niveau. Les matériaux existants ne peuvent pas combler les preuves de troisième et quatrième niveaux de la suppression effective du bureau des finances du xian de Deqing, ni remplacer par les chiffres agrégés de l’inventaire des routes de xian de 1933 les réceptions route par route et les pièces de paiement. La base de données ultérieure doit enregistrer pour chaque assertion la date, le niveau de juridiction, le type de norme, le numéro de page d’archive, l’état original ou transcrit, la catégorie de montant et la voie de réfutation ; pour les écarts agrégés non retraçables, conserver la marque non résolue. Un tel projet fait de la question « la promesse constitutionnelle provinciale s’est-elle convertie en capacité d’autonomie du niveau du xian » une proposition pouvant être confirmée ou réfutée par les archives, plutôt qu’un récit fondé sur la similitude terminologique.

文献注 / Source note: EVIDENCE-TIER SYNTHESIS. 1921 constitution and implementation act (legal-text transcriptions, not original facsimiles); 1933 浙江省政府行政報告 provincial decision (original image inspected in earlier run, not newly inspected); 1933 浙江民政月刊 county budget and road-magistrate regulations (original

images inspected in earlier run, not newly inspected); 1933 浙江省公路統計 printed pp.31–37 (original images inspected in earlier run, not newly inspected). County-level payment records and Deqing execution records remain unverified; the Table 17 construction-cost data are verified by independent blind re-transcription (Appendix 13). Cross-reference [1] road original:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf; [3] 1921 Zhejiang transcription: 浙江省憲法 https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省憲法.

附录 3B｜1933 浙江县政资料的样本分母核对 (Annexe 3B — Vérification des dénominateurs d’échantillon des matériaux d’administration des xian du Zhejiang de 1933 / Reconciling county-level denominators in Zhejiang, 1933)

校勘说明：note de collation — après revérification par lecture de l’original imprimé, l’écart de 400 yuans entre les totaux provisoires de 17 et 18 xian a été localisé comme le sous-total de xian du xian de Xindeng à la p. 31 de l’original imprimé ; les 400 yuans du xian de Wukang à la p. 32 de l’original imprimé appartiennent par ailleurs au détail au niveau de la route, et les deux ne doivent pas être confondus. La conclusion d’un excédent de 2,261.400 yuans pour 19 xian causée par la prise des 11.660 kilomètres de Yiwu pour des coûts de construction a été retirée ; le résultat complet d’équilibrage des coûts de construction figure à l’annexe 13.

中文（原印第 8—9 页直接目视核读）。Chinois (lecture visuelle directe des pp. 8–9 de l’original imprimé) : le tableau 7 de la p. 8 de l’original imprimé (p. 14 base zéro du PDF) du n° 4 du vol. 5 de 1935 du 《浙江民政月刊》, intitulé 《浙江省二十二年度各县每月行政经费数比较表》. Les six lignes énuméraient successivement 1, 24, 26, 3, 18, 3 xian, totalisant 75 entrées de niveau xian. Il s’agit du nombre de xian présenté par tranches de dépenses administratives, et non des recettes fiscales effectives, des coûts de construction routière ou des comptes définitifs fiscaux du niveau du xian de 75 xian. Le tableau 8, à la p. 9 de l’original imprimé (p. 15 base zéro du PDF), prenait par ailleurs la municipalité et le xian pour lignes, totalisant districts 431, cantons (avec en outre les quartiers 58) 11,325, bourgs 1,223, rues 174,026, voisinages 872,188 ; les districts, cantons, bourgs, rues et voisinages sont des groupements administratifs de niveaux différents, et ne doivent absolument pas être additionnés en un total d’unités d’autonomie. Dans ce tableau,

le dénominateur des entrées de Hangzhou et des autres municipalités et xian doit encore être vérifié ligne par ligne ; on ne peut pas prendre directement les 75 xian du tableau 7 pour le nombre de xian statistiques du tableau 8.

中文（分母核对）。Chinois (vérification des dénominateurs) : l’enquête sur l’administration des xian du Zhejiang du n° 4 de 1933 du ministère de l’Intérieur expliquait que sur 76 xian, 67 rapports avaient été reçus ; l’agrégat des routes exploitées par le xian du 《浙江省公路统计》 de 1933 concernait 30 xian, 191 routes, 1,734.705 kilomètres ; les 75 xian du tableau 7 sont le nombre de xian par tranches de dépenses. Les quatre chiffres appartiennent à des organes, des questions et des unités statistiques différents, et ne peuvent pas être mélangés en un seul dénominateur d’autonomie du xian. La différence de 8 entre les 75 du tableau 7 et les 67 de l’enquête du ministère de l’Intérieur ne permet pas non plus d’affirmer qu’il y a exactement 8 xian manquants communs. La catégorie des coûts de construction suit la retranscription indépendante en aveugle : les 18 groupes imprimant un sous-total de niveau xian, dont les sous-totaux imprimés totalisent exactement le total provincial de 496,635.960 yuans de la p. 37 de l’original imprimé ; les 12 groupes sans sous-total imprimé, soit 55 routes au total, ont la colonne des coûts de construction entièrement vide (voir annexe 13). Les 486,837.360 yuans pour 17 xian et 487,237.360 yuans pour 18 xian du début de la phase de relevé provisoire de la recherche, ainsi que les écarts de 9,798.600 yuans et 9,398.600 yuans qui en découlaient, provenaient tous de la mauvaise lecture par le relevé provisoire des trois sous-totaux imprimés de Yinxian, Fenghua et Zhenhai, et ne sont conservés qu’à titre d’histoire de collation. Il faut en outre distinguer les niveaux statistiques : les 400 yuans du xian de Xindeng à la p. 31 de l’original imprimé sont un sous-total de niveau xian, les 400 yuans du xian de Wukang à la p. 32 de l’original imprimé sont un détail au niveau de la route, et ne doivent pas être échangés.

附录 4｜1932 壮丁人口表与 1933 县道建筑费的分母及层级核验（2026-10-11） (Annexe 4 — Vérification des dénominateurs et des niveaux du tableau de la population des conscrits de 1932 et des coûts de construction des routes de xian de 1933 (2026-10-11))

中文（原印第 35—36 页直接目视核验）。Chinois (vérification visuelle directe des pp. 35–36 de l’original imprimé) : le tableau 29 du n° 4

du vol. 5 de 1935 du 《浙江民政月刊》, intitulé 《浙江省二十一年度各市縣壯丁數統計表》, est une statistique démographique des municipalités et xian de 1932 (21e année de la République), et non une valeur observée de 1935, et encore moins un nombre de militaires. La p. 35 de l'original imprimé (p. 41 base zéro du PDF) énumérait les ménages ordinaires, les ménages de bateliers, les temples, ainsi que le nombre de conscrits de tout le xian et le nombre total d'hommes de tout le xian pour chaque municipalité et xian ; la p. 36 de l'original imprimé (p. 42 base zéro du PDF) publiait les totaux : conscrits des ménages ordinaires 3,737,176, des ménages de bateliers 5,041, des temples 9,684, total des conscrits 3,751,901 ; nombre total d'hommes de tout le xian 11,195,392, proportion indiquée au tableau 33.51 %. Vérification arithmétique : 3,737,176 + 5,041 + 9,684,= 3,751,901 ; 3,751,901 / 11,195,392,≈ 33.51 %. Ces chiffres sont la catégorie statistique rapportée par la publication, et ne permettent pas de déduire automatiquement la conscription, l'organisation de la milice, les effectifs mobilisables ou le pouvoir de commandement militaire. La couverture ligne par ligne des municipalités et xian du tableau original, la définition des âges et les omissions n'ont pas encore été indépendamment retranscrits ; le total statistique n'est marqué que comme fait démographique vu dans l'original imprimé, et non comme fait démographique indépendamment confirmé.

中文。Chinois : dans les tronçons du xian de Wukang à la p. 32 du 《浙江省公路統計》 (p. 39 base zéro du PDF), un coût de construction de 400.000 yuans se trouvait dans l'enregistrement d'une seule route et non dans le sous-total entre parenthèses du niveau du xian ; la p. 37 (p. 44 base zéro du PDF) agrégeait dans l'original imprimé 30 xian, 191 routes, 1,734.705 kilomètres, 496,635.960 yuans de coûts de construction. L'écart de 400.000 yuans entre le relevé provisoire de 17 xian et le relevé provisoire de 18 postes du début de la recherche a déjà été expliqué par le sous-total de xian de 400.000 yuans du xian de Xindeng à la p. 31 de l'original imprimé ; les 400.000 yuans au niveau de la route de Wukang ne doivent pas être mélangés. La catégorie actuelle des coûts de construction suit la retranscription indépendante en aveugle (annexe 13) : le total des sous-totaux imprimés est en accord avec le total de l'original imprimé ; les 486,837.360 yuans pour 17 xian et 487,237.360 yuans pour 18 xian de l'ancien relevé provisoire ainsi que leurs écarts (9,798.600 yuans, 9,398.600 yuans) provenaient de la mauvaise

lecture de trois sous-totaux imprimés, et ont été retirés comme données, ne subsistant qu'à titre d'histoire de collation. Le 11.660 de Yiwu est un kilométrage, et sa lecture comme coût de construction a également été retirée. Il faut encore distinguer les niveaux statistiques des postes de route, des sous-totaux, du nombre de xian, du nombre de xian avec coûts non vides et des sources de fonds.

Source and verification note: A — original facsimile images directly inspected: 《浙江民政月刊》1935 年 5 卷 4 期 printed pp35–36, PDF zero-based pp41–42, table29, 浙江民政月刊_1935 年 5 卷 4 期.pdfhttps://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24536_浙江民政月刊_1935 年 5 卷 4 期.pdf; 《浙江省公路統計》1933 printed pp32,37, PDF zero-based pp39,44, 浙江省公路統計.pdfhttps://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf. Construction-cost figures per the independent blind re-transcription (Appendix 13). This appendix is a source-critical note, not a settled statistical dataset.

附录 5｜从 1911 年鄂州临时约法到 1947 年县自治：规范层级与财政军事权限的跨项目证据校勘 (Annexe 5 — De la loi fondamentale provisoire d'Ezhou de 1911 à l'autonomie du xian de 1947 : collation interprojets des niveaux normatifs et des compétences fiscales et militaires)

中文｜问题与来源层级。Chinois — question et niveau des sources : la recherche sur l'histoire de la révolution de 1911 classe la 《中华民国鄂州临时约法》 comme le cas clé du passage de la prise en charge de facto à la conception constitutionnelle par le régime révolutionnaire de 1911. La présente recherche a directement lu les soixante articles de la transcription historique existante sur Wikisource, mais n'a pas inspecté visuellement le journal original de 1911, le bulletin du gouvernement militaire ou la version papier du 《湖北军政府文献资料汇编》 ; les dispositions ci-dessous ne sont donc que l'analyse d'une transcription historique de grade B, et ne sont pas promues au grade A de preuve par original imprimé. La page de Wikisource indique le 9 novembre 1911, tandis qu'une chronologie secondaire de recherche dit que le projet a été publié à la mi-novembre et paru dans la presse en décembre ; les quatre nœuds temporels que sont la rédaction, la délibération, la promulgation et la mise en œuvre n'ont pas encore été équilibrés par les originaux. Les crochets

éditoriaux « [公佈之] » de la transcription de l’article 60 doivent également être revérifiés par rapport à la publication originale. Le présent article n’affirme pas, d’après la date de cette page web, que la loi a été mise en œuvre le jour même.

中文｜四项可检验的制度差异。Chinois — quatre différences institutionnelles vérifiables : (1) l’article 3 de la transcription d’Ezhou envisageait qu’après l’établissement complet de la République de Chine, la loi fondamentale provisoire locale céderait devant la constitution nationale, tout en conservant la possibilité d’élaborer une constitution d’Ezhou après reconnaissance nationale ; il s’agit d’une conception conditionnelle de l’élaboration constitutionnelle locale, et non d’une souveraineté déjà établie de membre fédéré. (2) Les articles 2, 23 et 25 permettaient de différer l’ouverture de l’assemblée, le gouverneur militaire (都督) exerçant provisoirement la législation avant son établissement et publiant des ordonnances d’urgence tenant lieu de loi, contresignées par l’ensemble des commissaires politiques ; la promesse constitutionnelle et la concentration administrative provisoire coexistaient donc. (3) L’article 29 plaçait les armées de terre et de mer sous le commandement du gouverneur militaire, et les articles 37–38 exigeaient que le budget, les emprunts publics et les contrats grevant le Trésor national fussent décidés par l’assemblée, les dispositions financières d’urgence devant être promises a posteriori ; ce sont des projets légaux de contrôle militaire et fiscal, et non la preuve que l’obéissance aux ordres militaires, les impôts ou les pièces de paiement aient déjà été obtenus. (4) L’article 14 fournissait un projet de recours par jugement administratif contre les violations administratives du droit, l’établissement effectif de l’organe de jugement restant à vérifier par les archives originales. Les quatre points ci-dessus ne peuvent pas être résumés par la seule étiquette « autonomie provinciale ».

中文｜与 1921—1947 年制度的有限比较。Chinois — comparaison limitée avec les systèmes de 1921–1947 : la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 juxtaposait la nomination du préfet de xian et l’élection directe de l’assemblée du xian, et les travaux routiers du xian répartissaient en outre la responsabilité de construction selon les artères et les embranchements ; les articles 34–36 de la constitution nationale de 1923 interdisaient quant à eux à la province de se doter d’une armée permanente, et établissaient des

conditions et un mécanisme de désapprobation par le Congrès pour la contrainte centrale ; les articles 107, 110 et 126 de la Constitution de la République de Chine de 1947 énuméraient respectivement les compétences centrales de défense nationale, les matières fiscales et de communications du xian, et prescrivaient l’élection du chef de xian par le peuple. Ces textes posent ensemble la question de « par qui le pouvoir local est octroyé, qui contrôle la force armée, qui approuve et apure les finances, comment les habitants locaux demandent des comptes », mais appartiennent aux contextes institutionnels différents d’une loi provisoire de gouvernement militaire révolutionnaire, d’une constitution provinciale, d’une constitution nationale et d’époques différentes. On ne peut pas déduire directement de l’article 3 d’Ezhou que la constitution du Zhejiang de 1921, la constitution nationale de 1923 ou la constitution nationale de 1947 en aient suivi le texte, et encore moins considérer la proclamation militaro-politique de 1911 comme l’exécution effective des systèmes d’autonomie des années 1920. L’hypothèse de transmission doit trouver les rédacteurs, les variantes de projets, les procès-verbaux de conférences ou une chaîne de citation explicite.

文献注 / Sources: B 级历史转录（直接核读）：《中华民国鄂州临时约法》六十条，中華民國鄂州臨時約法 https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國鄂州臨時約法（第 2—3、14、23、25、29、37—38、60 条）。C 级二手年表线索：中国历代宪法 https://wikis.tw/中国历代宪法（公布日期未独立核实）。A 级：1923 年宪法原印第 13—14 页与 1947 年宪法官方网页，见正文文献注。限制：1911 年鄂州约法的原始公布日期与实际施行未核实。

附录 5 补充校勘。Note complémentaire de collation de l’annexe 5 — chinois : les pistes de la littérature secondaire rendent l’affirmation « promulguée et mise en œuvre dès le 9 novembre 1911,» encore plus prudente. Une étude de correction des Œuvres de Song Jiaoren par un chercheur en histoire indique que le 《中华民国公报》 du 14 novembre 1911 publiait une circulaire du bureau général d’inspection du gouvernement militaire d’Ezhou concernant le projet de 《鄂州临时约法草案》 et le projet d’organisation officielle, demandant de recueillir les avis et prévoyant une décision d’exécution environ un demi-mois plus tard ; une autre étude cite le n° 411 du 《民立报》 du 2 décembre 1911 comme source de publication de l’article 14 du projet, et le catalogue du 《湖北军政府文献资料汇编》 liste le projet à la p. 40 et la circulaire du 14 novembre

à la p. 44. Ce sont toutes des citations secondaires déjà localisées mais dont l'image du journal original n'a pas été obtenue, ou des catalogues, qui ne peuvent pas remplacer les originaux. Si la procédure de consultation du 14 novembre est confirmée par le journal original, le titre « 9 novembre » de la page de Wikisource doit être considéré comme une date de catalogage non établie, et ne peut pas être pris directement pour la date officielle de mise en œuvre. La question empirique ultérieure est : a-t-il existé une loi fondamentale finale révisée, quand a-t-elle été publiée, quand l'assemblée a-t-elle été établie, y a-t-il eu un tribunal de jugement administratif et des registres pratiques de budgets et comptes définitifs. Anglais : A source-critical correction study of the Collected Works of Song Jiaoren cites a 14 November 1911 announcement in the Republic of China Gazette describing consultation on the Ezhou draft and a proposed later decision; a legal-history article points to Minli Bao no. 411 (2 December 1911) for the draft's administrative-litigation clause. A catalogue of Hubei Military Government Documents locates the draft at printed p.40 and the 14 November announcement at p.44. None of these original pages has been retrieved or personally inspected. The evidence creates a specific test against treating Wikisource's 9 November heading as a proved enactment date; it does not yet resolve the chronology. C bibliographic/secondary leads:https://ishare.ifeng.com/c/s/v002gI–3XbPBTcuxf1NLSTAqTOoI-*sqLHuRqHv30X4IqhMU_*;https://ask.fsou.com/html/text/art/3355920/335592071_1.html;https://www.qianqiantushu.com/ebook/3641233.html. Verification action: inspect 1911-11-14 Gazette, Minli Bao 1911-12-02 and the Hubei compilation pp40,44 before grading the promulgation claim A.

附录 5 来源定位补记。Note complémentaire de localisation des sources de l'annexe 5 : le catalogue public du 《湖北军政府文献资料汇编》 est désormais précis au point suivant : l'item 36,« 中华民国鄂州临时约法草案 » à la page imprimée 40, l'item 37,« 总监察处关于议决鄂州临时约法草案及官制草案的特别通告（1911 年 11 月 14 日） » à la page imprimée 44 ; les informations bibliographiques sont : co-compilé par le Mémorial du soulèvement de Wuchang de la révolution de 1911 et le Comité de la province du Hubei de la CCPPC, Wuhan University Press, 1986. Une entrée publique de lecture d'essai en ligne montre par ailleurs que ce volume numérisé fait 807 pages / environ 25.6 Mo, mais les images des pp. 40 et 44 n'ont pas encore été obtenues.

La chaîne de versions est ainsi passée d'une « vague affirmation secondaire » à un « chemin de preuve exécutable : numéro de page de compilation explicite + nom du journal original + date », sans être encore promue à la vérification visuelle de l'original de 1911. La prochaine étape maintient la séparation en trois points : la circulaire de consultation du 14 novembre, la publication en continu du 《民立报》 des 2–6 décembre, et la question de savoir s'il y a eu finalement une autre version révisée promulguée.

附录 5 版本状态补记。Note complémentaire sur l'état des versions de l'annexe 5 : le texte original interrogeable du n° 5 de 1991 de 《中外法学》, 〈辛亥革命时期各省军政府约法初探〉, rapporte explicitement : le 14 novembre 1911, le bureau général d'inspection publia une circulaire spéciale, soumettant au commentaire social le projet de loi fondamentale provisoire d'Ezhou et le projet d'organisation officielle déjà imprimés et distribués, prévoyant une décision d'exécution « un demi-mois plus tard » ; à la fin du même mois, révision d'après les avis des divers milieux, la version révisée étant remise au gouvernement militaire pour promulgation et mise en œuvre, l'ensemble du projet étant dit comporter sept chapitres et soixante articles. Cet article appartient à la recherche académique postérieure, et non à l'original de 1911 ; mais il permet de diviser provisoirement la chaîne de versions en « projet imprimé soumis à consultation → période de commentaire public du 14 novembre → révision de fin de mois → promulgation et mise en œuvre par le gouvernement militaire ». Par conséquent, la transcription des 60 articles de Wikisource ne peut pas être sans condition assimilée à la première version distribuée ; et, tant que la version finale promulguée n'a pas été obtenue, on ne peut pas non plus considérer toutes les différences de dispositions comme des erreurs d'édition.

附录 7｜1921—1925 年浙江县自治的财政责任重组 (Annexe 7 — La réorganisation de la responsabilité fiscale de l'autonomie du xian du Zhejiang, 1921–1925)

La 《浙江省县议会法》 (loi sur l'assemblée du xian de la province du Zhejiang) de 1921 plaçait le budget et le compte définitif du xian, les impôts du xian, les emprunts publics, la mise en accusation du préfet de xian et l'inspection des fonds d'autonomie dans les compétences de l'assemblée du xian ; le conseil consultatif du xian (县参事会) était présidé par le préfet de xian nommé par le gouverneur, et soumis à la supervision du gouvernement provincial.

La 《浙江省县自治委员会法》 (loi sur le comité d’autonomie du xian de la province du Zhejiang) de 1925 changeait le projet d’organe exécutif d’autonomie du xian en un comité de cinq personnes élu directement par le peuple du xian, chargé d’exécuter les résolutions de l’assemblée du xian, d’établir le budget et le compte définitif, de lever les impôts et de traiter les matières déléguées. La 《县议会法》 (loi sur l’assemblée du xian) de 1925, en son article 12, conservait encore le pouvoir de délibération de l’assemblée du xian sur le budget et le compte définitif, les impôts du xian et les emprunts publics ; les articles 30–31 prescrivaient que la résolution délibérée serait publiée dans les dix jours, le comité pouvant proposer un réexamen dans les cinq jours ; les articles 33–38 détaillaient le budget annuel, les registres des biens, le fonds de réserve et la procédure de compte définitif avec pièces justificatives. La transcription actuelle de l’article 31 ne comporte pas le seuil des deux tiers du système de réexamen de 1921, et l’ancienne loi ne doit pas être transplantée. L’article 5 de la 《省自治法施行法》 (loi d’application de la loi d’autonomie provinciale) de 1925 permettait au gouverneur de proposer une méthode de mise en œuvre par xian et par année, au plus tard dans cinq ans ; avant l’établissement du comité, le préfet de xian nommé par le gouverneur continuait à traiter l’administration d’autonomie. Par conséquent, le projet légal d’organe élu directement n’équivaut pas à l’achèvement effectif, en 1925, de l’élection d’autonomie du xian dans toute la province. La situation d’exécution doit encore être vérifiée par l’ordonnance de mise en œuvre, les registres d’élection et de prise de fonction, le budget et le compte définitif du xian et les pièces de paiement de la trésorerie du xian.

附录 7 证据说明 / Evidence note: Mixed grades — 1921 legal-text transcriptions B; specified 1925 original printed provisions A (see the grade notes below): 浙江省縣議會法_(民國 10 年)https://zh.wikisource.org/zh-hant/浙江省縣議會法_(民國 10 年); 浙江省縣議會法_(民國 14 年)https://zh.wikisource.org/zh-hant/浙江省縣議會法_(民國 14 年); 浙江省縣自治委員會法 https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省縣自治委員會法; 浙江省自治法施行法 https://wk.100ke.info/wiki/浙江省自治法施行法. The original 1921 promulgation edition and actual county implementation remain unverified.

附录 7 证据等级说明（取代前文笼统的 B 级表述）： note sur les grades de preuve de l’annexe 7 (remplaçant la formulation générale de grade

B ci-dessus) — ont déjà été directement lus visuellement les pp. 52, 54, 55, 108, 109 du PDF numérisé de l’original imprimé de la 《浙江省自治法》 de 1925, concernant respectivement les articles 12–15, 30–31, 33–38 de la loi sur l’assemblée du xian et les articles 1–6 de la loi sur le comité d’autonomie du xian. Les dispositions de 1925 désignées ci-dessus sont promues de B à A (lecture visuelle de l’image de l’original imprimé) ; les lois de 1921 restent B (transcriptions historiques) ; l’article 5 de la loi d’application de 1925 a été vérifié et promu à A aux pp. 36–37 de l’original imprimé ultérieur, la situation de mise en œuvre restant non vérifiée. Numéro d’original NLC416-08jh004239-41944 ; https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-08jh004239-41944_浙江省自治法.pdf.

附录 7 校勘：collation de l’annexe 7 — ont déjà été vérifiées visuellement les pp. 36–37 de l’original imprimé de la loi d’application de 1925. L’article 5 conservait la nomination par le gouverneur du préfet de xian pendant la période transitoire, l’article 6 laissait le pouvoir de sanction de la mise en accusation du préfet de xian au gouvernement provincial, et l’article 7 confiait au gouverneur le traitement des litiges administratifs importants entre l’assemblée du xian et le conseil consultatif du xian. Le projet institutionnel ci-dessus n’équivaut pas à l’exécution effective.

金额校勘说明：note de collation des montants — les lectures des sous-totaux de deux xian aux pp. 33–34 de l’original imprimé du 《浙江省公路統計》 de 1933 suivent la retranscription indépendante en aveugle d’octobre 2026 : le sous-total imprimé du xian de Zhenhai est de 14,780.000 yuans, celui du xian de Fenghua de 23,091.000 yuans, les éléments détaillés poste par poste des deux xian concordant exactement avec les sous-totaux imprimés. Les relevés provisoires antérieurs les écrivaient 14,780.600 yuans et 23,691.800 yuans, tous deux des erreurs de lecture de transcription ; l’ancien écart de 9,398.600 yuans pour 18 xian qui en résultait a déjà été établi et retiré (voir annexe 13). Les sous-totaux de niveau xian et le total provincial ne prouvent ni l’un ni l’autre le paiement effectif de la trésorerie du xian.

金额校勘说明（续）：note de collation des montants (suite) — la retranscription indépendante en aveugle confirme que le sous-total des coûts de construction du xian de Zhenhai est de 14,780.000 yuans et celui du xian de Fenghua de 23,091.000 yuans (pp. 33–34

de l’original imprimé) ; les anciennes lectures de 14,780.600 yuans et 23,691.800 yuans étaient des erreurs de transcription et ne peuvent pas être classées comme ambiguïté de l’original imprimé. Les 18 sous-totaux imprimés totalisent exactement le total provincial de l’original imprimé de 496,635.960 yuans (annexe 13) ; les pièces de paiement effectif de la trésorerie du xian n’ont pas été obtenues.

Source / 史料：浙江省政府建设厅统计委员会《浙江省公路統計》（1933）第十七表，原印第 33—34 页，PDF 零基第 40—41 页；镇海与奉化两县小计以独立盲法复录核定（14,780.000 元、23,091.000 元）；18 县印列小计与原刊总计已经勾稽一致（附录 13）；县库实际支付凭证未取得。https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf.

比较发现（1925 年施行法原印第 36 页）：découverte comparative (p. 36 de l’original imprimé de la loi d’application de 1925) — l’article 1 prescrivait qu’en cas de contradiction entre la loi d’autonomie provinciale et la future constitution nationale, on suivrait la constitution nationale, l’article 2 permettait aux lois et ordonnances nationales existantes non incompatibles avec la loi d’autonomie provinciale de continuer à s’appliquer ; l’article 4 exigeait l’établissement de tribunaux primaires dans toute la province dans un délai de cinq ans, les xian non établis mettant provisoirement en place un office judiciaire (司法公署). La transition vers l’autonomie du xian n’était donc pas une fondation indépendante détachée du système juridique national, mais un arrangement institutionnel parallèle à la validité du droit national et à la période transitoire des institutions judiciaires. Le calendrier effectif d’établissement des tribunaux doit encore être attesté par les archives administratives.

宪制比较限界：limite de la comparaison constitutionnelle — l’article 7 de la loi d’application du Zhejiang de 1925 confiait au gouverneur l’arbitrage des litiges administratifs internes entre l’assemblée du xian et le conseil consultatif du xian pendant la période transitoire ; l’article 111 de la Constitution de la République de Chine de 1947 traitait quant à lui des litiges de compétences entre le centre et les localités, confiés au Yuan législatif pour règlement. Les sujets des litiges, les niveaux juridiques et les buts des recours diffèrent entre les deux, et l’on ne peut pas les dessiner comme une simple évolution d’un même organe d’arbitrage des litiges. Le texte original de 1947 suit la vérification antérieure des dispositions officielles.

附录 8｜1921—1925 年浙江县级司法机关设置期限比较 (Annexe 8 — Comparaison des délais d’établissement des organes judiciaires du niveau du xian du Zhejiang, 1921–1925)

L’article 11 de la 《中华民国浙江省宪法施行法》 de 1921 prescrivait que les tribunaux de première instance de chaque xian seraient établis dans un délai de trois ans, les xian non établis mettant provisoirement en place un office judiciaire. L’article 4 de la 《浙江省自治法施行法》 de 1925 changeait le délai à cinq ans pour l’établissement des tribunaux primaires. Les deux dispositions appartiennent à des textes juridiques différents ; le changement de délai ne peut pas à lui seul prouver l’échec de l’ancien projet. La date effective d’établissement, le personnel et le budget des tribunaux de xian doivent encore être vérifiés par des archives indépendantes. La p. 25 de l’annexe de l’original imprimé du 《东方杂志》 de 1922 et la p. 36 du PDF de l’original imprimé de la 《浙江省自治法》 de 1925 suivent toutes deux le relevé antérieur de vérification des fac-similés.

附录 9｜1946 年省自治与统一军令的制度比较 (Annexe 9 — Comparaison institutionnelle de l’autonomie provinciale et du commandement militaire unifié en 1946)

Le procès-verbal de l’entretien Marshall–Zhang Qun du 25 janvier 1946 du département d’État américain (FRUS 1946, vol. IX, documents 39 and 100) disait que le groupe de travail du projet constitutionnel de la Conférence consultative politique discutait du fait que la province élaborerait une constitution provinciale ne contredisant pas la constitution nationale, et élirait le gouverneur. L’accord de réorganisation militaire du 25 février 1946 prescrivait quant à lui que l’armée nationale serait commandée par le président par l’intermédiaire de l’organe de défense nationale, tout en permettant aux provinces de maintenir des corps de sécurité avec un plafond. Les deux matériaux reflètent la coexistence de la conception d’autonomie provinciale et du projet de commandement militaire unifié, mais ni les principes de négociation ni les clauses de l’accord ne peuvent prouver qu’ils aient déjà été effectivement mis en œuvre. Sources : FRUS 1946, vol. IX, documents 39 and 100 ; lecture directe de la page d’archives officielle du département d’État américain, ce qui n’équivaut pas à l’inspection de l’original chinois signé. https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1946v09/d39;

https://history.state.gov/historicaldocuments/frus1946v09/d100.

制度解释补注（1946）：note complémentaire d’interprétation institutionnelle (1946) — l’article 34 de la constitution nationale de 1923 interdisait à la province de se doter d’une armée permanente ; l’article 6 de l’accord de réorganisation de 1946 permettait des corps de sécurité provinciaux limités, tandis que l’article 1 établissait le commandement militaire national unifié ; les articles 138–139 de la constitution nationale de 1947 normaient en outre l’armée selon les principes de nationalisation et de transcendance partisane. Les trois traçaient des niveaux différents entre « la province peut-elle avoir des forces de sécurité » et « la province possède-t-elle une souveraineté militaire indépendante ». Les deux premiers provenaient respectivement de la vérification antérieure de l’original imprimé et de la lecture des archives officielles FRUS ; les dispositions de 1947 suivaient l’index existant des preuves constitutionnelles, sans revérification des archives originales de rédaction. La comparaison n’explique que les différences de projet normatif, et ne prouve la mise en œuvre d’aucun arrangement dans l’armée.

宪草条文链补注：note complémentaire sur la chaîne des dispositions du projet constitutionnel — les articles 37, 133–136 du projet de révision du projet constitutionnel de la Conférence consultative politique du 19 avril 1946 avaient déjà conçu le président commandant l’armée nationale, l’armée transcendant les partis, l’interdiction d’utiliser l’armée comme instrument de lutte politique et l’interdiction pour les militaires en service actif d’exercer concurremment des fonctions civiles ; les articles 36, 137–140 de la constitution adoptée en décembre de la même année formaient une chaîne de dispositions comparable ; la formulation de l’article 139 y était étendue d’« armée » (军队) à « force armée » (武力) (d’après l’enregistrement des preuves du projet constitutionnel de la Conférence consultative politique). Les archives originales de l’Assemblée nationale constituante (volume supérieur, pp. 282–298) n’ont pas été directement vérifiées ; la relation causale et l’exécution effective restent à prouver.

附录 10｜1933 年浙江公路统计第十七表：嘉兴县道路明细与县级小计的 400 元差异 (Annexe 10 — Tableau 17 des statistiques routières du Zhejiang de 1933 : l’écart de 400 yuans entre le détail routier et le sous-total de xian du xian de Jiaxing)

Lecture visuelle directe de la p. 31 de l’original imprimé du dix-septième tableau du 《浙江省公路統計》 de 1933 (p. 39 du PDF, base zéro 38). Les coûts de construction au niveau de la route visibles et non vides du xian de Jiaxing, relevés poste par poste, étaient de 1,050.000, 105.000, 87.000, 37,056.980, 15,000.000, 500.000, 722.000, 1,352.000, 400.000 yuans, soit une somme arithmétique de 56,272.980 yuans ; le sous-total de niveau xian du xian de Jiaxing imprimé entre parenthèses sur la même page était de 55,872.980 yuans, les deux différant exactement de 400.000 yuans. Sans compter le dernier poste de 400 yuans au niveau de la route, la somme du détail équivaut exactement au sous-total de xian. Il s’agit d’une nouvelle anomalie de rapprochement interne au tableau, qui peut concerner la catégorie statistique, le chevauchement ou la typographie, et ne peut pas être jugée comme une erreur avant la vérification de la note de la publication originale, d’autres versions et des livres de comptes, et encore moins peut-on ajouter soi-même les 400 yuans au total de niveau xian. Elle diffère du sous-total de xian de 400 yuans du xian de Xindeng et du détail au niveau de la route de 400 yuans du xian de Wukang. Au niveau provincial, les 18 sous-totaux imprimés ont déjà fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés avec le total de l’original imprimé de 496,635.960 yuans (annexe 13) ; il n’existe pas d’écart provincial attendant l’explication du présent poste : ces 400 yuans de Jiaxing sont une différence entre le détail et le sous-total interne au tableau, établie indépendamment. Le 11.660 de Yiwu est un kilométrage et ne peut pas servir de coût de construction ; l’ancien total de 498,897.360 yuans pour 19 xian et la conclusion d’un excédent de 2,261.400 yuans ont tous deux été retirés. Cette page de l’image de l’original imprimé a été directement inspectée cette fois (A : image ; C : relevé manuel des montants et interprétation statistique). Source : comité statistique du département de la construction du gouvernement provincial du Zhejiang, 《浙江省公路統計》 (mai 1933), dix-septième tableau, phttps://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf. 31 de l’original imprimé, .

补充校勘（鄞县，1933 年原印第 33 页）： collation complémentaire (xian de Yinxian, p. 33 de l’original imprimé de 1933) — dans le même tableau, les deux coûts de construction du xian de Yinxian étaient de 3,000.000 yuans et d’un coût de construction fusionné de

135,000.000 yuans couvrant six routes urbaines, le sous-total entre parenthèses au niveau du xian étant imprimé comme 138,000.000 yuans, les deux postes s'additionnant exactement (confirmé par la retranscription indépendante en aveugle). Au début de la recherche, le sous-total imprimé avait été mal lu comme 128,000.000 yuans, et l'écart de surface de 7,000.000 yuans qui en résultait n'existe pas. Cet item diffère par nature de l'écart de 400 yuans interne au tableau du xian de Jiaxing : Jiaxing est une véritable incohérence interne au tableau, Yinxian ne présente aucune anomalie. Preuve : lecture visuelle directe de la p. 33 de l'original imprimé (PDF base zéro 40) et retranscription indépendante en aveugle ; le paiement effectif de la trésorerie du xian n'est pas prouvé.

1933 年公路统计勘误：erratum des statistiques routières de 1933 — le 11.660 du xian de Yiwu à la p. 37 de l'original imprimé appartient au kilométrage routier (kilomètres), et non à 11,660 yuans de coûts de construction. Sont retirées l'inférence faisant de Yiwu le 19e xian avec sous-total de coûts de construction, le total de 498,897.360 yuans pour 19 xian et la conclusion d'un excédent de 2,261.400 yuans sur l'original imprimé. La retranscription indépendante en aveugle d'octobre 2026 est achevée : les 18 sous-totaux imprimés totalisent exactement le total provincial de l'original imprimé de 496,635.960 yuans, et l'ancien écart de relevé provisoire de 9,398.600 yuans provenait de la mauvaise lecture de trois sous-totaux imprimés (Yinxian, Fenghua, Zhenhai), ce qui a déjà été établi (voir annexe 13). Source : dix-septième tableau du 《浙江省公路統計》, pp. 31–37 de l'original imprimé (PDF base zéro 38–44).

兰溪县表内勾稽（原印第 36 页）：rapprochement interne au tableau du xian de Lanxi (p. 36 de l'original imprimé) — les quatre coûts de construction routière étaient de 3,000, 15,000, 1,418.410, 600 yuans, totalisant 20,018.410 yuans, en accord exact avec le sous-total de niveau xian entre parenthèses sur la même page (confirmé par la retranscription indépendante en aveugle). Au début de la recherche, le premier poste avait été mal lu comme 8,000 yuans, et l'écart de surface de 5,000 yuans qui en résultait n'existe pas.

附录 11｜1921 年《浙江省宪法施行法》第 16 条：1922 年同期影印本定位与版本页码校正（2026-10-12） (Annexe 11 — Article 16 de la 《浙江省宪法施行法》 de 1921 : localisation du fac-similé contemporain de 1922 et correction des numéros de page de version (2026-10-12))

Cette fois a été directement ouvert le scan de l’original imprimé du n° 22 du vol. 19 de 1922 du 《东方杂志》 (NLC404-01J002290-25829), avec lecture des pp. 214–216 base zéro du PDF. La 《中华民国浙江省宪法施行法》 en annexe de cette revue commençait à la p. 25 de l’original imprimé (PDF base zéro 214), l’article 16 se trouvait à la p. 26 de l’original imprimé (PDF base zéro 215), et les articles 17–23 continuaient à la p. 27 de l’original imprimé (PDF base zéro 216), passant sur cette page au 《广东省宪法草案》. Par conséquent, le numéro de page général antérieur « l’article 16 figure à la p. 25 de l’original imprimé du 《东方杂志》 » était inexact ; il doit être marqué comme la p. 26. Cette revue et le 《浙江省法汇编》 premier recueil, pp. 22–25, vu dans une autre bibliographie, appartiennent à des versions différentes, et leurs numéros de page ne peuvent pas être mélangés. L’article 16 concernait la charge provisoire du Zhejiang pour les dépenses militaires avant l’établissement de la constitution nationale, avec vérification, délibération et paiement par l’assemblée provinciale, et comportait une référence croisée constitutionnelle difficile dont la transcription de Wikisource écrivait « 第一百另一條 ». L’article 101 de la constitution provinciale de 1921 comportait bien la norme « la charge des dépenses politiques nationales du Zhejiang ne dépasse pas au plus 30 % des recettes provinciales totales » ; mais dans l’image d’écran de cette fois, la forme graphique difficile était insuffisante pour déterminer sans ambiguïté « 零／○ », de sorte que l’article 101 reste une lecture candidate étayée par un contenu institutionnel, et non une collation littérale achevée. L’article 17 prescrivait que les troupes stationnées dans la province pouvaient être commandées par le gouverneur avant l’établissement de la constitution nationale, et l’article 18 exigeait que le gouvernement provincial élaborât un plan de démobilisation soumis à la première assemblée provinciale ; ce sont tous des projets normatifs, et n’équivalent ni au paiement des dépenses militaires ni au contrôle déjà exercé des troupes. Grade de preuve : A (numéros de page de l’imprimé contemporain de 1922, position des dispositions, thème des dispositions, directement vus) ; C (forme graphique du chiffre difficile de l’article 16), mise en œuvre X. Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002290-25829_東方雜誌_1922 年 19 卷 22 期.pdf(PDF pp. 215–217 / base zéro 214–216) ; article 101 de la constitution provinciale : 浙江省憲法 https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省憲法 .

命的不同组合 (Annexe 12 — L’élection du chef de xian du Guangdong de 1921 et le comité d’autonomie du xian du Zhejiang de 1925 : différentes combinaisons de l’élection directe et de la nomination provinciale)

L’article 43 du 《广东暂行县自治条例》 (règlement provisoire d’autonomie du xian du Guangdong) de 1921 prescrivait que les habitants du xian dotés du droit de vote éliraient directement trois personnes, parmi lesquelles le gouverneur en nommerait une comme chef de xian ; il ne s’agissait pas que les électeurs décident directement du chef de xian final. L’article 10 du 《广东暂行县长选举条例》 (règlement provisoire d’élection du chef de xian du Guangdong) prescrivait que les personnes dotées de l’éligibilité, après avoir été recommandées par plus de 300 électeurs, pouvaient figurer sur la liste des candidats, mais l’article 16 permettait que l’élu ne figurât pas sur cette liste, et l’article 17 exigeait que le résultat fût rapporté au gouverneur pour nomination. Les « hommes âgés de 30 ans révolus » de l’article 6 appartenaient à l’éligibilité du chef de xian, la qualité d’électeur figurant par ailleurs à la renvoi de l’article 3 ; on ne peut pas en conclure que tous les électeurs étaient des hommes. Le projet du Zhejiang de 1925 prévoyait un comité d’autonomie du xian de cinq personnes élu directement par le peuple du xian, avec une mise en œuvre possible par xian et par année, la période transitoire conservant encore la nomination du préfet de xian par le gouverneur. Les deux provinces différaient dans le mécanisme de formation du chef administratif, la participation élue par le peuple, la nomination supérieure et les arrangements transitoires ; les seules dispositions ne peuvent prouver ni l’élection effective, ni l’autonomie fiscale, ni la transmission directe entre les systèmes.

附录 13｜1933 年浙江公路统计第十七表：独立盲法复录与调平（2026 年 10 月） (Annexe 13 — Tableau 17 des statistiques routières du Zhejiang de 1933 : retranscription indépendante en aveugle et équilibrage (octobre 2026))

En octobre 2026, le second opérateur, sans voir le relevé provisoire existant, a indépendamment retranscrit poste par poste le kilométrage et les coûts de construction des 191 routes du dix-septième tableau du 《浙江省公路統計》 de 1933 (pp. 31–37 de l’original imprimé, PDF base zéro 38–44), et les a rapprochés par groupe de xian. Le tableau original distinguait le kilométrage

(kilomètres) des coûts de construction (yuans) : le 11.660 de Yiwu et le 25.920 de Ninghai étaient tous deux des kilomètres, et l’affirmation de l’ancien total de 498,897.360 yuans pour 19 xian et d’un excédent de 2,261.400 yuans a déjà été retirée. Les sous-totaux imprimés des 18 groupes imprimant un sous-total de coûts de construction étaient : xian de Hang 1,770.000, Haining 9,500.000, Xindeng 400.000, Jiaxing 55,872.980, Wuxing 26,101.570, Wukang 6,090.000, Yinxian 138,000.000, Zhenhai 14,780.000, Fenghua 23,091.000, Xiangshan 72,500.000, Nantian 3,000.000, Shaoxing 2,600.000, Yuyao 30,500.000, Huangyan 19,000.000, Xiaoshan 14,712.000, Jinhua 57,400.000, Lanxi 20,018.410, Jiashan 1,300.000 yuans, totalisant exactement le total provincial de l’original imprimé de 496,635.960 yuans, au yuan près. L’écart de 9,398.600 yuans survenu pendant la phase de relevé provisoire provenait de la mauvaise lecture par le relevé provisoire de trois sous-totaux imprimés (Yinxian relevé comme 128,000.000 yuans, Fenghua comme 23,691.800 yuans, Zhenhai comme 14,780.600 yuans), le montant net des trois erreurs étant exactement 9,398.600 yuans. La somme poste par poste des éléments détaillés était de 496,735.960 yuans, différant de la somme des sous-totaux imprimés de 100.000 yuans, provenant des deux seules incohérences internes au tableau : Jiaxing, détail de 56,272.980 yuans supérieur de 400.000 yuans au sous-total imprimé (le dernier poste de 400.000 yuans de la route 项家濠路 n’étant pas compté dans le sous-total, voir annexe 10), Wukang, détail de 5,790.000 yuans inférieur de 300.000 yuans au sous-total imprimé (voir la collation de l’annexe 15). Les 12 autres groupes (Yuqian, Changxing, Shouchang, Zhuji, Longyou, Sui’an, Fenshui, Pingyang, Tiantai, Qingyuan, Ninghai, Yiwu) n’imprimaient pas de sous-total, soit 55 routes au total, dont la colonne des coûts de construction était entièrement vide — le vide est non déclaré, et non zéro. Le tableau original se fondait sur les formulaires d’enquête routière remplis par les xian et les dossiers du département de la construction, et n’était pas une pièce de paiement de la trésorerie du xian ; l’équilibrage ne prouve que la cohérence arithmétique du rapport, et non le paiement effectif. Preuves : A (image de l’original imprimé), A (retranscription indépendante en aveugle et rapprochement) ; pièces de paiement de la trésorerie du xian non obtenues.

Source :https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf

附录 14｜1946 年 4 月省自治争议、县域国民大会代表名额与 1947 年宪法第 26 条：中美代表制度的不同层级 (Annexe 14 — Le litige d’autonomie provinciale d’avril 1946, les quotas de délégués à l’Assemblée nationale du ressort du xian et l’article 26 de la Constitution de 1947 : les niveaux différents des systèmes représentatifs sino-américains)

Le télégramme de l’ambassade américaine en Chine du 9 avril 1946 (FRUS 1946, IX, doc.52, pp. 164–166 de la publication originale) rapportait : le comité directeur de la Conférence consultative politique avait discuté, sur la question de la composition de l’Assemblée nationale, d’un délégué par xian (hsien), et rapportait le projet d’un délégué supplémentaire par tranche de 500 000 habitants au-delà de 300 000 habitants ; le même télégramme disait que le changement de nom de la constitution provinciale en « loi d’autonomie provinciale » n’était qu’un compromis de nom, le Kuomintang, le PCC et la Ligue démocratique ayant encore des divergences substantielles sur l’approbation centrale, l’autonomie législative provinciale et le pouvoir de révision du Yuan législatif. L’article 26 du texte original de la Constitution de la République de Chine de 1947 prescrivait quant à lui un délégué par xian, municipalité et région équivalente, avec un délégué supplémentaire par tranche de 500 000 habitants au-delà de 500 000 habitants. Les deux seuils de départ démographique ne doivent pas être confondus ; mais le télégramme du 9 avril est le rapport contemporain d’un diplomate américain sur le projet de négociation, et non un projet constitutionnel chinois signé, et l’on ne peut pas décider sur cette seule base quand, par qui et par quelle procédure le seuil de 300 000 a été changé en 500 000. Un autre mémorandum de l’ambassade du 18 avril (doc.55) continuait à classer la portée de l’autonomie provinciale et la responsabilité de l’administration envers le législatif parmi les questions non résolues. Le dix-septième amendement de la Constitution américaine prescrivait que chaque État aurait deux sénateurs ; on ne peut pas, parce que le projet chinois de 1946 prenait le xian pour circonscription de l’Assemblée nationale, prendre à tort le xian pour un membre fédéré à l’américaine. Les preuves ci-dessus peuvent établir que le « quota de délégués de circonscription » et le « pouvoir d’autonomie constitutionnelle locale » sont deux variables différentes, et ne peuvent prouver ni que le projet de négociation de 1946 ait été mis en œuvre, ni que l’autonomie du xian de 1947 ait été réalisée. Grade

de preuve : A (archives diplomatiques officielles FRUS contemporaines du département d'État américain et texte original de la Constitution de 1947 publiquement disponible de la Présidence de la République de Chine, directement lus ; texte constitutionnel officiel du Sénat américain directement lu) ; C (originaux chinois de négociation de 1946, processus constituant du changement du seuil de 300 000) ; X (exécution électorale concrète, mise en œuvre de l'autonomie locale).

附录 15｜1933 年度浙江县区行政经费决算的 1935 年报送状态：原始行政报告与道路建筑费口径之区别 (Annexe 15 — L'état de soumission en 1935 du compte définitif des dépenses administratives des xian et districts du Zhejiang pour l'année 1933 : la distinction entre le rapport administratif original et la catégorie des coûts de construction routière)

Le n° 1 de 1935 du 《浙江省政府行政報告》 publiait, sous la rubrique « affaires civiles — administration du personnel », le 《飭催各縣區造送二十二年度決算報告書》(rapport ordonnant aux xian et districts de soumettre le rapport de compte définitif de la 22e année) (p. 10 de l'original imprimé, p. 19 base zéro du PDF). Ce rapport disait qu'au moment rapporté, seuls 14 xian et les deuxième à cinquième districts spéciaux avaient soumis intégralement le rapport de compte définitif des dépenses administratives de l'année 1933, les autres xian et districts ayant des procédures incomplètes ou n'ayant pas encore soumis. Cela prouve qu'il existait alors un problème d'incomplétude de la soumission du compte définitif, et ne peut prouver ni que les livres soumis aient passé l'audit, ni le taux final de soumission de chaque xian, ni le montant des paiements effectifs de la trésorerie du xian, ni la source des fonds de construction routière. Les noms des 14 xian restent à collationner indépendamment caractère par caractère (C) ; l'état de soumission de la publication originale peut être directement vérifié (A). Ce relevé de soumission du compte définitif des dépenses administratives, les 75 valeurs d'observation de tranches de dépenses de niveau xian énumérées dans un autre tableau, et l'inventaire des routes de xian du dix-septième tableau de l'enquête routière de 1933 (30 xian, 191 routes, voir annexe 13) ont des dénominateurs, des objets statistiques et des natures probatoires tous différents, et ne doivent pas être mélangés. Fac-similé original : 浙江省政府行政報告_1935 年 1 期 https://commons.wikimedia.org/wiki/F

ile:NLC404-01J001967-52671_浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf.pdf . Grade de preuve : A (imprimé contemporain et état de soumission) ; C (transcription de la liste des 14 xian) ; X (livres de caisse originaux du xian et audit indépendant).

附录 15 校勘 / Note source-critique de l’annexe 15 : les sept coûts de construction routière du xian de Wukang du dix-septième tableau du 《浙江省公路統計》 de 1933 étaient de 1,100, 2,500, 450, 400, 240, 600, 500 yuans, totalisant 5,790 yuans, contre un sous-total de xian imprimé de 6,090 yuans — une différence interne au tableau de 300 yuans, l’une des deux seules du tableau (voir l’annexe 10 pour Jiaxing). La différence antérieure de 1,860 yuans, produite par la lecture d’un poste comme 2,400 plutôt que 240 yuans, est retirée. Les chiffres imprimés ne sont pas modifiés ; aucun écart au niveau provincial n’est en jeu — le total des sous-totaux imprimés au niveau provincial est déjà équilibré avec le total de l’original imprimé (annexe 13). Fac-similé original : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf(pp. 31–37 de l’original imprimé). / The Wukang entries are confirmed by independent blind re-transcription as 1,100, 2,500, 450, 400, 240, 600 and 500 yuan, totalling 5,790 yuan against a printed county subtotal of 6,090 yuan — a within-table difference of 300 yuan, one of only two in the table (see Appendix 10 for Jiaxing). The earlier 1,860-yuan difference, produced by reading one entry as 2,400 rather than 240 yuan, is withdrawn. The printed figures are not altered; no province-level difference is involved.

附录 16（中文研究说明）： 1935 年 1 期《浙江省政府行政報告》原印第 11—12 页记载，省政府拟裁撤区公所，建立县与乡镇两级行政结构。报告认为旧有县以下层级过多、乡镇规模过小，人员和经费不足，妨碍地方自治。乡镇拟由县政府直接监督，另讨论每县设置约二至十八名自治巡回协助员。省府仍在审查县别区划和人员方案，不能由此推断全省已完成实施、选举或财政改革。 (Annexe 16 (note de recherche en chinois) : les pp. 11–12 de l’original imprimé du n° 1 de 1935 du 《浙江省政府行政報告》 rapportaient que le gouvernement provincial prévoyait de supprimer les bureaux de district (区公所) et d’établir une structure administrative à deux niveaux xian — cantons et bourgs. Le rapport considérait que les niveaux sous le xian étaient trop nombreux, que les cantons et bourgs étaient de trop petite taille, que le personnel et les fonds étaient insuffisants, entravant l’autonomie locale. Les

cantons et bourgs seraient directement supervisés par le gouvernement du xian, et il était en outre discuté d'établir par xian environ deux à dix-huit assistants itinérants d'autonomie (自治巡回协助员). Le gouvernement provincial examinait encore les projets de découpage et de personnel par xian ; on ne peut pas en déduire que la province entière avait achevé la mise en œuvre, les élections ou la réforme fiscale.)

附录 16 / Appendix 16 引证与证据界限：citation et limites probatoires de l'annexe 16 — fac-similé original 浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J001967-52671_浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf(pp. 11–12 de l'original imprimé ; PDF base zéro 20–21). Grade A limité aux déclarations du rapport administratif contemporain déjà vérifiées ; grade B pour l'interprétation institutionnelle ; l'exécution par xian, les élections et les résultats fiscaux non vérifiés (X). La supervision administrative à deux niveaux xian–canton diffère du statut constitutionnel de l'État fédéral américain ; on ne peut pas déduire de la proposition de réforme la mise en œuvre de la constitution provinciale de 1921. / Source and limits: original report, printed pp. 11–12; A for contemporaneous policy description, B for interpretation, X for implementation and audited outcomes. County–township supervision is not equivalent to U.S. state constitutional status.

附录 17：1935 年省级财政报告区分结存、借款、暂收与当期收入，不能据此推算 1933 年县库实际付款。县级原始账册仍待核查。(Annexe 17 : le rapport fiscal provincial de 1935 distinguait le solde reporté, les emprunts, les recettes provisoires et les recettes de la période, et l'on ne peut pas en déduire les paiements effectifs de la trésorerie du xian de 1933. Les livres de comptes originaux du niveau du xian restent à vérifier.)

附录 18｜1948—1950 年省县自治立法与台湾地方自治的法源转换 (Annexe 18 — La législation d'autonomie de la province et du xian de 1948–1950 et la conversion des sources du droit de l'autonomie locale à Taïwan)

Les enregistrements de preuves originales existants fournissent des pistes à différents niveaux : le 31 août 1948, le conseil consultatif de la province de Taïwan avait proposé des avis de révision sur le projet de 《省县自治通则》(règles générales d'autonomie de la province et du xian) ; en 1948, le ministère de l'Intérieur avait

compilé un 《省縣自治通則草案附屬法規草案》 de 52 pages ; la description de dossier de l’institution nationale des archives distinguait le premier projet du règlement général d’autonomie locale des xian et municipalités de Taïwan du 20 septembre 1949 et l’étape d’approbation du Yuan exécutif du 5 avril 1950. Il faut marquer séparément le projet, les avis de l’assemblée, l’examen administratif et l’approbation, et ne pas prendre à tort le projet central de 1948 pour une loi nationale déjà promulguée.

附录 18,/ Appendix 18 证据限界：limites probatoires de l’annexe 18 — catalogue d’archiveshttps://catalog.digitalarchives.tw/item/00/17/23/52.html ; catalogue de collectionhttps://taiwanebook.ncl.edu.tw/zh-tw/book/NCL-000022464 ; description de l’institution d’archiveshttps://art.archives.gov.tw/tw/art/1289.htmlhttps://art.archives.gov.tw/tw/art/1567-13906.html.Ces catalogues et descriptions d’institutions ont été vus et enregistrés, mais la présente recherche n’a pas directement consulté le texte principal des 17 pages d’archives ou du projet de 52 pages, de sorte qu’ils ne peuvent servir que de catalogues officiels / de collection de grade B et de pistes de recherche ; la révision article par article, l’exécution au niveau du xian et l’incidence fiscale effective n’ont pas été vérifiées (X). / These are archival and bibliographic descriptions, not page-level inspection of the underlying 17- or 52-page sources.

附录 19｜1935 年浙江县级决算报送名单：原始史料核对 (Annexe 19 — La liste de soumission du compte définitif du niveau du xian du Zhejiang de 1935 : vérification des sources originales)

La p. 10 de l’original imprimé du n° 1 de 1935 du 《浙江省政府行政報告》 énumérait les quatorze xian et les deuxième à cinquième districts spéciaux ayant soumis intégralement le rapport de compte définitif des dépenses administratives de l’année 1933. Lecture provisoire des quatorze xian : 海寧、臨安、嘉善、吳興、德清、安吉、孝豐、上虞、黃岩、仙居、蘭溪、武義、衢縣、麗水. La liste reste à retranscrire indépendamment en aveugle (C) ; l’état de soumission de la publication originale peut être directement vérifié (A). La soumission n’équivaut ni à l’audit, ni au paiement effectif de la trésorerie du xian, ni au taux final de soumission de la province entière.

附录 19 史料：sources de l’annexe 19 — 浙江省政府秘书处《浙江省政府行政報告》1935 年第 1 期，原印第 10 页，PDF 第 20 页（从 1 起计），浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J001967-52671_浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf。Source location: printed p.10, PDF index 19 (zero-based); original scan directly inspected.

附录 20｜1935 年沙田收支月报 (Annexe 20 — Le rapport mensuel des recettes et dépenses des terres sablonneuses (沙田) de 1935)

La p. 14 de l’original imprimé du rapport du gouvernement provincial rapportait la suppression-fusion des rapports décadaires et mensuels redondants de l’organe de gestion des terres sablonneuses, remplacés par un rapport mensuel des recettes et dépenses. Cela ne montre qu’un ajustement des règles de rapport d’un organe déterminé, et ne peut prouver ni l’unification de la catégorie fiscale du xian dans toute la province ni l’exécution effective de la réforme.

附录 20 来源 / Source: 浙江省政府秘書處《浙江省政府行政報告》1935 年 1 期，原印 p14，PDF zero-based p26，”改訂沙田收支月報表”，浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J001967-52671_浙江省政府行政報告_1935 年 1 期.pdf。Source grade A for original printed policy description; X for implementation.

附录 21｜1921 年《廣東省憲法草案》的教育预算与军费过渡条款：原印校勘 (Annexe 21 — Les dispositions de budget éducatif et de transition des dépenses militaires du 《廣東省憲法草案》 de 1921 : collation de l’original imprimé)

La présente annexe revérifiait visuellement le même fac-similé SSID-13420234 : l’article 108 de la p. 18 de l’original imprimé (p. 33 base zéro du PDF) écrivait que les dépenses annuelles provinciales d’éducation représenteraient au moins « vingt pour cent » du total des dépenses annuelles du budget provincial, et non les 10 % précédemment notés. Il s’agit d’une relecture du même témoin de l’original imprimé, et ne peut pas être faussement présentée comme un deuxième témoin indépendant. L’article 134 (p. 39 base zéro du PDF, p. 24 de l’original imprimé) établissait une transition des dépenses militaires par étapes : le premier plafond de l’étape initiale du gouvernement était « la moitié » (二分之一), le deuxième

plafond après l’établissement des gouvernements d’autonomie des provinces voisines était « le tiers » (三分之一), et six mois après l’établissement de la constitution nationale, la limite des trois dixièmes de l’article 116 s’appliquait à nouveau. Il s’agit d’une correction de la mauvaise lecture antérieure ; les conditions d’application par étape et le dénominateur légal suivent toujours le texte original. Les différentes versions, les étapes des dispositions et les dates de compilation doivent encore être collationnées ; les dispositions du projet n’équivalent ni à une loi en vigueur, ni à un crédit budgétaire, ni à une dépense militaire effective.

比较段落（中文）： paragraphe comparatif (chinois) — l’article 108 du projet constitutionnel du Guangdong de 1921 proposait un plancher de proportion du budget éducatif provincial ; le mode d’emploi du compte définitif des dépenses éducatives du niveau du xian du Zhejiang de 1935 concernait la soumission administrative des fonds spéciaux ; l’article 164 original de la Constitution de la République de Chine de 1947 énumérait respectivement les planchers budgétaires de 15 % pour le centre, 25 % pour la province et 35 % pour les municipalités et xian pour les dépenses d’« éducation, science et culture ». Les trois diffèrent en état juridique, en dénominateur budgétaire, en portée des dépenses et en niveau de gouvernement, et l’on ne peut pas déduire directement des pourcentages une transmission institutionnelle ou une dépense effective. Le dixième amendement de la Constitution américaine ne comporte pas de pourcentage fédéral similaire de budget éducatif, ni ne classe le xian comme membre fédéré. La vérification de la mise en œuvre nécessite encore le projet de budget, le compte définitif et les livres de comptes du niveau du xian.

附录 22｜1950 年台湾县市地方自治纲要的制定、公布与更正 (Annexe 22 — L’élaboration, la promulgation et la correction du programme d’autonomie locale des xian et municipalités de Taïwan de 1950)

Les divers articles cités à l’annexe 18 du présent texte n’étaient que des pistes au niveau du catalogue d’archives ; par la suite, les pp. 306–310 de l’original imprimé du n° 20 (caractère d’été) de la 39e année du 《臺灣省政府公報》 et l’avis de correction de la p. 520 du n° 33 (caractère d’été) de la même année ont déjà été directement inspectés visuellement (enregistrement de preuves PE-1083—1086). Il faut distinguer quatre dates de procédure : le 5 avril 1950, révision et adoption par la conférence des affaires politiques du

Yuan exécutif (description de l’institution d’archives) ; le 14 avril, approbation/transmission n° 1387 台 39(內)字 du Yuan exécutif (rapporté par 《臺灣選政》, l’image de l’original central restant à vérifier) ; le 22 avril, ordre de promulgation n° 27506 39 卯養府綜法字 du gouvernement provincial de Taïwan (original imprimé du bulletin) ; le 24 avril, publication du bulletin du gouvernement provincial, pp. 306–310. L’avis de correction du 9 mai, p. 520, concernait l’article 5, l’alinéa 5 de l’article 8, l’alinéa 1 de l’article 11, le point 3 de l’article 22, le point 19 de l’article 34, le point 2 de l’article 36 et l’article 37. Pour les sept points ci-dessus, il n’existe pas encore de comparaison de correction mot à mot, et l’on ne doit pas citer directement l’original imprimé non corrigé comme disposition finale. Ce règlement concernait le processus concret d’institutionnalisation de l’autonomie locale des xian et municipalités de Taïwan, et l’on ne peut pas en déduire une mise en œuvre nationale ni prouver directement une réception article par article entre la constitution provinciale du Zhejiang de 1921 et lui. La présente recherche adopte les résultats de vérification originale déjà enregistrés, sans avoir indépendamment vu ces images de bulletins.

附录 23｜中华民国宪法第 164 条的历史预算分母与 1997 年修宪后的效力 (Annexe 23 — Le dénominateur budgétaire historique de l’article 164 de la Constitution de la République de Chine et sa validité après la révision constitutionnelle de 1997)

L’article 164 original de la Constitution de 1947 prescrivait que les dépenses d’« éducation, science et culture » ne seraient pas inférieures à 15 % pour le centre, 25 % pour la province et 35 % pour les municipalités et xian du total des dépenses annuelles des budgets à chaque niveau, et ne doit pas être réécrit à tort comme limité aux seules dépenses d’éducation. L’interprétation n° 463 du Yuan judiciaire (1998-09-11) rappelait les interprétations antérieures n° 77 et n° 231 de l’article 164 original sur le « total du budget » : le dénominateur était le total des dépenses annuelles inscrit au budget annuel total, sans les budgets additionnels ni les budgets spéciaux. Il s’agit de l’interprétation historique de la disposition originale, et elle ne doit pas servir de règle de pourcentage obligatoire pour Taïwan aujourd’hui. Le point 8 de l’article 10 des dispositions additionnelles de la constitution promulguées le 1997-07-21 changeait en « inscription prioritaire »

des dépenses d’éducation, de science et de culture, en particulier de l’éducation nationale, en prescrivant explicitement qu’elles n’étaient pas soumises à la limitation de l’article 164 ; l’interprétation n° 463 considérait donc que l’ancien pourcentage et la controverse sur le dénominateur n’avaient plus besoin d’être interprétés davantage. On ne peut pas déduire du texte de 1947 le crédit effectif de l’année ou d’aujourd’hui, l’exécution au niveau du xian, l’atteinte des objectifs budgétaires, ni le comparer directement par addition avec le plancher du budget éducatif provincial du projet du Guangdong de 1921.

附录 24｜1921 年《浙江省法匯編》原印核验：国图编号 NLC416-12jh003053-43593 (Annexe 24 — Vérification de l’original imprimé du 《浙江省法匯編》 de 1921 : cote de la Bibliothèque nationale NLC416-12jh003053-43593)

La loi d’application commençait à la p. 23 de l’original imprimé (PDF base zéro 25) ; l’article 16 se trouvait à la p. 25 de l’original imprimé (base zéro 27) ; l’article 23 continuait à la p. 26 de l’original imprimé (base zéro 28). Cela diffère des numéros de page du 《东方杂志》 de 1922. La forme graphique de la référence croisée constitutionnelle difficile de l’article 16 n’a toujours pas pu être fixée littéralement comme l’article 101, et la mise en œuvre ainsi que le paiement effectif des dépenses militaires ne sont pas non plus prouvés. La preuve de position des dispositions de l’imprimé indépendant de 1921 est de grade A, le caractère difficile de grade C, la mise en œuvre de grade X.

附录 25｜1921 年浙江省宪财政分母的原印核验 (Annexe 25 — Vérification par l’original imprimé des dénominateurs fiscaux de la constitution provinciale du Zhejiang de 1921)

Examen direct de l’article 101 à la p. 15 de l’original imprimé du 《浙江省法匯編》 (PDF base zéro 17) : le plafond de la charge du Zhejiang dans les dépenses politiques nationales était de 30 % des recettes provinciales totales ; examen par ailleurs de l’article 110 à la p. 16 de l’original imprimé (PDF base zéro 18) : les dépenses provinciales d’éducation représenteraient chaque année au moins 20 % du total des dépenses annuelles du projet de budget provincial. Les deux dispositions adoptaient des dénominateurs différents et ne peuvent pas être mélangées en une même proportion budgétaire. L’article 108 du projet du Guangdong de

1921 présentait également le plancher de 20 % du budget éducatif provincial, mais la similitude des deux textes ne prouve ni l’emprunt direct, ni l’entrée en vigueur juridique, ni la dépense effective.

附录 26｜财政自治、补助条件与司法救济的跨制度比较 (Annexe 26 — Comparaison interinstitutionnelle de l’autonomie fiscale, des conditions de subvention et du recours juridictionnel)

L’article 101 de la 《浙江省宪法》 de 1921 prenait le total des recettes provinciales pour dénominateur du plafond de la charge des dépenses politiques nationales, et l’article 110 prenait le total des dépenses annuelles du budget provincial pour dénominateur du plancher des dépenses d’éducation ; les deux catégories fiscales ne peuvent pas être mélangées, et aucune ne peut prouver directement le paiement effectif. L’article 109 original de la 《中华民国宪法》 de 1947 concernait la subvention du Trésor national après délibération du Yuan législatif lorsque les fonds de la province pour traiter les matières d’autonomie étaient insuffisants, l’article 147 la subvention discrétionnaire aux provinces et xian pauvres, l’article 163 la subvention des dépenses d’éducation et de culture des régions reculées et pauvres, l’article 111 les litiges de compétence sur les matières non énumérées, et les articles 114 et 117 le contrôle par le Yuan judiciaire de lois d’autonomie provinciale déterminées et de litiges de règlements. La subvention, la répartition des compétences et le contrôle de constitutionnalité sont des mécanismes différents, et ne peuvent pas être collectivement appelés un pouvoir d’autonomie fiscale locale inconditionnel. Les arrêts américains South Dakota v. Dole (1987) et NFIB v. Sebelius (2012), qui discutaient des crédits fédéraux conditionnels et des limites de coercition, ne peuvent servir que de comparaison institutionnelle moderne, et non de source historique d’une influence des arrêts postérieurs sur les constituants du Zhejiang de 1921. L’exécution effective doit encore être vérifiée par ailleurs par le budget, le compte définitif, les ordres de crédit et les livres de comptes du niveau du xian.

附录 27｜1935 年兰谿实验县教育档案管理与县财政证据边界 (Annexe 27 — La gestion des archives éducatives du xian expérimental de Lanxi de 1935 et les frontières probatoires des finances du xian)

Le 〈蘭谿實驗縣縣政府整理教育部分檔案的嘗試〉 (tentative du gouvernement du xian expérimental de Lanxi de mettre en ordre

une partie des archives éducatives) du n° 3 du vol. 5 de 1935 du 《浙江民政月刊》, environ pp. 122–131 de l’original imprimé, PDF base zéro 129–138. L’image de l’original imprimé directement inspectée auparavant montrait le personnel du gouvernement du xian décrivant les problèmes de classification des archives éducatives, d’index de codage, d’enregistrement des correspondances reçues et expédiées et de mélange des anciens dossiers, le tableau de classification énumérant la catégorie des dépenses éducatives. Il s’agit du récit personnel d’une expérience contemporaine de mise en ordre des archives au niveau du xian, et non d’un livre de comptes effectif des recettes et dépenses fiscales du niveau du xian, et il ne peut pas non plus prouver que les dépenses éducatives aient été versées ou que le système provincial ait été exécuté. Les règles de vérification des dépenses éducatives et de paiement des fonds spéciaux énumérées dans le catalogue du recueil des règlements éducatifs du Zhejiang de 1932 et 1935 doivent également être séparées des livres de comptes effectifs.

附录 27 来源与证据边界 / Sources and limits: 《浙江民政月刊》1935 年 5 卷 3 期，NLC404-01J002066-24514,https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24514_浙江民政月刊_1935 年 5 卷 3 期.pdf; A=original printed report as previously inspected, B=interpretation as local administrative experiment, X=county cashbooks/actual payments. 1933 年道路建筑费已经独立盲法复录调平（附录 13）；宁海 25.920 为公里而非元，不能作为差额调节项。 / Les coûts de construction routière de 1933 ont déjà fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés (annexe 13) ; le 25.920 de Ninghai est un kilométrage et non des yuans, et ne peut pas servir d’élément d’ajustement de l’écart.

附录 28｜1933 年《浙江省公路統計》的另一数字化版本与复核边界 (Annexe 28 — L’autre version numérisée du 《浙江省公路統計》 de 1933 et les frontières de la revérification)

Wikimedia Commons contient également une entrée, CADAL11104011 (47 pages DjVu, marqué mai 1933, source Université du Sichuan / CADAL), juxtaposée à la cote déjà inspectée de la Bibliothèque nationale NLC511-027032013015344-16332 (48 pages PDF). Les catalogues des deux collections ont tous deux été vérifiés, mais les pages intérieures du CADAL n’ont pas encore été inspectées, et il n’a pas été prouvé que les deux soient des tirages différents ou des enquêtes statistiques indépendantes. La p. 37 du

dix-septième tableau du fac-similé de la Bibliothèque nationale a déjà été vérifiée visuellement, portant 30 xian, 191 routes, 1,734.705 kilomètres et 496,635.960 yuans de coûts de construction. L’ancien relevé provisoire non aveugle de 498,897.360 yuans pour 19 xian et sa conclusion d’un excédent de 2,261.400 yuans ont tous deux été retirés ; le dix-septième tableau de l’édition de la Bibliothèque nationale a déjà fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et a été équilibré (annexe 13), le paiement effectif de la trésorerie du xian n’étant pas prouvé. L’alignement des numéros de page de l’original imprimé des deux scans et la comparaison page par page avec l’édition CADAL ne sont pas encore achevés.

附录 29（中文补注）：1921 年《浙江省宪法》第 110、119、124 条分别设教育经费 20%、实业经费 7%、交通经费 5%的预算岁出最低比例。若三类预算科目互不重叠，名义最低额合计为 32%，并非实际支出证据。第 110 条另有教育基金至少 3%，与教育经费的会计包含关系尚不清楚，不能直接相加为 35%。第 101 条国家政费 30%上限以省收入总额为分母，不能与预算岁出比例混算。第 119、124 条只核对后出电子转录，原印及执行决算未独立验证。来源：《浙江省宪法》（1921）第 101、110、119、124 条。(Annexe 29 (note complémentaire en chinois) : les articles 110, 119 et 124 de la 《浙江省宪法》 de 1921 établissaient respectivement des proportions minimales de dépenses annuelles budgétaires de 20 % pour l’éducation, 7 % pour l’industrie et 5 % pour les communications. Si les trois catégories de chapitres budgétaires ne se chevauchaient pas, le minimum nominal total serait de 32 %, ce qui n’est pas une preuve de dépense effective. L’article 110 comportait en outre un fonds éducatif d’au moins 3 %, dont la relation comptable d’inclusion avec les dépenses éducatives n’est pas claire, et qui ne peut pas être directement additionné à 35 %. Le plafond de 30 % des dépenses politiques nationales de l’article 101 prenait le total des recettes provinciales pour dénominateur, et ne peut pas être mélangé avec les proportions de dépenses annuelles budgétaires. Les articles 119 et 124 n’ont été vérifiés que par transcription électronique postérieure ; l’original imprimé et le compte définitif d’exécution n’ont pas été indépendamment vérifiés. Source : articles 101, 110, 119, 124 de la 《浙江省宪法》 (1921).)

附录 30（中文补注）：1921 年《浙江省宪法》第 126 条将省道干线与县内支线分开；第 135 至 139 条规定县道路工程、县税、限定用途的县债及预算决算公开。第 128 条县知事由省长委任，第 130 条县议员由人民直选。此处仅比较

法律文本，不证明实际施行。(Annexe 30 (note complémentaire en chinois) : l’article 126 de la 《浙江省宪法》 de 1921 séparait les artères provinciales des embranchements internes au xian ; les articles 135 à 139 prescrivaient les travaux routiers du xian, les impôts du xian, les emprunts du xian à usage déterminé et la publicité du budget et du compte définitif. L’article 128 : le préfet de xian était nommé par le gouverneur ; l’article 130 : les députés de l’assemblée du xian étaient élus directement par le peuple. Ici, seuls les textes juridiques sont comparés, sans prouver la mise en œuvre effective.)

1921 年 9 月《广东省宪法草案》第 121 条设计县民直接选举县长，再由省长委任；第 122 条县议员直选。美国 1907 年 Hunter v. Pittsburgh 判例区分州与州内市政法人，不能证明中国草案受该判例影响。浙江条文据后出转录（B-），广东第 121 条据原始影印核验（A）；县库实付与制度执行仍待核查。(Le projet de 《广东省宪法草案》 de septembre 1921, en son article 121, concevait l’élection directe du chef de xian par le peuple du xian, suivie de la nomination par le gouverneur ; l’article 122 : élection directe des députés de l’assemblée du xian. L’arrêt américain Hunter v. Pittsburgh de 1907 distinguait l’État et la personne morale municipale intra-étatique, et ne peut pas prouver que le projet chinois ait été influencé par cet arrêt. Les dispositions du Zhejiang suivent une transcription postérieure (B-) ; l’article 121 du Guangdong a été vérifié d’après le fac-similé original (A) ; le paiement effectif de la trésorerie du xian et l’exécution institutionnelle restent à vérifier.)

附录 31（中文研究补注）：美国最高法院《Hunter v. Pittsburgh》（1907，207 U.S. 161）第 179—180 页明确保留市政法人经营性财产是否可无偿转移的问题，并未作出实体裁判。该判决第 163—164 页转录的宾夕法尼亚州 1906 年市政合并法，将原有地方债务的偿还负担与原辖区税基相联系，并保留债权人权利。与此不同，中华民国（台湾）1998 年《臺灣省政府功能業務與組織調整暫行條例》第 8—10 条规定国家概括承受省有资产负债、债务比例并入中央及预算执行衔接。三者是不同法制设计；不得将美国判决误述为全国统一的债务继受规则，也不得据此推断 1921 年浙江县级债务实际发行。来源：美国《United States Reports》第 207 卷第 161—181 页；中华民国总统府公报第 6242 号（1998 年 10 月 28 日）。证据：A＝官方判决及公报；B＝判决转录州法；X＝独立州法原印与县债账册未核。(Annexe 31 (note complémentaire de recherche en chinois) : les pp. 179–180 de l’arrêt 《Hunter v. Pittsburgh》 (1907, 207 U.S. 161) de la Cour suprême américaine réservaient explicitement la question de savoir

si les biens d’exploitation de la personne morale municipale pouvaient être transférés sans contrepartie, sans rendre de décision au fond. La loi de 1906 de Pennsylvanie sur la fusion municipale, transcrite aux pp. 163–164 de l’arrêt, liait la charge du remboursement de la dette locale existante à l’assiette fiscale de la circonscription d’origine, en réservant les droits des créanciers. À la différence de cela, les articles 8–10 du 《臺灣省政府功能業務與組織調整暫行條例》 de 1998 de la République de Chine (Taïwan) prescrivaient que l’État assumerait globalement l’actif et le passif provinciaux, la proportion de la dette étant incorporée au centre et la jonction de l’exécution budgétaire. Les trois sont des projets juridiques différents ; on ne doit pas présenter à tort l’arrêt américain comme une règle nationale unifiée de succession de dettes, ni en déduire l’émission effective de la dette du niveau du xian du Zhejiang de 1921. Source : United States Reports, vol. 207, pp. 161–181 ; Bulletin de la Présidence de la République de Chine n° 6242 (28 octobre 1998). Preuves : A = arrêt officiel et bulletin ; B = loi d’État transcrite dans l’arrêt ; X = original imprimé indépendant de la loi d’État et livres de la dette du xian non vérifiés.)

附錄 32（1922 年同時代比較評論，非 1921 年法規原印影像）：《東方雜誌》1922 年第 19 卷第 22 期〈省憲中之行政機關〉將湖南、浙江、廣東與江蘇四種法律效力不同的省制方案並列，分別記述湖南省議會提名四人再交全省公民決選（第 47 條）、浙江分區選舉會選省長（第 53 條）、廣東縣議會與特別市議會議員總投票選省長（草案第 46 條）、江蘇混合選舉會提出三人交大總統擇一任命（草案第 31 條）。文中並比較湖南省務院、浙江省政院、廣東政務院、江蘇參事會，且明言各文本或為法律、或為公布後效力未定、或屬團體及私人擬案，不得混同。作者主張準總統制，屬當時政論，不是制度實施證明。來源同上，今據維基文庫後出電子轉錄核讀（B+同時代文本經後出轉錄）；原刊影印、署名、頁碼尚未核實（X）。逐條法條仍須與四省原始見證本獨立對勘，不推論直接制度承襲。(Annexe 32 (commentaire comparatif contemporain de 1922, et non image de l’original imprimé du règlement de 1921) : le 〈省憲中之行政機關〉 du n° 22 du vol. 19 de 1922 du 《東方雜誌》 juxtaposait quatre projets de système provincial du Hunan, du Zhejiang, du Guangdong et du Jiangsu, à force juridique différente, rapportant respectivement : l’Assemblée provinciale du Hunan nommant quatre personnes puis les soumettant à l’élection décisive de tous les citoyens de la province (article 47), le Zhejiang élisant le gouverneur par assemblée électorale de circonscription (article 53), le Guangdong élisant le gouverneur au suffrage universel des députés de l’assemblée du xian et des députés de l’assemblée de la

municipalité spéciale (article 46 du projet), le Jiangsu proposant trois personnes par assemblée électorale mixte pour que le grand président en nomme une (article 31 du projet). L'article comparait en outre le conseil des affaires provinciales du Hunan (省務院), le conseil politique du Zhejiang (政院), le conseil des affaires politiques du Guangdong (政務院) et le conseil consultatif du Jiangsu (參事會), en déclarant explicitement que chaque texte était soit une loi, soit d'une validité indéterminée après promulgation, soit un projet de groupe ou privé, et ne devaient pas être confondus. L'auteur préconisait un régime quasi présidentiel, ce qui appartenait au commentaire politique de l'époque, et non à une preuve de mise en œuvre institutionnelle. Source : comme ci-dessus, aujourd'hui lu d'après la transcription électronique postérieure de Wikisource (B+ texte contemporain par transcription postérieure) ; le fac-similé de la publication originale, la signature et les numéros de page restent à vérifier (X). Chaque disposition doit encore être collationnée indépendamment avec les témoins originaux des quatre provinces, sans déduire une transmission institutionnelle directe.)

附录 33｜1922 年《东方杂志》原刊影印局部核验：直接目视国图影印《东方杂志》十九卷二十二号（NLC404-01J002290-25829）PDF 零基页 130—131，确认第 130 页出现〈省宪中之行政机关〉篇首，第 131 页将湖南省议会提名交公民决选、浙江分区选举会、广东县议员与特别市议员选举、江苏候选人交大总统任命等行政首长产生方式并列比较。此次只把"原刊存在、篇名、开头比较框架"的证据等级提高到 A-原始影像局部核读；全文、署名、原印页码尚未校完，不得将政论、草案、颁布和实际施行混为一谈，也不得推断 1947 年宪法受其直接影响。原始影印网址同英文段，PDF 零基第 130—131 页。待续：全文影像核读、署名与原印页码。(Annexe 33 — Vérification partielle du fac-similé de la publication originale du 《东方杂志》 de 1922 : inspection visuelle directe du fac-similé de la Bibliothèque nationale du 《东方杂志》 vol. 19 n° 22 (NLC404-01J002290-25829), pp. 130–131 base zéro du PDF, confirmant l'apparition du début de l'article 〈省宪中之行政机关〉 à la p. 130, et la comparaison juxtaposée à la p. 131 des modes de production du chef administratif tels que la nomination par l'Assemblée provinciale du Hunan soumise à l'élection décisive des citoyens, l'assemblée électorale de circonscription du Zhejiang, l'élection par les députés de l'assemblée du xian et les députés de l'assemblée de la municipalité spéciale du Guangdong, et la nomination par le grand président du Jiangsu. Cette fois, seul le grade de preuve de « existence de la publication originale, titre de l'article, cadre comparatif d'ouverture

» a été élevé à A — lecture partielle de l’image originale ; le texte intégral, la signature et les numéros de page de l’original imprimé n’ont pas encore été entièrement collationnés, et l’on ne doit ni confondre le commentaire politique, le projet, la promulgation et la mise en œuvre effective, ni déduire que la Constitution de 1947 en ait été directement influencée. URL du fac-similé original : comme dans le passage anglais, PDF base zéro pp. 130–131. À suivre : lecture de l’image du texte intégral, signature et numéros de page de l’original imprimé.)

附录 34（原刊影印说明）：《东方杂志》1922 年 19 卷 22 期〈省宪中之行政机关〉原刊影印 PDF 第 130—140 页，篇内共 11 页；第 141 页广告，第 142 页为另篇。作者提出省长政治责任、县市议员间接选举、五司及附条件的议会制衡。属于政论主张，非实施证明。来源同英文。(Annexe 34 (note sur le fac-similé de la publication originale) : le fac-similé de la publication originale du 〈省宪中之行政机关〉 du n° 22 du vol. 19 de 1922 du 《东方杂志》, PDF pp. 130–140, soit 11 pages dans l’article ; p. 141 publicité, p. 142 autre article. L’auteur proposait la responsabilité politique du gouverneur, l’élection indirecte des députés de xian et de municipalité, les cinq départements (五司) et l’équilibre parlementaire conditionnel. Il s’agit d’une proposition de commentaire politique, et non d’une preuve de mise en œuvre. Source : comme l’anglais.)

附录 34 财政证据限制：limite probatoire fiscale de l’annexe 34 — les pp. 32–33 de l’original imprimé du 《浙江省公路统计》 de 1933 (PDF base zéro 39–40) présentaient en colonnes séparées les coûts de construction et les sources de fonds, les sources de fonds incluant dons, subventions, etc., et ne peuvent pas être directement déduites en dépenses en espèces de la trésorerie du xian. Le dix-septième tableau a déjà fait l’objet d’une retranscription indépendante en aveugle et a été équilibré (annexe 13). Source du fac-similé original : comme le passage anglais.

附录 35（中文补全；原刊核验）：1922 年《东方杂志》十九卷二十二号〈省宪中之行政机关〉的原刊影印（NLC404-01J002290-25829）PDF 零基第 130 页可见篇名及署名，第 140 页为文章末页（原印第 11 页）。署名的准确字形尚待独立复核，不应根据索引 OCR 臆定作者。本文比较湖南、浙江、广东、江苏省行政机关方案，必须区分正式法、草案、时人建议及实施事实。来源： 。(Annexe 35 (complément en chinois ; vérification de la publication originale) : le fac-similé de la publication originale du 〈省宪中之行政机关〉 du n° 22 du vol. 19 de 1922 du 《东方杂志》 (NLC404-

01J002290-25829), à la p. 130 base zéro du PDF, montre le titre et la signature de l’article, et la p. 140 est la dernière page de l’article (p. 11 de l’original imprimé). La forme graphique exacte de la signature reste à revérifier indépendamment, et l’auteur ne doit pas être conjecturé d’après l’OCR de l’index. La comparaison du présent article des projets d’organes administratifs des provinces du Hunan, du Zhejiang, du Guangdong et du Jiangsu doit distinguer la loi formelle, le projet, la proposition contemporaine et le fait de mise en œuvre. Source : .https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002290-25829_東方雜誌_1922 年 19 卷 22 期.pdf)

附录 37｜1933 年浙江县道建筑费独立盲法复录记录（2026 年 10 月）
(Annexe 37 — Relevé de la retranscription indépendante en aveugle des coûts de construction des routes de xian du Zhejiang de 1933 (octobre 2026))

En octobre 2026, le second opérateur, sans voir le relevé provisoire existant, a indépendamment retranscrit poste par poste, d’après le fac-similé des pp. 31–37 de l’original imprimé du 《浙江省公路统计》 (PDF base zéro 38–44), les coûts de construction des 191 routes du dix-septième tableau et les a rapprochés par xian. Les 18 sous-totaux de xian imprimés totalisaient exactement le total provincial de 496,635.960 yuans de la p. 37 de l’original imprimé ; l’écart de 9,398.600 yuans survenu auparavant provenait de la mauvaise lecture par le relevé provisoire des trois sous-totaux imprimés de Yinxian, Fenghua et Zhenhai (voir annexe 13 en détail). Les éléments détaillés poste par poste et les sous-totaux imprimés ne divergeaient que pour les deux groupes de Jiaxing (supérieur de 400.000 yuans) et de Wukang (inférieur de 300.000 yuans). Le contrôle visuel antérieur du même opérateur vérifiait la feuille de travail du relevé provisoire et non la page originale, de sorte que l’écart semblait persister ; le résultat de la retranscription aveugle de la présente annexe le remplace. Le tableau original présentait en colonnes séparées les « coûts de construction » et les « sources de fonds », et ces chiffres ne peuvent pas être directement assimilés à des pièces de paiement effectif de la trésorerie du xian ; aux niveaux des sous-totaux et du total, aucune explication telle qu’erreur typographique, xian omis, fraude ou équilibrage artificiel n’est nécessaire.

附录 37 扫描来源补记：note complémentaire sur les sources de scan de l’annexe 37 — le même 《浙江省公路统计》 de 1933 dispose de

deux supports numérisés : le NLC511-027032013015344-16332 de source Bibliothèque nationale (48 pages PDF) et le CADAL11104011 de source CADAL / Université du Sichuan (47 pages DjVu). Les deux scans sont deux supports du même témoin, et non deux témoins historiques indépendants. La présente retranscription aveugle utilisait l'édition de la Bibliothèque nationale ; la comparaison page par page avec l'édition CADAL n'a pas encore été effectuée, ce qui constitue une limitation ne bloquant pas la conclusion. L'écart du dix-septième tableau a déjà été établi et clôturé (voir annexe 13).

Complément de droit comparé : le statut constitutionnel de l'État américain et la chaîne de compétences de l'autonomie du xian de la République de Chine

Questions non résolues mais ne bloquant pas l'achèvement structurel du texte

• Le texte de la 《浙江省宪法施行法》 de 1921 a déjà été vérifié pour la position des dispositions d'après l'original imprimé du 《浙江省法汇编》 premier recueil (la loi d'application commençait à la p. 23 de l'original imprimé, l'article 16 à la p. 25 de l'original imprimé, voir annexe 24), mais la collation article par article du volume entier n'est pas achevée ; la forme graphique de la référence croisée constitutionnelle difficile de l'article 16 n'est toujours pas fixée (voir annexe 11).

• Les coûts de construction du dix-septième tableau du 《浙江省公路统计》 de 1933 ont déjà fait l'objet d'une retranscription indépendante en aveugle et ont été équilibrés : les 18 sous-totaux imprimés totalisent exactement le total de l'original imprimé de 496,635.960 yuans ; les éléments détaillés poste par poste ne divergent des sous-totaux imprimés que pour les deux groupes de Jiaxing (supérieur de 400.000 yuans) et de Wukang (inférieur de 300.000 yuans) (voir annexe 13). L'écart de 110.000 kilomètres entre le kilométrage route par route et le sous-total imprimé du xian de Fenghua appartient à la colonne du kilométrage, hors du périmètre de la présente retranscription, et reste non résolu (voir section 4 du chapitre V).

• Le relevé provincial d'adoption de l'ajustement de l'organe

financier du xian de Deqing de 1933 ne peut pas remplacer les archives d'exécution du niveau du xian ; la mise en œuvre effective doit être vérifiée.

• Le texte antérieur de 82 pages n'a pas encore fait l'objet d'une comparaison paragraphe par paragraphe, de sorte que le présent article ne prétend pas avoir déjà englobé l'ensemble des matériaux de recherche de ce texte.

Principales sources juridiques et de recherche

[1] Comité statistique du département de la construction du gouvernement provincial du Zhejiang : 《浙江省公路统计》 (1933), pp. 31–38 de l'original imprimé (la p. 38 étant le tableau annexe des routes en construction présenté séparément) ; piste d'image numérique : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC511-027032013015344-16332_浙江省公路統計.pdf（nom de fichier vérifié d'après la bibliographie de Wikimedia Commons).

[2] 《浙江民政月刊》 (1935), vol. 5, n° 4, tableaux 7, 8, 15, 16, 29 ; cités respectivement par numéro de page de l'original imprimé et année statistique. 原印扫描 / original facsimile:https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC404-01J002066-24536_浙江民政月刊_1935 年 5 卷 4 期.pdf.

[3] 《中华民国浙江省宪法》 (1921), transcription historique, 浙江省憲法 https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省憲法 ; l'original imprimé formel reste à collationner.

[4] 《中华民国浙江省宪法施行法》 (1921), piste des pp. 22–25 de l'original imprimé du 《浙江省法汇编》 premier recueil ; transcription historique et informations de version : 中華民國浙江省憲法施行法 https://zh.wikisource.org/wiki/中華民國浙江省憲法施行法 .

[5] 《中华民国宪法》 (mise en œuvre en 1947), texte juridique officiel de la Présidence de la République de Chine, https://www.president.gov.tw/Page/284/1241.

[6] Federal Highway Act of 1921, 42 Stat. 212–216, U.S. Government Publishing Office official statute,https://www.govinfo.gov/content/pkg/STATUTE-42/pdf/STATUTE-42-Pg212.pdf.

[7] Richard F. Weingroff, “Clearly Vicious as a Matter of Policy: The Fight Against Federal-Aid,” U.S. Federal Highway Administration,https://www.fhwa.dot.gov/infrastructure/hwyhist04f.cfm.

[8] Leslie Chen, Chen Jiongming and the Federalist Movement: Regional Leadership and Nation Building in Early Republican China (University of Michigan Press, 2000; e-book 2020),https://press.umich.edu/Books/C/Chen-Jiongming-and-the-Federalist-Movement.

[9] 徐杨：《近代浙江省财政中经济建设支出刍论》，《浙江社会科学》2024 年第 10 期，第 128—136、161 页；第 134 页表 3；DOI:10.14167/j.zjss.2024.10.013。目录 officiel du périodique et PDF du texte intégral public vérifiés ; les livres de comptes fiscaux provinciaux originaux de 1927–1936 non vérifiés.https://zjsh.cbpt.cnki.net/portal/journal/portal/client/paper/99c78da80b96ad4ece7cb5668b18f102

[10] 徐杨：《”国联”调查报告与 20 世纪 30 年代浙江新式交通建设的重估》，《史林》2026 年第 1 期，第 44—53、218 页；目录 officiel du périodique et résumé vérifiés ; le texte intégral et le rapport original de la « Société des Nations » de 1934 non vérifiés.https://lwbi.cbpt.cnki.net/portal/journal/portal/client/paper/eb48dd9c8caee4cb83c54faa982fe3d2

[11] 《浙江省杭州市自来水公债条例》 (1930), transcription historique des dispositions : 浙江省杭州市自來水公債條例 https://zh.wikisource.org/wiki/浙江省杭州市自來水公債條例 .

[12] 《湖南省宪法》 (1922), articles 1, 4, transcription historique du texte, 湖南省憲法 https://zh.wikisource.org/wiki/湖南省憲法 ; télégramme 《正式开会通电》 de l’Assemblée provinciale du Hunan (20 mai 1922), transcription historique, 湖南省議會正式開會通電 https://zh.wikisource.org/wiki/湖南省議會正式開會通電 ; l’original imprimé et les archives de mise en œuvre à vérifier.

[13] 《中华民国宪法》 (1923), original imprimé de l’imprimerie 擷華印書局, articles 32–38 des pp. 12–14 de l’original imprimé et articles 127–131 des pp. 35–37 déjà vérifiés visuellement ; image numérique de la Bibliothèque nationale 中華民國憲法.pdfhttps://commons.wikimedia.org/wiki/File:NLC416-11jh007322-

56095_中華民國憲法.pdf ; l’article 26 de la p. 10 de l’original imprimé également vérifié visuellement ; comparaison avec la transcription historique 曹錕憲法 https://zh.wikisource.org/wiki/曹錕憲法 .

[14] 《四川省宪法草案》 (10 mars 1923), articles 1, 3, 5–8, transcription historique du texte, 四川省憲法草案 https://zh.wikisource.org/wiki/四川省憲法草案 ; le projet de l’original imprimé à vérifier.

[15] 《政治协商会议宪法草案决议案》 (janvier 1946), les quatre principes de révision du projet constitutionnel « institutions locales », transcription historique, 政治協商會議憲法草案決議案 https://zh.wikisource.org/wiki/政治協商會議憲法草案決議案 ; la résolution originale signée et les relevés de révision de la conférence constitutionnelle à vérifier.

[16] Hunter v. City of Pittsburgh, 207 U.S. 161 (1907), U.S. Supreme Court; historical judicial decision transcriptionhttps://supreme.justia.com/cases/federal/us/207/161/; official U.S. Reports scan locator https://www.supremecourt.gov/pdfs/USReports/USREPORTS-207_PDFA.pdf(not personally page-inspected).

Les versions dans les autres langues (allemand, espagnol) sont disponibles.